

l'actualité

l'actualité

POITOU-CHARENTES

■ AVRIL ■ MAI ■ JUIN ■ 2008 ■ N° 80 ■ 6,5 € ■

LA FORCE DU **CHU** DE POITIERS

MAI 68

MICHEL BRUNET
AU COLLÈGE DE FRANCE

SCÈNE DE CRIME : LES « VRAIS » EXPERTS

9 782911 320194





DANS LEUR DÉSESPOIR, LES EXPERTS
REDOUBLAIENT D'ARDEUR POUR TENTER
DE LOCALISER LE FAGOT CHARENTAIS

Glen Baxter 2008

sommaire

4 RECHERCHE, CULTURE, ROUTES, SAVEURS

14 LE MONDE SELON LE MUSÉE D'ANGOULÊME

La restauration du musée d'Angoulême, contigu à la cathédrale romane Saint-Pierre, allie le caractère exceptionnel des collections et celui, monumental, de l'architecture du lieu. Entrée gratuite.

16 LE GRAND DÉTOUR DE MATT BROERSMA

Matt Broersma a quitté l'Amérique pour le continent de la bande dessinée «vivante». Il réside à la Maison des auteurs d'Angoulême.

18 MICHEL BRUNET AU COLLÈGE DE FRANCE

Le paléontologue poitevin rejoint l'une des plus prestigieuses institutions françaises, fondée par François 1^{er} en 1530.

SCÈNE DE CRIME

Enquêtes criminelles, fiction et réalité. **24** L'identification par les dents. **26** L'empreinte digitale doyenne des preuves. **28** La preuve par les armes. **29** L'informatique nouvel outil pour les criminels.



Thierry Aimé - CHU

LA FORCE DU CHU DE POITIERS

Soins, enseignement et recherche sont les trois missions assignées aux centres hospitaliers universitaires par l'ordonnance de 1958. Ce dossier montre les atouts du CHU de Poitiers, explique ses projets de développement en ces domaines et présente les trois équipes de recherche labellisées par l'Inserm.

32 Les médecins compagnons. **33** Attention aux réformes trop rapides. **36** Les performances accrues des plateaux techniques. **39** Réunis contre le cancer. **42** Un projet global au service du patient. **44** Le champ ouvert de la neurochirurgie. **46** L'imagerie à la croisée du diagnostic et de la thérapie. **48** La gériatrie s'offre un coup de jeune. **50** Valoriser l'excellence. **52** Transplantation, mieux conserver les organes. **53** Fédérer les recherches autour de thèmes porteurs. **54** L'étude du modèle de porc pour améliorer la greffe. **56** Pour un meilleur usage des anti-infectieux. **58** Contre les bactéries de l'estomac. **59** Cellules souches pluripotentes.

MAI 68

68 est une couleur. **63** La salle à manger de mes grands-parents. **64** Quand j'étais colonel de l'armée populaire. **66** Un cinéma d'intervention sociale. **68** 69 année pléthorique. **70** Vingt ans. **72** Prise de parole et luttes des femmes. **74** Un peuple en marche. **75** 68 - regrets. **76** France, terre d'asiles. **78** Mai 68 en héritage. **79** Méfiance entre étudiants et ouvriers.

80 CULTURE SCIENTIFIQUE

édito

En consacrant son principal dossier au CHU de Poitiers, *L'Actualité* marque l'anniversaire de l'ordonnance de 1958 relative à la création des CHU. L'idée avait été formulée par Pierre Mendès-France, Robert Debré en fut le maître d'œuvre. Rétrospectivement, on peut considérer cette avancée comme visionnaire. En effet, trois missions étaient assignées aux CHU : les soins, l'enseignement et la recherche. A un moment où sont posées de nombreuses questions sur les politiques publiques en matière de recherche, il est bon de rappeler que ces fondateurs n'ont jamais séparé la recherche de la transmission permanente des savoirs et des thérapies appliquées au quotidien. Tant par son activité que par ses projets de développement, le CHU de Poitiers démontre qu'il s'inscrit dans cette perspective à long terme. Du temps, il en faut. Rappelons que Michel Brunet a cherché pendant trente ans avant de trouver son premier hominidé. Bien sûr, sa nomination au Collège de France est une consécration qui honore aussi l'Université de Poitiers, mais c'est également un nouveau parcours dont il nous fait part dans cette édition.

Mai 68 : actualité ou histoire ? Ce dossier, conçu comme un document pour l'histoire culturelle de la région, témoigne de l'inventivité et de la créativité du message. A chacun de répondre à la question initiale. Cela permet aussi d'exhumer des affiches originales réalisées à Poitiers durant les années 1970. Si en 68 la poésie était dans la rue, il y a soixante ans René Rougerie créait une maison d'édition de poésie qui existe toujours, installée dans le village de Mortemart. Compte-tenu du contexte actuel de l'économie culturelle, on peut affirmer qu'il y a dans cette longévité une forme d'«exception culturelle» qu'il fallait saluer.

Didier Moreau

En couverture : Le CHU de Poitiers et la faculté de médecine et de pharmacie. Photo Sébastien Laval.

l'actualité

L'Actualité scientifique, technique, économique Poitou-Charentes est éditée par l'Espace Mendès France avec le soutien du Conseil Régional de Poitou-Charentes et avec le concours du CNRS, de l'ENSMA, de l'Université de Poitiers, de la Ville de Poitiers, du CHU de Poitiers.

1, place de la Cathédrale 86000 Poitiers Tél. 05 49 50 33 00
Internet : www.maison-des-sciences.org
E.mail : jl.terradillos@pictascience.org
Rédaction - Diffusion : 05 49 51 56 00 ■ Abonnements : voir p. 82 ■ Directeur de la publication : **Jean-Claude Désoyer**
Directeur délégué : **Didier Moreau** ■ Rédacteur en chef : **Jean-Luc Terradillos** ■ Fondateurs : *Christian Brochet, Claude Fouchier, Jean-Pierre Michel*
CPPAP : 1109 G 89186 ISSN 1761-9971 ■ Dépôt légal : 2^e trimestre 2008
Conception - Réalisation : **Agence de presse AV Communication - Claude Fouchier** ■ Fred Briand
Graphiste - Poitiers ■ Imprimerie Sopan - Sajic - Angoulême.



UNIVERSITÉ DE POITIERS

Référence européenne pour l'écrit

Chaque année, à Bruxelles, le Cost Office (Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique) lance un appel d'offres concernant toutes les disciplines scientifiques. En 2007, 406 projets européens ont été déposés. Parmi ces derniers se trouve celui proposé par l'Université de Poitiers et le CNRS : un réseau euro-

péen de recherche sur le développement de l'expertise en production écrite.

Classé douzième parmi les vingt-cinq projets retenus, toutes disciplines confondues, ce projet est porté par Denis Alamargot, directeur du Groupement de recherche GDR-CNRS «Production écrite» et membre du Cerca (Centre de recherche sur la cognition et l'apprentissage). C'est l'aboutissement d'une démarche de structuration de la recherche pluridisciplinaire en production écrite entreprise par l'Université de Poitiers et le CNRS il y a plus de dix ans.

«Ce qui a joué en notre faveur, c'est l'intérêt que porte actuellement l'Europe à l'apprentissage de l'écriture, explique Denis Alamargot. Notre projet s'inscrit dans le cadre des objectifs de Lisbonne.» En effet, l'Union européenne s'est fixé d'ici à 2010 de réduire de 20 % (par rapport à l'an 2000) la proportion de jeunes de 15 ans n'ayant que de faibles compétences en lecture. Prévu pour quatre ans (2008-2012), le projet de l'Université de Poitiers contribue ainsi à la réduction de l'illettrisme.

Si depuis une vingtaine d'années on considère la lecture comme un facteur important pour la société, la question de l'écriture est moins souvent abordée. «Nous savons qu'un enfant qui lit n'est pas un enfant qui écrit, rappelle Denis Alamargot. Cet argument entre peu à peu

dans les esprits. On commence à comprendre que l'écriture a un potentiel. Le nombre de formations à l'écriture augmente dans chaque pays et des méthodes de lecture sont déjà en discussion.» Ce sont ces recherches de méthode que le réseau européen a pour objectif de mutualiser tout en tenant compte des différentes langues et cultures.

Pendant quatre ans, le Cost va rassembler soixante-deux chercheurs de dix-huit pays européens ainsi que dix-neuf chercheurs canadiens et américains. Quatre thématiques seront abordées : «L'apprentissage de l'écriture», «Les pratiques et enseignements de l'écriture», «La conception et le design des documents écrits dans le milieu professionnel» et «Les outils d'étude en temps réel de l'écriture» dont fait partie le dispositif «Eye and pen» développé par l'Université de Poitiers pour analyser les mouvements oculaires d'un rédacteur.

Pauline Lumeau



Thierry Seldubuisson

HOMMAGE À MICHEL CROZON ET JEAN-JACQUES SALOMON

Tant pour l'Espace Mendès France que pour *L'Actualité Poitou-Charentes*, leurs mots furent de précieux encouragements. L'un et l'autre nous ont quittés en janvier dernier. Michel Crozon, physicien, professeur au Collège de France, fut l'un des pionniers de la vulgarisation scientifique contemporaine. L'artisan des Rencontres CNRS «Sciences et Citoyens» nous déclarait ce propos : «Dans ce domaine, tout est toujours à recommencer parce que des problèmes nouveaux liés à la science apparaissent ; à chaque

fois, il faut réinvestir la réflexion.» (*L'Actualité* n° 27, janvier 1995). Jean-Jacques Salomon, professeur honoraire au Cnam, fut un interlocuteur régulier de *L'Actualité* depuis 1997. Il nous a fourni de stimulantes réflexions sur la technostucture, le principe de précaution, la responsabilité des scientifiques, le développement durable... Dans son dernier livre, *Une civilisation à hauts risques*, (éd. Charles Léopold Mayer, 2007), il reprenait un article donné à *L'Actualité* (n° 66) et intitulé : «L'impérialisme du progrès».

LES ENFANTS DE L'OMBRE

Elise Yvrel avait été distinguée, en 2006, par le prix de communication de thèse offert par la Région Poitou-Charentes (*L'Actualité* n° 74, octobre 2006). Son travail de recherche, effectué sous la direction de Frédéric Chauvaud, est publié aux Presses universitaires de Rennes sous le titre *Les Enfants de l'ombre. La vie quotidienne des jeunes détenus au xx^e siècle en France métropolitaine* (356 p., 20 €), avec une préface de Michelle Perrot.

PÉRÉGRINATIONS ACADÉMIQUES

Une base de données sur les étudiants et leurs pérégrinations en Europe aux ^{xvi}^e et ^{xviii}^e siècles est en cours de développement à l'Université de Poitiers (laboratoires Herma et Gerhico). L'objectif est de constituer à terme un site européen de référence sur la circulation des étudiants à cette époque et sur la constitution des savoirs. <http://repertorium.projets.univ-poitiers.fr>

VINCENT OLIVIER

Des rivières aux faits divers

Rivières et faits divers. Deux termes qui riment et qui fascinent aussi Vincent Olivier, doctorant en histoire contemporaine à l'Université de Poitiers. Auteur de l'ouvrage *Les Grandes Affaires criminelles de la Vienne*, le jeune homme de 28 ans s'est passionné pour le fait divers depuis fin 2006. A cette date, il commence à signer une chronique judiciaire «Les crimes du lundi» dans l'édition de la Vienne de *La Nouvelle République*. Chargé de TD à l'université, c'est en faisant travailler ses étudiants sur les archives judiciaires du XIX^e siècle qu'il prend conscience de la richesse de ces documents. Il découvre qu'il existe, aux côtés des grandes affaires qui ont marqué l'imaginaire collectif, telles l'empoisonneuse de Loudun Marie Besnard ou la séquestrée de Poitiers, une masse d'affaires criminelles tout aussi passionnantes.

Pour ses chroniques, il dépouille ainsi les dossiers de cour d'assises de la Vienne du XIX^e siècle et les articles de journaux pour la période suivante. Ces dossiers comportent des rapports de gendarmerie, des dépositions de témoins, des interrogatoires d'accusés, des

plans de scènes de crime ou encore des carnets de criminels. «On ne soupçonne pas toute la richesse des informations que contiennent les dossiers de cour d'assises, insiste le jeune historien. Elles constituent les seules sources où les anonymes parlent. Les faits divers nous renseignent ainsi sur le climat social et politique d'une époque et sur le mode de vie de la population.»

Pour les treize affaires les plus marquantes qu'il a sélectionnées (du XIX^e siècle à la IV^e République), il s'est surtout attaché à replacer les crimes dans leur contexte pour comprendre la société dans laquelle ils se sont produits. «Ces documents nous renseignent par exemple sur les rapports familiaux, sur la vie d'un quartier, sur l'histoire des colonies pénitentiaires ou encore sur la prostitution. On découvre aussi la manière dont étaient perçus les criminels ou les vagabonds au XIX^e siècle», souligne Vincent Olivier. Chargé de la collection des «Grandes affaires criminelles» chez Geste édition, il prépare actuellement une version pour le département de l'Indre (sortie prévue fin 2008).

Mais le parcours de chercheur de Vincent Olivier n'a pas débuté avec les faits divers. Son intérêt pour «l'histoire sociale» est né avec ses travaux sur les rivières, son sujet de prédilection. Après un mémoire de maîtrise sur le Clain au XVIII^e siècle sous la direction de Jacques

Péret et publié chez Geste éditions en 2007 (*Petite Histoire du Clain*), il s'est intéressé, en DEA, aux pollutions et à la manière dont les populations percevaient et se représentaient leur rivière. Toujours dans ce champ d'étude, il a entrepris une thèse sur les représentations et les hommes de la Sèvre niortaise, intitulée «Le peuple de l'eau au XIX^e siècle», sous la direction de Frédéric Chauvaud. Cette année, il a dû mettre entre parenthèses sa thèse pour des raisons financières et s'est inscrit en master 2 professionnel Patrimoine et nouvelles technologies. Mais il n'oublie pas sa passion pour l'histoire et souhaite même mettre à profit ses recherches : «Aujourd'hui, la ville de Poitiers tourne le dos à sa rivière, alors qu'au XIX^e siècle le Clain était un véritable centre de vie.»

Sarah Caillaud

Les Grandes Affaires criminelles de la Vienne, de Vincent Olivier, Geste éditions, 256 p., 22 €

Les Grandes Affaires criminelles de la Charente-Maritime, d'Aline Bernard, Geste éditions, 288 p., 20 €

HISTOIRE DE L'AUNIS ET DE LA SAINTONGE

Geste éditions publie une collection de six ouvrages intitulée «Histoire de l'Aunis et de la Saintonge», sous la direction de Jean Glénisson. Est déjà paru le tome III sur *Le début des temps modernes 1480-1610* de Marc Seguin.

Le premier volume, qui vient de sortir, s'intéresse à la préhistoire et l'Antiquité. Dirigé par Louis Maurin, professeur à l'Université de Bordeaux et ancien conservateur du musée archéologique de Saintes, cet ouvrage collectif retrace, à partir de l'archéologie, l'histoire de ces provinces *Des origines à la fin du VI^e siècle*. Une référence en la matière puisque universitaires, chercheurs au CNRS et conservateurs de musée ont participé à l'élaboration de ce beau livre de 340 pages. (55 €)

LA ROCHELLE AU XIX^e SIÈCLE

Nicolas Meynen, maître de conférences en histoire de l'art contemporain à l'Université de Bretagne occidentale, dresse le portrait de La Rochelle au XIX^e siècle dans un ouvrage paru aux éditions Connaissance et promotion du patrimoine de Poitou-Charentes (CPPPC), issu de son travail de thèse. Il nous montre comment d'une place forte, La Rochelle s'est transformée et agrandie pour devenir une cité balnéaire et un vrai port de commerce ouvert sur le monde. (312 p., 49,50 €)



Thierry Seldubaisson

1908-2008

Léon Perrault vu par Monique Tello

Jeune baigneur surpris par la marée ou Le petit naufragé (1874), don du peintre au musée de Poitiers en 1887.



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

Léon Perrault n'est même pas classé peintre académique ou «pompiers», comme son maître et ami William Bouguereau, parce qu'on l'a oublié. Y compris à Poitiers, où il est né en 1832. C'est vrai qu'à la fin de sa vie, il préféra la côte Atlantique. Il est mort à Royan en 1908. Repéré par le directeur de l'école municipale de dessin, le jeune Perrault bénéficie d'une bourse de la ville en 1853 pour aller à Paris où il entre dans l'atelier de Picot. En 1861, il commence à exposer au Salon, première étape d'une brillante carrière. Ainsi, quand la municipalité de Poitiers rêve de somptueux décors pour

le nouvel hôtel de ville, elle fait appel à des artistes célèbres parmi lesquels Puvis de Chavannes et Léon Perrault qui peindra la salle des mariages entre 1882 et 1884. Après sa mort, un hommage officiel lui est rendu : le *Monument à Léon Perrault*, de Raymond Sudre, est inauguré en 1910 dans le parc de Blossac. Route de la Cassette à Poitiers, une plaque commémorative signale la maison de Léon



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

Le premier meurtre (1899).

Perrault. Elle est habitée par une artiste, Monique Tello – pure coïncidence. A priori, aucune passerelle possible entre les deux. Dans le XIX^e siècle, Monique Tello irait plutôt voir chez Delacroix ou Cézanne. Pourtant, elle affectionne deux grands tableaux de Léon Perrault conservés au musée Sainte-Croix de Poitiers : *Jeune baigneur surpris par la marée* ou *Le petit naufragé* (1,94 x 1,31 m, 1874) et *Le premier meurtre* (2,45 x 2 m, 1899).

«Chez cet adolescent pris par la tempête, il y a une expression incroyable, dit-elle. Fragile, sans défense, d'une blancheur presque translucide, il est en réserve dans

la toile puisque tout ce qui l'entoure est sombre et en mouvement, l'eau figée dans la tempête, le minéral gris comme de la cendre. Bouche ouverte, livré au spectateur, il crie sa peur, et tout se fige comme sous le regard de Méduse. Il y a une fascination de la mort. Mais j'aime bien voir là où s'appuie la ligne d'horizon. Elle est à hauteur de l'œil du spectateur, sur la droite une petite ligne jaune, comme une échappée. Dans ce plein minéral, dans cette matière peinte à la Gustave Moreau, il y a ce point d'ouverture ou de fuite.»
Donné au musée de Poitiers par Madame veuve Perrault en 1909, *Le premier meurtre* fut longtemps déposé au palais de justice. Ce grand tableau sombre est maintenant au musée Sainte-Croix, dans l'ombre.

«De superbes tons gris, souligne Monique Tello. On voit la scène en contre-plongée. Le corps du mort est au sol, les pieds en haut, la tête à l'envers. Il pose la verticalité du tableau. C'est la leçon de Manet. Le mort est en pleine lumière, au premier plan, et le vivant, dos tourné, part vers le fond à gauche. Et le fond du tableau part vers le haut à droite. Ce sont là deux belles diagonales qui structurent le tableau. C'est un beau dessin... Il y a un élément que l'on retrouve dans *Le petit naufragé* à peu près au même endroit : une ligne de terre rouge apparaît sur la droite, comme un point de fuite. »

Jean-Luc Terradillos

LES SAVOIRS INÉDITS

L'association Les savoirs inédits a pour objet principal le partage des connaissances par la publication et la diffusion de travaux de recherche élaborés par des étudiants de formation initiale ou continue. Créée par Richard Wittorski et Thierry Perreau dans le nord de la Vienne (Le Verger beau - 86120 Ternay), cette association est soutenue par le Fonds social européen. Le premier livre vient de paraître : *Entre parents et enseignants : la médiation de l'assistance sociale scolaire*, de Françoise Sigonneau. www.lessavoirsinedits.fr

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV

Via Patrimoine organise son université de printemps à Angoulême du 14 au 18 avril sur le thème «Le siècle de Louis XIV», sous la direction scientifique de Dominique Peyre, conservateur des monuments historiques. www.patrimoine-charente.com

AGUIAINE

Dans son n° 264, la revue de la Sefco publie le récit de voyage de Charles Bourdin, fantassin du corps expéditionnaire embarqué en 1881 pour la Cochinchine. L'homme est né en 1858 à Loizé (Deux-Sèvres). Son manuscrit a été confié à Raymond Servant par la famille.

JEAN-PAUL CHABRIER

Fantaisie nordique

Sans doute Max Orme, personnage de roman, avait-il usé d'arguments convaincants pour s'attirer le concours d'une telle plume. D'abord parce que le portrait de son personnage était flatteur, et la langue, de facture classique néanmoins facétieuse, propre à transporter – au sens le plus jubilatoire du terme – le lecteur *Vers le Nord*.



Claude Pauquet

Max n'était-il pas présenté comme un jeune homme distrait, doux, un peu à part de la vie à force de délicatesse, et doué d'une inextinguible faculté d'imagination.

Il était donc un être gratifié, à l'inverse du si sage Henryk, de toutes les qualités qui font les histoires et les amours idéales. Puisque telle était sa quête.

Max, qui peinait à initier autant son roman que sa vie amoureuse, avait trouvé là un parfait complice. Il fallait bien l'avouer, ce Jean-Paul Chabrier, écrivain reconnu, vivant à Angoulême, grand admirateur de Tchekhov, s'était approprié les deux choses, en réalité même, avec une dextérité peu commune et, pour tout dire, un peu décourageante.

Etudiant en littérature, Max doutait de parvenir un jour à cette maîtrise de la narration. A peine avait-il imaginé de consigner dans son roman tel ou tel moment de la mémorable journée, d'aimer telle ou telle jeune fille parmi toutes celles – forcément délicieuses – rencontrées, ou d'aimer, plus prudemment, l'idée de les aimer, que M. Chabrier rapportait fidèlement l'intention. Et parfois même la précédait.

Quant à la façon de restituer ses errements littéraires et amoureux, somme toute ordinaires pour qui a l'âge d'espérer tous les possibles, l'écrivain le faisait avec légèreté et bienveillance.

Aurait-on voulu se moquer de Max, de ses sempiternelles hésitations, le traiter de velléitaire que l'on aurait ri de sa propre jeunesse. Aurait-on voulu pleurer, lorsque son aimée Frederikke se glisse au bras d'un autre, que l'on aurait, peut-être, péché par excès de gravité.

Du télégramme refusé par son destinataire au dénouement, Jean-Paul Chabrier avait tout raconté des flâneries rêveuses et des incroyables péripéties du jeune homme. Un «roman d'adolescent» avait en définitive confié l'écrivain, enviant probablement, secrètement, à Max, son sens inégalé de la fantaisie.

Astrid Deroost

Vers le Nord, de Jean-Paul Chabrier, L'Escampette éditions, 315 p., 29 €

LE ROI DES ZOULOUS

Lu dans le *Journal de la Sirène* cette forme brève, un modèle dans le genre nouvelles en trois lignes : «Jean-Jacques Salgon – que le sujet décidément fascine – publie chez Verdier *Le roi des Zoulous*, qui nous entraîne sur la piste d'une danse rituelle aux figures magiques, qu'exécuta magistralement Jean-Michel Basquiat avant d'exploser en plein vol.» Point n'est besoin de connaître les peintures de Basquiat pour apprécier cet excellent livre. Les lecteurs de *L'Actualité* (n° 78) retrouveront «Boom for real» dans le dernier chapitre, soit une visite du LHC, le plus grand accélérateur de particules.

Et bientôt, un autre livre, en mai : *Papa fume la pipe*, à l'Escampette. Dans la veine de *07 et autre récits*, son premier livre, publié chez Verdier en 1993.

ERIC BACHELIER AU PARESSEUX

Le journal qui «paraît peu, quand il peut» consacre ses quatre pages au 9^e chapitre du roman d'Eric Bachelier. Son héros, Rico Meyer, est de retour à Angoulême le 21 mai après avoir passé dix jours en Grèce. *Le Paresseux* n° 29, 4 € (39, rue Paul-Bert 16000 Angoulême).

L'or du scaphandrier

C'est le deuxième livre de Jean Rolin, publié en 1983 par Jean-Claude Lattès, réédité en 2008 par L'Escampette. *L'or du scaphandrier* est un livre baroque qui assume les longues phrases savantes, les détours inattendus, les énumérations insolites, les mots qui vibrent. Evidemment le trésor du scaphandrier reste introuvable pour qui tente de ne pas se perdre dans les méandres de ces péripéties, car il est dans la langue. Le roman semble écrit à «l'heure trouble où la bière et le 12,5 degrés font germer sous les crânes obtus des plantes carnivores». Dans des lieux à l'écart, qu'il s'agisse de bars crasseux en Afrique, d'une clinique

mouroir en banlieue parisienne ou des bas-fonds portuaires de la côte belge.

Lire en parallèle *L'homme qui a vu l'ours* (POL, 2006), la compilation des reportages de Jean Rolin. *Libération* a publié en 1980 «En remontant le fleuve Congo», son premier grand reportage, un récit hallucinant. C'est dans ces barges où s'entassaient d'incroyables populations humaines et animales, et dans bien d'autres reportages, notamment en Belgique, que Jean Rolin a puisé la matière première de son roman.

Grand reporter, couronné par le prix Albert Londres en 1988, ou grand écrivain ? Même talent. **J.-L. T.**

La peinture de Rutault expose celle de Gorin

Exposition au musée des Beaux-Arts de Nantes jusqu'au 25 mai. Catalogue aux éditions Fage.

Originaire des pays de la Loire, le peintre Jean Gorin avait des attaches solides en Poitou-Charentes car celui qui déclarait «l'architecture devrait être la seule forme artistique, compréhensible par tous, qui permettrait d'accéder à une société plus juste» avait réalisé son utopie dans la construction de sa maison à Niort qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1981 (*L'Actualité* n° 57, juillet 2002).

Jusqu'au 25 mai 2008, le musée des Beaux-Arts de Nantes lui consacre une importante exposition. En effet, aux côtés des musées de Grenoble et du Musée

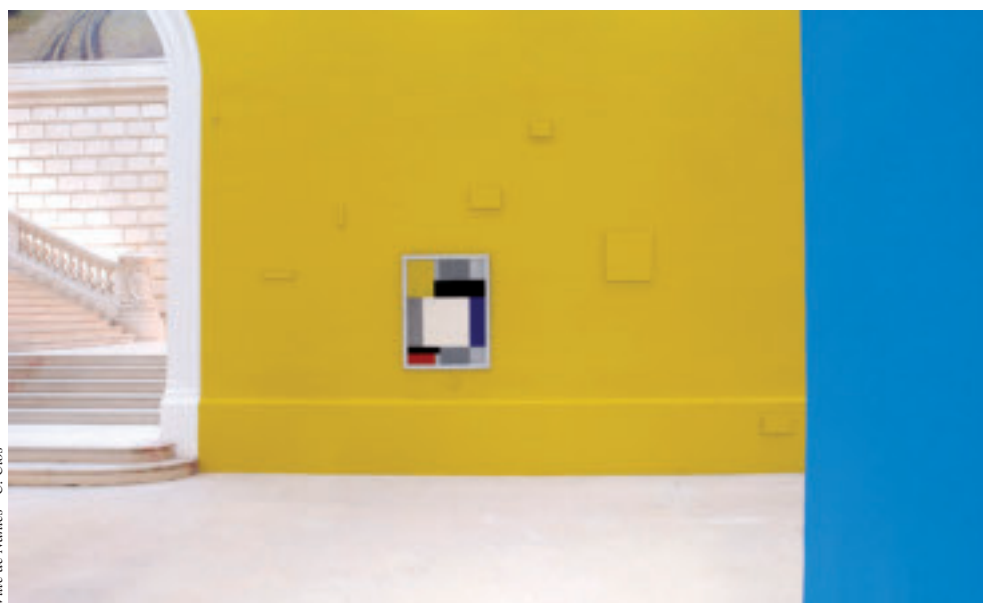
d'art moderne de la Ville de Paris, celui de Nantes conserve – en partie grâce aux dons de l'artiste et de sa famille – l'un des plus grands ensembles d'œuvres représentatif de la carrière de Jean Gorin (1899-1981), acteur historique de l'abstraction géométrique. Cette collection regroupe 35 peintures, 14 reliefs, 6 constructions, des dessins et collages.

Au terme d'une importante campagne de restauration des œuvres de Jean Gorin (avec le soutien de la fondation BNP Paribas), Blandine Chavanne, conservateur en chef du musée de Nantes, a confié

au peintre Claude Rutault (originaire des Trois-Moutiers dans la Vienne) la conception de l'exposition de Jean Gorin. Proposition remarquable puisque depuis 1973 Claude Rutault confie à d'autres qu'à lui-même la réalisation de ses *définitions/méthodes* mettant ainsi indéfiniment en œuvre la prise en charge (individuelle et collective) de «la peinture» dans l'architecture. Claude Rutault a privilégié deux sujets : «une réplique à la composition n° 2 de 1926, et la relation peinture et architecture, sans négliger le reste de la présentation». Claude Rutault fait œuvre en donnant à lire le projet de Jean Gorin qui «rêvait» la synthèse de la peinture et de l'architecture en un art monumental «collectif et social». Au centre du patio du musée, une construction géodésique (référant à l'architecte Buckminster Fuller) abrite les constructions de Jean Gorin pour souligner le caractère utopique de son projet artistique.

A la fin de ses études à l'académie des Beaux-Arts de Nantes, Jean Gorin découvre tout d'abord le cubisme entre 1923 et 1924. En 1926 il prend connaissance des théories esthétiques de Mondrian et de Van Doesburg. Dès lors son œuvre s'inscrita indélébilement dans le développement des grands principes du néo-plasticisme et des utopies liées aux mouvements d'avant-garde.

Dominique Truco



Ville de Nantes - C. Clos

JEAN-PIERRE BOBILLOT

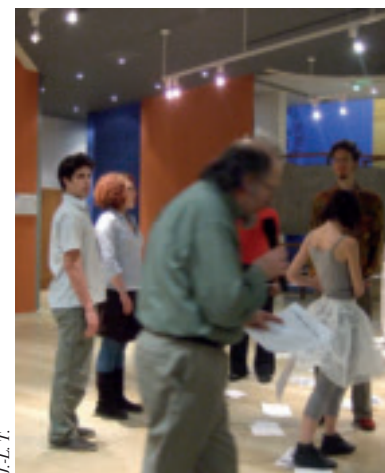
Poèmes criés et dansés

Pierre Albert-Birot inventa en 1916 le «poème à crier et à danser». Cet artiste, né à Angoulême en 1876, mort à Paris en 1967, fut un électron libre des avant-gardes historiques du xx^e siècle (*L'Actualité* n° 49 et 55). Jean-Pierre Bobillot, universitaire et poète «bruyant», a donné une interprétation magistrale des poèmes de Pierre Albert-Birot le 4 mars à la médiathèque de Poitiers. Il était secondé par Marie-Aline Villard, danseuse, et par un groupe d'étudiants formant le chœur. Cette performance organisée à l'initiative de Pierre-Marie Joris, médiéviste, s'inscrivait dans

le programme «A chacun son corps» de l'Université de Poitiers.

L'œuvre de Pierre Albert-Birot, hélas trop méconnue, est rééditée par les éditions Jean-Michel Place (revue *SIC* et *Grabinoulor*) et par les éditions Rougerie (lire pp. 12-13) qui ont réuni les «poèmes à crier et à danser» dans *Poésie 1916-1924. La Lune*.

L'Actualité lui a consacré plusieurs articles, notamment «Musique verbale et plastique sonore» par Michel Giroud (n° 49, juillet 2000), et un entretien avec Arlette Albert-Birot, son épouse (n° 55, janvier 2002). **J.-L. T.**



J.-L. T.

Pluies et vents sur l'île de Ré

Porte qui ouvre l'année nouvelle, l'inconnu, les promesses d'avenir – et fatalement quelques déceptions qu'on se refuse à envisager d'emblée –, le mois de janvier est généralement propice aux résolutions. Bonnes, en général. Un : arrêter de fumer, pour suivre la pente générale et recouvrer ce qu'on appelle la santé. Deux : vérifier l'excellence de poncifs solidement établis, du genre qu'il n'est pas de meilleur moment, d'occasion plus judicieuse, pour rendre visite à l'océan et à ses îles que de profiter de la morte saison hivernale, alors que la masse des touristes les a désertés... Les flots sont si beaux, l'hiver !

Ainsi, pour nous rassurer et prendre les premiers jours de ce premier mois du bon pied, nous prenons – sans fumer – la direction de l'île de Ré, distante de plus de deux cents kilomètres de notre coin de la Vienne. Poitiers, Saint-Maixent-l'Ecole, Niort, La Rochelle, l'itinéraire est simple, ver-

doyant, paisible et presque rectiligne. Notre félicité serait sans égale si une pluie, d'abord intermittente, ne s'était installée, durable et se renforçant même avec les rafales d'un vent venu de la mer. Ce déluge ne nous gâche pas le spectacle de la statue érigée à l'entrée de Saint-Maixent à la gloire de Denfert-Rochereau, un natif de la ville, colonel du génie, glorieux défenseur et gouverneur de Belfort, une place restée française qui résistera jusqu'à la paix de 1871, lors de la désastreuse guerre franco-prussienne de 1870. Pas plus qu'il ne nous gâte la vision d'un magnifique tombeau en fer forgé rouillé qu'on aperçoit au-dessus du mur du cimetière de la ville.

Le pont qui célébrera ses vingt ans cette année nous offre une première satisfaction. Il impose ses trois kilomètres à notre admiration malgré la brouillasse et la morte saison confirme son premier avantage : le péage est réduit de moitié pour les hardis promeneurs que nous sommes. Certes, notre imprévoyance est telle que la balade projetée le long d'une plage, faute de vêtements de pluie adaptés à la situation, ou du moindre pébroc (qui se serait

d'ailleurs retourné comme un gant dans les rafales), prend des allures de sortie désespérée pour rompre l'encerclement d'une place assiégée. Et nous regagnons sagement notre voiture, comme un couple d'Allemands qui a tenté une escapade, mais avec jumelles. Aussi sagement qu'a dû le faire en son temps le glorieux défenseur de Belfort. Assis dans notre fortin, nous contemplons les vagues grises se lancer à l'assaut. Nous baignons dans un romantisme coupé d'humidité.

Après avoir erré pour sortir de Sainte-Marie-de-Ré, nous cognant deux ou trois fois contre son église sans trouver le centre et ses commerces – nous ne les trouverons qu'à notre dernière tentative –, nous gagnons Saint-Martin. Sur la route, nous constatons que la plupart des petites maisons que nous longeons ont leurs volets (diversement peints et non pas en bleu chardon uniforme comme je me l'imaginais naïvement en feuilletant les revues de décoration) aussi clos que les commerces.

Saint-Martin ne fait pas exception à la règle que l'on peut énoncer comme suit : de fortes pluies accompagnées de vent soutenu amènent le désert. Strictement humain, le Sahara restant terriblement lointain. Le temps de se garer et de trouver refuge dans un établissement pour un café, nous sommes derechef trempés. Nous nous accordons pour dire – et redire ! – que la ville est bien jolie et doit avoir fière allure en d'autres temps...

Enfin, à Ars-en-Ré, un tour piétonnier du bourg expédié et l'examen expéditif de son église au clocher bicolore, nous sacrifions à la visite de la coopérative des salins de l'île. Je ne résiste pas à la tentation d'un gros caramel mou au beurre salé, pas plus à l'achat de sel, gros et fin, histoire de garder une preuve de l'expédition... Sur le retour, nous écoutons Radio Nostalgie et ses tubes dépassés. Les essuie-glaces fonctionnent à merveille.

Il faudra revenir...

Pierre D'Ovidio a publié *Les Enfants de Van Gogh*, chez Phébus en 2007, et Claude Pauquet *Au bout des Certains*, au Temps qu'il fait en 2006.

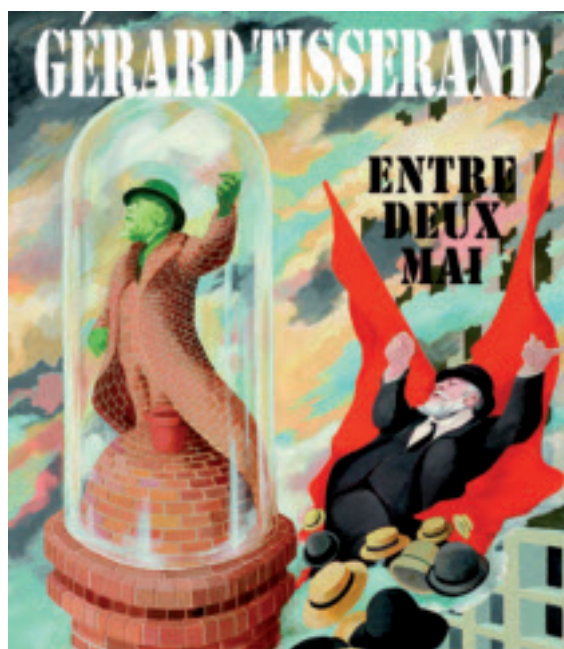
Par **Pierre D'Ovidio** Photo **Claude Pauquet**



GÉRARD TISSERAND

Entre deux mai

En Mai 68, Gérard Tisserand participe à l'Atelier populaire qui produit les célèbres affiches politiques du mouvement. En 1970, il est à l'initiative de la Coopérative des Malassis, collectif de peintres fondé avec Henri Cueco, Lucien Fleury, Claude Latil, Michel Parré



La vie de Marie-Thérèse

En retrouvant dans un polar de David Goodis une photo découpée dans un *Sud-Ouest* de 1959, Michel Boujut nous embarque dans une enquête menée sur un rythme jazzy – le sujet l'impose. Tout est déjà dans la coupure du journal : une jolie jeune femme pose à côté du bluesman Big Bill Broonzy, et le commentaire donne le titre du livre : *La vie de Marie-Thérèse qui bifurqua quand sa passion pour le jazz prit une forme excessive* (Rivages/noir, 176 p., 7,50 €).

Tout commence par un crime dans lequel Mlle Désormeaux est impliquée parce qu'elle fréquente un mauvais garçon pas futé mais très sexy. Ça dérape à la Tournerie des Drogueurs, une boîte de Toulouse où la patronne «danse le hula-hoop en minijupe rouge»...

qui va réaliser de grandes fresques politiques. Parmi les actes militants, citons la sérigraphie *Allende* diffusée à 7 000 exemplaires en 1974 au profit de la résistance chilienne. La dernière œuvre des Malassis, *Le camembert du bonheur ou 49,29 % de socialisme*, a été réalisée en 1978 à Angoulême lors du 1^{er} symposium d'art plastique.

La connexion charentaise s'est faite parce que Gérard Tisserand est venu, en 1976, enseigner la peinture à l'école des Beaux-Arts d'Angoulême, puis à l'ESI jusqu'en 2003. Bisontin d'origine, le peintre a vraiment adopté la région car il vit dans un village de Charente. A l'initiative de ses amis de l'Acapa, l'hommage à Gérard Tisserand offre une belle occasion de redécouvrir une œuvre.

Expositions «Entre deux mai» au Théâtre d'Angoulême du 19 mai au 11 juin, à l'Espace Franquin du 19 mai au 25 juin puis du 3 juillet au 30 août. Diffusion du film de Bertrand Desormeaux sur la Coopérative des Malassis.

Rencontre débat avec Jean-Louis Pradel au théâtre le 21 mai à 18h.

FESTIVAL DE HUÉ

Dans le cadre de la coopération entre la région Poitou-Charentes et le Vietnam, le Festival international de Hué présente du 3 au 11 juin les photographies de Sébastien Laval sur des ethnies minoritaires de la province de Thua Thien Hué.

D'autres artistes de la région sont invités notamment Rémi Polak et la Cie du Snob.

JACQUES LAURENT

François-Jean Authier, professeur de littérature en classes préparatoires au lycée Camille-Guérin de Poitiers, a consacré un fort ouvrage à Jacques Laurent (1919-2000) – qui signait aussi Cecil Saint-Laurent – publié par les très sérieuses éditions Honoré Champion : *Poétique du travestissement. Jacques Laurent romancier* (736 p., 120 €).



Luc Choquer

EXPOSITIONS

Carré Amelot, La Rochelle :

«Portraits de Français», photographies de Luc Choquer, du 26 avril au 6 juin.

Espace art contemporain, La Rochelle : Emmanuelle Etienne du 4 avril au 31 mai, Erwan Venn du 21 juin au 23 août.

Bibliothèque universitaire, La Rochelle : «Impressions de mai», photographies de Claude Dityvon, du 28 avril au 24 mai.

Musée des Cordeliers, Saint-Jean-d'Angély : «Voyage au pays du réel», photographies de Thierry Girard, à partir de mai.

Musée d'Agesci, Niort : «Un regard sur Poitou-Charentes», de Raymond Depardon, jusqu'au 1^{er} juin.

Ecole d'arts plastiques, Châtelleraut : peintures de Gaston Orellana, du 5 avril au 9 mai.

Collégiale Sainte-Croix, Loudun : peintures de Philippe Compagnon, jusqu'au 25 mai.

Rur'art, Venours : «Les bêtes humaines» de Pascal Bernier, jusqu'au 15 juin.

Médiathèque, Poitiers : Tomonori Taniguchi, illustrateur japonais, jusqu'au 30 avril.

Galerie Louise-Michel, Poitiers : Jonathan Boussaert, en mai.

GEORGES HYVERNAUD

La société des lecteurs de Georges Hyvernaud (*L'Actualité* n° 70, octobre 2005) va publier un n° spécial de ses *Cahiers* présenté par Guy Durliat et intitulé *La Peau et les os, Le Wagon à vaches, de l'édition à la réception : années 1945-1955* (220 p., 25 €). www.hyvernaud.org

Le fagot charentais

Cela me revient de l'enfance, de la grande forêt d'enfance quand on regardait mon fagot comme un *nid de jacque*, comme un «nid de geai», les branches, brindilles par moi ramassées, vite amassées et mal ficelées, comme si dans ce menu bois on ne voulait voir que le faisceau, la preuve d'une âme petite et même, c'est ce que j'entendais, d'un vide intérieur. Congénital. J'ai quitté depuis longtemps la forêt vosgienne, l'errance pour habiter. A La Rochelle. Où d'autres fagots m'attendent, tous les jours au marché central et le dimanche à La Pallice, puisque c'est là désormais que le cueilleur exerce ses talents.

Ces fagots sont *rochelais*, comme ceux qu'on trouve chez Camus, et ils sont,

d'où leur nom, ficelés. Ce sont des morceaux de foie – de rate ? – grossièrement hachés, pour ne pas dire entiers, emballés dans la crépine, et qui ont l'aspect d'un petit rôti. Confit au four, j'imagine, dans la graisse.

En face, le charcutier Jean-Jacques Pannetier propose ses *fagots charentais* qui sont des pâtés joliment dorés, présentés je dirais dans leur panier, car la barquette est de peuplier. D'un bois dont on fait les bourriches. Ce qui n'a rien d'étonnant dans une région où les huîtres se mangent avec du pâté de campagne. La barquette de peuplier pour rappeler qu'un fagot c'est d'abord du bois, et pour inviter au pique-nique au bord de l'eau, dans l'herbe ou sous les pins, les chênes verts en attendant la plage.

En attendant la plage, on peut faire un tour le dimanche matin au marché de La Pallice et demander à Montheubert de ses

fagots charentais. Des *fagots* de derrière les fagots car ils appellent le bon vin. Un Chinon par exemple. Il accompagnera à merveille cette spécialité dont le boucher de Châtelailon – c'est là qu'en semaine il demeure, c'est là qu'il prépare ses délicieux pâtés – a toutes les raisons d'être fier. Car c'est du lien qu'il fabrique avec ses fagots, du lien social. Pour cela, il n'est pas besoin de ficelle ni même de crépine. Il n'est pas besoin de regarder la *riorte* (le «lien») avant de faire un fagot : de regarder à ses moyens avant d'entreprendre.

Les textes et photographies de cette chronique parus depuis 2004 sont réunis, avec des inédits, dans *Le diable, l'assaisonnement*, livre publié en février 2007 aux éditions Le temps qu'il fait (124 p., 17 €). Ce recueil fait suite à *Fouaces et autres viandes célestes*.

Par Denis Montebello Photo Marc Deneyer



COGNAC STORY

«Le whisky c'est le cognac des imbéciles.» Cette citation de Pierre Desproges, glanée au hasard des pages du dernier ouvrage de François Julien-Labruyère, donne le ton. *Cognac Story*, ce n'est pas une histoire du cognac de plus, mais plutôt les histoires du cognac. L'auteur s'est penché sur le cognac dans la littérature, des *Frères Karamazov* à *Autant en emporte le vent* en passant par *A la recherche du temps perdu* et *Monsieur Pickwick*. Cette histoire culturelle du cognac s'intéresse aussi aux usages et aux modes du nectar charentais, médicament pour les bourgeois hollandais du *xvii^e* siècle, symbole de statut social pour les rappeurs américains d'aujourd'hui. François Julien-Labruyère donne ici des clés pour comprendre l'aventure du cognac, alcool roi du *xix^e* siècle, détrôné par le whisky au *xx^e* siècle, qui aborde le *xxi^e* siècle à la recherche d'un nouvel équilibre. J.R. Coédition L'Harmattan - Le Croît vif, 456 p., 35 €

ÉDITIONS ROUGERIE

«Poésie c'est liberté» depuis 60 ans

1 948-2008 : soit soixante années d'existence pour cette maison d'édition de poésie, fidèle à son statut artisanal, et qui est désormais, en France, la plus ancienne. À partir du Limousin, ce sont aussi soixante années de rayonnement à travers le pays tout entier, et au-delà des frontières. Et soixante ans, c'est un anniversaire, pas un coup d'arrêt ! Entrons dans la maison et dans son histoire.

Dans les années 1970-1971, je suis étudiant à Poitiers et, passionné de poésie depuis mes quatorze-quinze ans, j'en lis et j'en écris. J'envoie, sans trop y croire, un manuscrit à René Rougerie et, surprise, celui-ci me répond qu'il est prêt à le publier, moins quelques poèmes. Il souhaite me rencontrer à Mortemart, pour me connaître et discuter. Une rencontre que je n'oublierai pas, dans la grande maison à échauguette aux murs de granit épais, envahie de livres, de revues, de tableaux des peintres amis (à ce jour, l'invasion n'a pas été contenue, au contraire). Qui n'a pas vu, comme je l'ai vu ce jour-là, René en tenue de travail, le cheveu batailleur, les doigts tachés d'encre, n'a rien vu. J'ai tout de suite senti qu'ici, la poésie était aussi affaire de

matière, de confrontation vivante avec les encres et les papiers et qu'on tenait à recevoir les auteurs au beau milieu du chantier qui donne aux mots leur vraie présence. Je n'oublierai pas non plus comment René Rougerie m'a remis face à mes poèmes, moins pour les juger que pour les jauger, pour y pointer, sans hauteur de sa part, les vides et les pleins. Avec précision et sensibilité, il me fit comprendre où étaient les impasses, où étaient les ouvertures vers une possible continuation d'une «œuvre». Il ne s'est pas trompé, je l'ai vérifié depuis, et je lui dois d'avoir démêlé du fatras de la jeunesse la voie et la voix qui seront celles du poète adulte. Ce n'est pas rien, et si je tenais à commencer par cette anecdote, c'est qu'elle est en fait d'abord une esquisse du portrait d'un éditeur exigeant et chaleureux. Dans cette maison où l'on n'aime guère les mots en *-isme*, parlons plutôt d'humanité que d'humanisme : tous les poètes-Rougerie ont été comme moi accueillis, rencontrés, et beaucoup, grâce à René et Olivier, se sont rencontrés entre eux à Mortemart pour devenir des amis. Quand la vibration des relations humaines va, à ce point, de pair avec celle de la poésie, le mot «éditeur», concernant les Rougerie, est presque réducteur.

C'est donc en 1948 que René Rougerie,

petit-fils d'imprimeur, fils d'un instituteur et journaliste résistant, lui-même jeune journaliste au *Populaire du Centre* dont son père a pris la direction, fonde les éditions qui porteront son nom.

Après l'expérience de l'animation d'une revue (*Centres*, avec Georges-Emmanuel Clancier et Robert Margerit en 1945 et 1946), il fait d'abord l'acquisition d'un atelier de photogravure et publie ses premiers ouvrages en fac-similé, dont *Cantilènes en gelée* de Boris Vian, et des œuvres de Rousselot, Clancier, Emié, Lescure... À l'aube des années cinquante, René Rougerie s'équipe d'une presse et s'installe à Limoges, au 11 de la rue des Sapeurs. Disons-le tout net : la rue est plutôt mal famée, moins fréquentée par des amateurs de poésie que par des clients de prostituées. À tel point que l'auguste presse de la fin du XIX^e siècle qu'utilise encore aujourd'hui René doit son nom à l'un de ces clients, un agriculteur éméché qui, se trompant d'étage, ouvre la porte de l'atelier et s'étonne : «Ben ! où elle est Gisèle !?». René Rougerie réorientera l'égaré, et gardera «Gisèle» pour baptiser la presse.

À la même époque, avec un catalogue fort de quinze titres, René Rougerie commence son activité de diffuseur. Il le fait de manière originale, puisqu'il «monte», avec ses quinze titres, à Paris... en triporteur. Triporteur désormais aussi mythique que «Gisèle». Il commence à se créer un solide réseau de librairies.

Il a épousé Marie-Thérèse Régerat, issue des Beaux-Arts de Limoges (elle illustra plusieurs des ouvrages de cette période avant de se consacrer définitivement à l'art de l'émail), et Olivier, le fils unique, naît en 1950.

En 1960, la famille et les éditions s'installent à Mortemart, près de Bellac, qu'elles ne quitteront plus. Là, le catalogue s'étoffe et, parallèlement à l'édition des livres, René Rougerie poursuit l'une de ses deux grandes expériences d'animateur et d'éditeur de revue. Avec le poète et conteur Marcel Béalu il publie depuis 1955 *Réalités secrètes*, un trimestriel qui s'attache à faire connaître une littérature à la marge des genres canoniques : poésie, aphorismes, contes, récits fantasti-

Par Jean-François Mathé Photos Claude Pauquet



ques ou décalés. On y lira des romantiques allemands, des textes de surréalistes, de Julien Gracq, de Mandiargues, de Follain, de Paulhan, etc. La revue connaîtra quarante et une livraisons. Autant de perles rares maintenant fort recherchées et devenues l'objet de plusieurs travaux universitaires. Ces années soixante sont aussi une période de rencontre avec



de nouveaux poètes qui deviendront des fidèles, tels Gilbert Socard, Georges Drano, Jacques Arnold ou Pierre Gabriel.

Réalités secrètes ayant fait son temps, René Rougerie commence en 1970 l'aventure de *Poésie présente*, revue trimestrielle, uniquement consacrée à la poésie. Elle vivra intensément jusqu'en 1997 et s'achèvera sur un n° 100. Revue originale, puisque composée de cinq cahiers offrant à cinq poètes un espace pour une trentaine de poèmes. Chaque cahier faisant l'objet d'un tiré à part, de nombreux «jeunes» ont trouvé ici l'occasion de publier une première plaquette diffusée en librairie au même titre que les recueils du catalogue.

Pendant ce temps, Olivier, le fils unique, veillait dans l'ombre. Après avoir achevé ses études de lettres, il annonce à son père qu'il souhaite s'associer avec lui dans le métier d'éditeur. C'est chose faite en 1976 : le père et le fils seront donc artisans associés, et ils se partageront le travail à égalité jusqu'en 1988, année où Olivier prend la direction de la maison dans la continuité. Sa présence permet de découpler l'activité de diffusion, et si désormais le père reste le plus souvent aux commandes du travail d'imprimerie, le fils est au volant de la fourgonnette (qui, avec plus de 500 000 km au compteur, a rejoint dans la mythologie

rougerienne «Gisèle» et le triporteur !) : il sillonne la France entière, la Belgique, le Luxembourg, où l'attendent, solides et fidèles relais, les libraires, les bibliothécaires, et les poètes amis. La production annuelle de la maison est montée jusqu'à vingt volumes, dix aujourd'hui. Le catalogue est riche de quatre cents titres qui vont d'œuvres du début du xx^e siècle, comme celle de Saint-Pol Roux, aux contemporains immédiats, Français et Belges confondus.

Chez les Rougerie, du point de vue éditorial, on fait tout, de A à Z : lecture et choix

concret des choses. Que cette construction porte trace de notre intelligence et de notre sensibilité...»

Trente ans après, rien à changer, sinon remplacer le «je» par le «nous» puisqu'on pourrait lire les mêmes mots sous la plume d'Olivier.

Alors, à ces passionnés, à ces entêtés qui parlent toujours avec le même enthousiasme de leurs livres non massicotés, du papier bouffant des pages doucement «blessé» par le plomb typographique, bon anniversaire, d'autant que pour une fois «soixante ans» rime avec «jeunesse».



des manuscrits, impression typographique, couture et collage, diffusion. Tâches accomplies avec patience et passion ; la main prolonge l'esprit ; subjectivité, sensibilité, liberté, esprit de résistance sont les moteurs de l'action. La variété du catalogue découle de ces principes que René Rougerie a synthétisés lui-même dans cet extrait de l'avertissement qui ouvrait le 1^{er} numéro de *Poésie Présente*, en 1970 :

«Je publierai donc ce que j'aime, uniquement ce que j'aime. Revendiquant même le droit de me tromper. Refusant toute étiquette, ne me laissant enfermer dans aucun système. Capable d'aimer aussi bien une poésie lyrique que celle, concise, où chaque mot porte son poids.[...] Je crois à la rigueur qui doit s'exprimer encore plus dans le vers libre que dans la poésie traditionnelle, que cette rigueur n'efface cependant pas une sensibilité, le

Au fil de l'année 2008, différentes manifestations fêteront le bel âge des éditions Rougerie : dans des librairies au festival Etonnants Voyageurs (Pentecôte), aux Lectures sous l'arbre de Chambon-sur-Lignon (août), à Paris à la Halle Saint-Pierre, en Belgique à la médiathèque de Tournai et à la librairie de la communauté francophone de Bruxelles. Rencontre à Angoulême, à la librairie MCL, le 23 avril à 18h, et fin juin à Montmorillon, à la librairie de l'Octogone.

A consulter : «René Rougerie», n° spécial de la revue *Plein Chant* (1993), *La Fête des ânes* de René Rougerie (Rougerie, 1985). Catalogue sur le site www.editions-rougerie.fr

La restauration du musée d'Angoulême, contigu à la cathédrale romane Saint-Pierre, allie le caractère exceptionnel des collections et celui, monumental, de l'architecture du lieu. Entrée gratuite

Par Astrid Deroost Photos Claude Pauquet

Le monde selon *le musée d'Angoulême*



Aussi vivant que la connaissance et que le supposent des collections, pour deux d'entre elles d'intérêt national et international, audioguidé en français et en anglais, doté du label tourisme et handicap : le musée des Beaux-Arts d'Angoulême, installé dans l'ancien évêché, s'offre totalement rénové, reconfiguré, à la découverte. Depuis le 1^{er} mars. «*Les collections archéologiques et d'art africain sont parmi les plus belles de France, l'architecture du lieu (xix^e-xxi^e siècles) est exceptionnelle, l'entrée est gratuite, la muséographie, pensée pour le grand public, accorde une grande place au plaisir, à l'émotion*», commente Monique Bussac, conservateur en chef, qui a accompagné la métamorphose.

Fermée depuis 2002, la bâtisse renaît, restaurée, agrandie de 1 000 m² et embellie de judicieuses transparences. L'entrée vitrée, transportée côté jardin, ouvre sur une vaste salle synodale, voûtée, jusqu'alors inconnue des visiteurs... devenue hall d'accueil. Sur le flanc de l'édifice, une tour d'angle, de métal et de verre,

dessert désormais les étages et place à portée d'œil les modillons romans de la cathédrale Saint-Pierre.

Tel était le pari lancé aux architectes, en l'occurrence les Parisiens Stéphane Barbotin et Paul Gresham : créer de manière invisible des surfaces supplémentaires dans un monument historique, adossé à un monument historique, logé à la fois dans un périmètre historique et dans un site urbain classé.

A l'intérieur, pour créer la surprise, la muséographie joue en ambiances et en couleurs de la spécificité des collections, elles aussi en partie restaurées : ethnologie ou arts d'Afrique, d'Océanie et du Maghreb, archéologie et beaux-arts.

Fond bleu-vert pour un monumental masque kanak dont un seul double est, à ce jour, connu au monde ou pour une perche cérémonielle des îles Cook ; rouge pour cette autre figure, Toma de Guinée, suspendue parmi treize autres raretés culturelles, africaines, à hauteur de regard ; pigment terre, pourpre, pour l'évocation de grottes de Charente et de leurs vestiges, en

Ci-dessus : salle du Crétacé et salon de peintures de l'ancien évêché.



Le dieu assis
de Verteuil.

grand nombre néandertaliens, qui attirent des chercheurs de toute la planète, pour les grands animaux – reconstitués – de la préhistoire ou l'araucaria fossile du Crétacé ; pour le casque d'Agris, pièce d'apparat celte vieille de 2 400 ans, ciselée d'or, d'argent et de corail ; tons poudrés pour la salle des tableaux et des sculptures allant de la fin du ^{xv}^e siècle à nos jours. Collection support, dès ce mois d'avril, d'une première exposition temporaire, consacrée à l'art actuel et intitulée «Modernes et singulières».

Le monde selon le musée, «slogan culturellement ambitieux et modeste, limité par les collections», précise Monique Bussac, s'étend donc sur quelque 2 700 m². La surface comprend des espaces nouveaux, non dévolus stricto sensu à l'exposition, mais révélateurs de l'activité muséale à venir : salles de conférences, d'animation, de documentation, local pour les chercheurs doté d'une ostéothèque, d'une lithothèque...

«La gratuité des entrées fait partie d'un tout, elle a pour but de faire en sorte que les visiteurs aient une relation libre avec le musée, pour qu'ils viennent, même pour quelques minutes, et surtout reviennent», explique le conservateur. Afin de provoquer cette spirale vertueuse, l'équipe du musée, renforcée de deux assistants de conservation du patrimoine, a prévu d'accueillir le public dans un environnement particulièrement convivial et

dynamique, accessible en continu de 10h à 18h. Animations (payantes sauf pour les scolaires) pléthoriques – jeux de piste en famille, ateliers archéologiques, conférences, visites nocturnes, thématiques, de durée variable, et prestations personnalisées, répondant à la demande des enseignants, des associations –, expositions temporaires, vitrines renouvelées... Cette carte culturelle a pour vocation de captiver et de fidéliser un large public. Après les premiers mois de fonctionnement, les responsables peaufineront d'ultimes détails. «Nous allons voir comment les gens circulent, confie Monique Bussac. Comment ils découvrent et s'approprient le musée.» ■

La restauration du musée a été menée en collaboration étroite avec les Bâtiments de France et l'architecte en chef des Monuments historiques. L'opération a coûté 6,6 M€, financés par la Ville, le Département de la Charente, l'Etat et l'Europe.

De 2003 à 2005, l'équipe du musée a déménagé, mis à plat les collections (10 000 pièces pour l'ethnologie, des centaines de milliers de pièces pour l'archéologie, 3 000 à 4000 pour les Beaux-Arts) et procédé,

avec le concours d'experts missionnés par l'Etat, à leur réévaluation. Les parcours actuels ont été organisés autour des pièces les plus pertinentes. Ce temps de transition a également été consacré à l'informatisation (fiches et photos) des collections. Les travaux de rénovation proprement dits, lancés en 2005, se sont achevés début 2008.

1, rue de Friedland, 16000 Angoulême.
Tél. 05 45 95 07 69
www.angoulême.fr/musee

Matt Broersma a quitté l'Amérique pour le continent de la bande dessinée «vivante». Il réside à la Maison des auteurs d'Angoulême

Par Astrid Deroost Photo Claude Pauquet

Le grand détour de **Matt Broersma**

Dans les histoires aquarellées, parfois bleutées, de Matt Broersma, l'Amérique même momifiée joue au poker. Les fantômes sont suicidaires. Les scénaristes de bande dessinée ont la chemise... hawaïenne. Et le suspense naît au pied des saguaros, silhouettes végétales farouchement humaines. *«Je suis ici pour comprendre le pays où j'ai grandi, qui m'a formé, comprendre pourquoi les histoires de l'Ouest – en réalité ennuyeux – ou de New York intéressent les Européens»*, explique Matt Broersma, 36 ans, parti du Texas voilà presque une décennie.

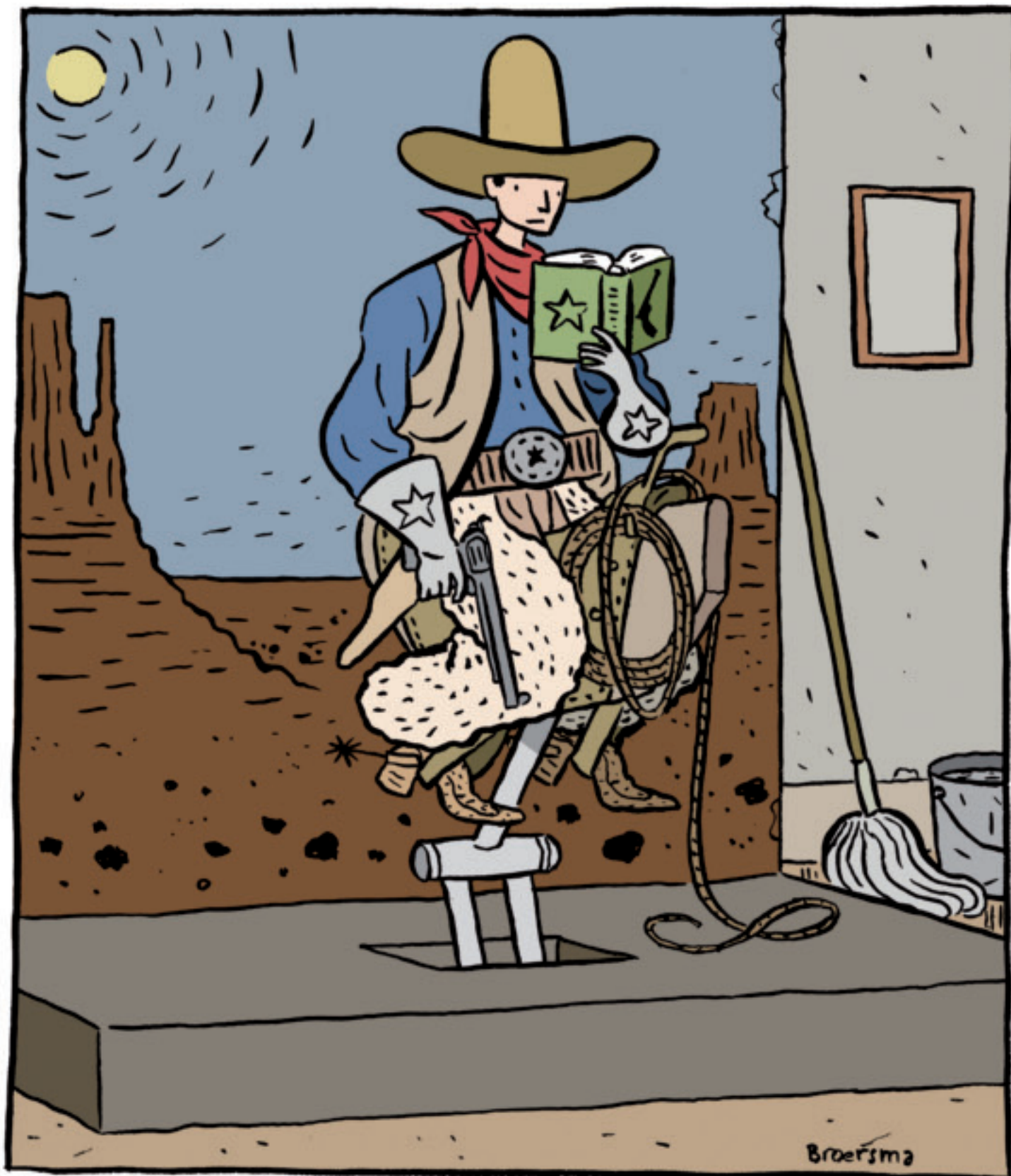
Résident au Royaume-Uni depuis 1999 où il a étudié l'illustration, Matt Broersma a aussi vécu, auparavant, quelques mois au Japon. Erreur de parallaxe en quelque sorte, motivée par un éblouissement pour les films de Hayao Miyazaki. Un moment tenté par le mystère de la seule écriture, il s'est converti à la bande dessinée, séduit *«par la profondeur et la complexité de la production indépendante française»*.

Enfant, l'Américain déniché Tintin à la bibliothèque de San Antonio et s'émerveille. Chez lui, l'atelier de sa mère graphiste lui semble un endroit fascinant. Naturellement, il dessine beaucoup de vaisseaux spatiaux et invente des histoires. Sa période collège coïncide avec

l'émergence de la BD indépendante, il confectionne des fanzines et repère un certain Chris Ware, pour lui emblématique d'un 9^e art expérimental et exigeant. En fac, il publie des strips dans le journal maison puis délaie un temps le dessin. Matt Broersma est diplômé de littérature et étudie le journalisme à Berkeley, lorsqu'il découvre ou redécouvre *«la richesse, l'étonnante diversité, de la bande dessinée française, incroyablement vivante»*. A l'heure où, selon lui, une bonne part de l'Amérique cultive la nostalgie un peu stérile des comics commerciaux des années 1950. L'auteur cite familièrement Chaland, Tardi, David B., Loustal, Flo'h, L'Association... *«J'ai compris qu'il existait une culture dans laquelle un dessinateur peut communiquer avec un public normal. Aux Etats-Unis, quand on dessine on a le sentiment d'être seul au monde. J'avais envie de faire des albums sans être hors la société.»* S'ensuivra le volontaire exil européen. La bibliographie Matt Broersma compte plusieurs ouvrages, livrés aux lecteurs anglophones et/ou francophones, des illustrations pour la presse et la jeunesse. Du récit de voyage autobiographique aux atmosphères oniriques ou policières, de l'expressionnisme à la ligne claire, l'auteur change de trait et improvise des mondes. Revisite les mythes fondateurs étasuniens avec l'infinie distance que lui confère son actuel statut d'observateur. Matt Broersma glisse du romanesque, de l'humour, du merveilleux dans ce qui reste et restera son patrimoine : *«J'ai envie d'exploiter cette mythologie de façon européenne et non-américaine, de donner vie à des images, à des atmosphères, et d'oublier la réalité.»* L'auteur travaille à l'adaptation d'une nouvelle fantastique pour enfants, imagine un anti-western et sent, avoue-t-il, très inspiré par son nouvel environnement, son probable eldorado de la bande dessinée. ■



3^e tome de *Insomnia*, éd. Vertige Graphic à paraître courant 2008. *Hawaii* et *Le Grand Tour*, éd. Fiblb. *Two Days in a Boat*, mattmatt books. *Détour*, Vertige Graphic. *Les neuf vies du chat blanc*, mattmatt books. <http://mattmatt.com>



Le paléontologue poitevin rejoint
l'une des plus prestigieuses institutions
françaises, fondée par François I^{er}
en 1530

Entretien Jean-Luc Terradillos



AGMB

Michel Brunet

au Collège de France

Paléontologue, un métier de naturaliste

Michel Brunet et son équipe ont bouleversé l'histoire de notre origine en mettant au jour, en 1995 et 2001, deux hominidés dans le désert du Djourab au Tchad : Abel (*Australopithecus bahrelghazali*) âgé de 3,5 millions d'années (Ma) puis Toumaï (*Sahelanthropus tchadensis*), préhumain de 7 Ma, le plus ancien connu à ce jour. Ce «chercheur d'os», qui a attendu vingt ans avant de trouver le premier préhumain fossile – sans rien perdre de sa ténacité ni de son imagination – est désormais une grande voix de la recherche française. Il succède à Yves Coppens au Collège de France.

L'Actualité. – Très peu de Poitevins ont été nommés au Collège de France. Vous êtes titulaire de la chaire de paléontologie humaine. Que cela représente-t-il pour vous ?

Michel Brunet. – C'est naturellement une satisfaction personnelle, avec bien entendu un sentiment collectif. Avant tout, c'est la preuve qu'au sein d'une université comme celle de Poitiers on peut devenir leader dans sa thématique scientifique, que des équipes de recherche peuvent parvenir au top international. L'institution vit actuellement un tournant important compte tenu des changements de règles du jeu, alors on doit penser que si c'est possible de parvenir à un tel niveau en paléontologie, ça l'est donc aussi ailleurs, dans d'autres thé-

matiques. En effet, à l'Université de Poitiers, la paléontologie n'avait sûrement pas, a priori plus d'atouts que d'autres. C'est donc aussi la reconnaissance des résultats obtenus par une équipe pluridisciplinaire, la MPFT qui regroupe 60 chercheurs de 10 nationalités. Je suis nommé au Collège mais je n'abandonne pas mon équipe IPHEP* UMR CNRS 6046 qui est désormais dirigée par mes collègues et amis Jean-Jacques Jaeger et Patrick Vignaud.

Je suis très heureux aussi pour mes amis Tchadiens parce que c'est aussi pour eux quelque chose d'extraordinaire, surtout en ces moments particulièrement difficiles qu'ils sont en train de vivre. Car quand j'ai commencé au Tchad, il n'y avait pas de paléontologie. Nous avons formé des jeunes sur le terrain et à l'Université de Poitiers de sorte que maintenant à l'Université de N'Djamena il y a un département de paléontologie qui délivre un enseignement, qui a des chercheurs. Ces jeunes seront prêts à assurer la relève avec les jeunes Français de l'équipe.

Par ailleurs, et cela ne manque pas de sel, un bâtiment a été construit à N'Djamena pour abriter les collections de fossiles. Oserais-je dire qu'il est plus simple de faire une telle démarche à N'Djamena qu'à Poitiers ? En tout cas, ce fut plus rapide...

Il y a une autre raison de satisfaction, plus personnelle, dans un autre registre. Au cours de ces nom-

* Institut international de paléoprimateologie, paléontologie humaine : évolution et paléoenvironnements.



MPFL

breuses années de recherche, il y eut une très longue «traversée du désert» et un drame : la disparition prématurée de mon collègue et ami Abel Brillanceau. Je suis heureux pour lui de notre succès. Il y a contribué.

Vous évoquez votre «traversée du désert». Beaucoup de chercheurs estiment que ce n'est plus possible aujourd'hui de travailler avec autant de liberté, tellement les programmes de recherche sont formatés.

Beaucoup de gens au sein de l'institution, notamment le doyen de la faculté des sciences, m'ont aidé et ont permis que je cherche sans trouver, durant deux décennies... au moins sans trouver ce que je cherchais, en l'occurrence des hominidés. Ce soutien est fondamental. Peu d'institutions auraient accepté une telle démarche. Cela montre qu'on ne peut pas faire de la recherche et des découvertes sur commande. Si l'on veut tracer un nouveau sillon, il faut savoir que cela peut demander du temps. Il est important pour les grands établissements de laisser cette liberté d'action, non pas à 100 % des chercheurs mais d'offrir à certains la possibilité d'aller vers des pistes qui, au départ, ne semblent pas forcément très raisonnables compte tenu des connaissances du moment. Cela serait-il possible maintenant ? Dans certains cas, oui. Durant la dernière décennie, le CNRS

a lancé des programmes pluridisciplinaires, notamment ECLIPSE (Environnements et climats du passé : histoire et évolution) – j'étais membre du comité scientifique. L'ambition était de faire travailler ensemble des chercheurs des départements SDV (sciences du vivant), EDD (environnement et développement durable), SHS (sciences humaines et sociales), SDU (sciences de l'univers), c'est-à-dire en un mot «décloisonner», comme le professe notre collègue et ami Edgar Morin. Une part du budget était prévue justement pour ouvrir de nouvelles voies.

Cependant la société – je pense à la communauté scientifique et universitaire – est ainsi faite que le goût du risque n'est pas toujours celui qui prime. Quand vous êtes chercheur au CNRS, il est difficile de vous engager dans une voie où vous n'aurez pas de résultats rapidement car, alors, vous vous exposez à la sanction, marquée en l'occurrence par une période de stase dans votre carrière. Quand j'ai commencé il était encore possible de faire une carrière sans jamais être évalué – ce qui, il faut l'avouer, n'est pas sérieux. Ce temps est heureusement révolu.

Mais il y a vingt ans, ce n'était pas toujours facile car il faut oser pour être très innovant. Et de plus, quand vous faites une découverte inattendue, l'expérience m'a montré que ce n'est pas non plus aisé de la faire accepter par la communauté scientifique.

Michel Brunet dans les dunes de l'erg de Murzuq, au sud de la Libye. Mission paléanthropologique franco-libyenne.

N'y avait-il pas aussi une querelle franco-française sur le mode Paris-Province ? Car à l'époque la paléoanthropologie française était représentée par Yves Coppens et son laboratoire du Muséum national d'histoire naturelle. Et vous venez jouer les trouble-fête, vous, le franc-tireur d'un laboratoire de taille très modeste, à Poitiers.

Il s'agit souvent malheureusement plus de jalousie que de véritables discussions scientifiques. La meilleure preuve c'est qu'avec Yves Coppens, qui était d'abord au Muséum puis au Collège de France, beaucoup de gens ont souhaité nous opposer l'un à l'autre mais personne n'y est jamais parvenu.

La recherche est une activité humaine pratiquée par des femmes et des hommes qui ont les mêmes qualités et défauts que les femmes et les hommes des autres catégories socioprofessionnelles. Quand vous échouez vos amis sont malheureux et ceux qui ne vous aiment pas s'en réjouissent. Quand vous réussissez, le phénomène s'inverse. Cela porte un nom : la jalousie – je peux vous garantir que le gisement est absolument inépuisable. On n'y changera rien, c'est humain. Donc mieux vaut continuer à faire de la science et laisser de côté ces épiphénomènes sans importance.

Quand vous découvrez Abel, que se passe-t-il dans votre tête ? Est-ce comme la révélation que vous tenez là un nouveau scénario pour l'origine de l'homme ? Ou faut-il attendre la découverte de Toumaï ?

Si c'est une révélation, le moins qu'on puisse dire est qu'elle s'est fait attendre ! Les choses sont à la fois plus simples et plus complexes. Quand, en janvier 1995, on a découvert Abel, le premier Australopithèque connu en dehors de l'Afrique du Sud, de l'Afrique orientale et à 2 500 km à l'ouest de la vallée du Rift, il était clair pour moi qu'il fallait élargir considérablement l'aire

de répartition des hominidés anciens. Mais comme toujours en science, la découverte d'Abel posait plus de questions qu'elle ne pouvait en résoudre.

A partir de ce moment-là, je me suis dit simplement : Abel a 3,5 Ma mais que se passe-t-il avant ? Mon équipe voulait continuer à chercher des Australopithèques et d'ailleurs, l'année suivante, d'autres restes ont été mis au jour dans d'autres sites de même âge. On avait fait un premier pas et on aurait tout le temps de trouver d'autres Australopithèques, mais il fallait tout de suite chercher des niveaux qui nous livreraient des faunes plus anciennes.

C'est ainsi qu'en janvier 1997, alors qu'une équipe de Gédéon Programmes est en train de tourner un film avec nous (*La Piste d'Abel*), je décide de quitter la mission pendant 8 jours. Pour m'isoler et pour prospecter. A quatre dans une jeep, on part dans le désert du Djourab. Une semaine durant laquelle on repère des sites plus anciens (Miocène supérieur), c'est dans ces niveaux qu'en 2001 Toumaï sera mis au jour.

Un bon naturaliste va toujours sur le terrain...

Paléontologue, c'est un métier de naturaliste. Vous pouvez avoir recours à des trésors de technologie mais il faut d'abord aller sur le terrain. Là sont les fossiles. Pas de terrain pas de fossiles, donc pas de nouveautés. Je suis fier d'affirmer que dans mon équipe on a toujours étudié les fossiles qu'on a nous-mêmes récoltés. C'est parfois difficile, pour des raisons climatiques d'abord, car on travaille souvent dans le désert. Les récents événements du Tchad, où une partie de l'équipe s'est trouvée prise au piège, montrent aussi qu'une mission peut être dangereuse. Et au cours de plus de quatre décennies de terrain, j'ai rencontré bien des difficultés. Ainsi j'étais à Kaboul en mai 1978 au moment du premier coup d'Etat... J'ai également connu quelques moments difficiles en novembre 1979 en Irak, et bien d'autres encore, notamment au Nigeria... mais aussi quelques moments de très vive tension dans le désert du Djourab au Tchad. Chercher des fossiles est souvent plus dangereux que d'aller à la chasse aux escargots ou aux champignons ! Mais cela fait partie intégrante de notre métier dans cette thématique.

Jusqu'où pouvait s'étendre le territoire de Toumaï ?

La province biogéographique de Toumaï est sûrement très vaste. Avec la MPFT nous avons montré avec des fossiles de mammifères amphibies, en particulier les hippopotames ou plutôt leurs cousins, les anthracothères, qu'il existait une connexion entre le Tchad et la Libye il y a 7 Ma. Les géologues parlent d'un grand fleuve qu'ils nomment EoSahabi River. Ainsi les frères de Toumaï ont pu monter vers le nord de l'Afrique – ou en descendre. D'autant que la MPFT a également mis en évidence que le Sahara a connu,

TOUMAÏ A BIEN 7 MILLIONS D'ANNÉES

L'âge de Toumaï résulte d'une datation biochronologique, c'est-à-dire fondée sur le degré évolutif des faunes mises au jour sur le site (*L'Actualité* n° 58, octobre 2002). Une méthode de datation absolue, mise au point par le Cerege (dir. Didier Bourlès) confirme que Toumaï a bien 7 Ma. Cette datation est basée sur le béryllium 10, un nucléide cosmogénique atmosphérique piégé dans les argiles. Le résultat a été publié le 25 février 2008 dans la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

LES HOMINIDÉS ANCIENS AU COLLÈGE DE FRANCE

Michel Brunet a prononcé sa leçon inaugurale au Collège de France le 27 mars 2008. Son cours est intitulé «Les hominidés anciens... Une nouvelle histoire à la lumière des découvertes récentes». Depuis le 1^{er} janvier 2008, et pour quatre ans, il dirige un groupe de recherche international (GDRI) qui réunit le Collège de France, l'Université de Poitiers (IPHEP UMR CNRS 6046) et des laboratoires étrangers. L'objectif est de créer une structure internationale afin de pérenniser la recherche.

depuis au moins 7 Ma, une succession de phases humides et de phases arides. Il existait aussi des connexions aquatiques avec une partie du Niger, le Soudan – d’où part le Nil, ou plutôt pour cette période un proto-Nil – et l’Égypte. J’imagine que toute cette partie du continent africain a joué un rôle dans notre histoire à nous les humains, rôle qui était complètement inconnu avant la découverte d’Abel et de Toumaï, et qui reste encore très largement méconnu.

J’ai l’impression d’avoir agrandi le terrain de jeu considérablement. Imaginez qu’à lui seul le bassin tchadien représente 2,5 millions de km² ! La fenêtre est ouverte vers de nouvelles découvertes. Je ne suis pas du tout inquiet sur le fait que les missions paléanthropologiques, qu’elles soient tchadienne, libyenne ou égyptienne, vont découvrir de nouveaux éléments qui conduiront à orienter vers de nouvelles réflexions sur cette partie ancienne de notre histoire. Si l’on compare notre histoire à un livre, il est avéré qu’il y manque des chapitres mais avec la MPFT je suis certain que nous avons commencé l’écriture d’un nouveau chapitre qui, pour le moment, est le plus ancien connu.

Comment situez-vous Toumaï dans l’histoire de notre histoire ?

Revenons un peu en arrière. L’histoire de notre histoire a commencé avec la description du genre *Homo*. Mais au XVIII^e siècle on était créationniste, c’est-à-dire qu’on appliquait à la lettre le texte de la Genèse de la Bible, il fallut beaucoup de temps, et la découverte des restes de Néandertal (1856) pour admettre la notion que l’homme pouvait avoir un ancêtre fossile. Puis, en 1925, Raymond Dart a publié le premier Australopithèque (*Australopithecus africanus*, 3,5 à 2,5 Ma), l’enfant de Taung. La communauté scientifique n’était pas prête à recevoir cette découverte qui arrivait trop tôt, et un peu comme pour Toumaï, elle manifesta des réticences. N’empêche que Raymond Dart venait de décrire un préhumain qui représentait le deuxième grade évolutif de notre histoire à nous les humains.

Il y a une dizaine d’années, Lucy (*Australopithecus afarensis*, 3,6 à 3,2 Ma), «la grand-mère de l’humanité», était le plus ancien hominidé connu.

Depuis 2000 et 2001, nous avons doublé la longueur de nos racines dans le temps grâce aux découvertes de *Ardipithecus kadabba* (Éthiopie, 5,8 Ma), *Orrorin tugenensis* (Kenya, 6 Ma) et Toumaï (7 Ma). C’est le troisième grade évolutif de l’humanité, que je nomme pour l’instant les hominidés du Miocène supérieur. Ainsi nous sommes dans la même situation que Raymond Dart en 1925. Nous avons ouvert un nouveau champ d’investigation sur notre histoire.

D’autres découvertes vont venir mais je crois qu’avec Toumaï nous ne sommes pas très loin de la dernière dichotomie entre les chimpanzés et nous, c’est-à-dire

vers 7 ou 8 Ma. Bien entendu cela ne veut pas dire que Toumaï est à lui seul l’ancêtre de tout le reste de l’humanité. Néanmoins je pense qu’il donne une bonne image de l’humanité naissante.

Comment expliquez-vous le retour du créationnisme ou du dessein intelligent, et comment lutter contre ce genre de désinformation ?

J’ai rappelé combien il fut difficile de faire admettre la notion d’homme fossile parce que ce n’était pas écrit dans la Bible. La rupture radicale date de 1859, année de la publication de l’œuvre maîtresse de Darwin, *De l’origine des espèces*, qui introduit l’idée d’évolution par sélection naturelle et hasard. Il y a



Buste de Toumaï sculpté par Elisabeth Daynes, sur fond du delta de l’Okavango.

encore des gens, essentiellement issus des religions monothéistes, qui croient que c’est Dieu qui a fait l’homme comme c’est écrit dans la Bible. Le meilleur moyen de lutter contre le retour de ces pensées moyennageuses est de ne pas leur faire de publicité. Je ne dis pas qu’il faut les ignorer mais le fait d’en parler leur rend service car dans nos sociétés la publicité va plus vite et a souvent plus de force que tout le reste. La théorie de l’évolution est contestée. Tout simplement, c’est de l’évolution qu’il faudrait parler, car l’évolution est un fait pas une théorie, c’est un fait scientifiquement prouvé, notamment par quelque chose de tangible c’est-à-dire par les fossiles. Et cela n’interfère en rien avec les idées religieuses ou philosophiques de chacun. Si l’on veut vraiment faire quelque chose, c’est au niveau des collèges, des lycées et des centres de culture scientifique qu’il faut agir. Décloisonner les savoirs et aller à la rencontre des jeunes et des moins jeunes pour leur faire partager l’état actuel de nos connaissances. ■

Les séries télévisées mettant en scène la «police scientifique» véhiculent parfois des idées fausses. Le lieutenant Pairon démystifie le pouvoir des «experts»

Entretien Sarah Caillaud Photo Sébastien Laval

Enquêtes criminelles fiction et réalité

Officier de gendarmerie, le lieutenant Christian Pairon décrit le fonctionnement et les étapes d'une enquête criminelle en France. Après dix-huit ans passés en service enquête notamment en tant que technicien de scène de crime (Technicien en Identification Criminelle), il nous explique en quoi les séries télévisées où l'on voit à l'œuvre la «police scientifique» ne sont pas toujours le reflet exact de la réalité.

L'Actualité. – Les séries télévisées sur la «police scientifique» connaissent un véritable succès. Mais sont-elles fidèles à votre quotidien ?

Christian Pairon. – Dans l'ensemble, je trouve ces séries assez réalistes. Les techniques de prélèvements mises en œuvre dans ces fictions sont assez fidèles à la réalité. Dans *Les experts à Miami* par exemple, on les voit rechercher des cheveux avec du scotch sur le tissu d'un véhicule, c'est exactement de cette manière que nous opérons. Les techniques utilisées pour révéler les traces de sang sont également similaires aux nôtres. Il y a cependant quelques incohérences. Notre rapidité d'action est très loin de celle des séries. On y voit des analyses ADN réalisées dans des temps record alors que, dans la réalité, celles-ci peuvent prendre plusieurs jours voire plusieurs mois. De plus, je trouve qu'ils ne prennent pas suffisamment de précautions sur la scène de crime.

Quelles précautions prenez-vous donc lorsque vous intervenez sur une scène de crime ?

Nous partons du principe que chaque intervention laisse des traces. Sur une scène de crime, l'objectif principal est donc de préserver les indices laissés par le ou les auteur(s) des faits. Il peut s'agir par exemple de mégots, d'empreintes digitales, des traces d'ADN, etc. Pour limiter l'intrusion d'éléments externes et

donc éviter de polluer la scène de crime, on «gèle les lieux» en prenant la précaution d'englober impérativement tous les indices et traces appartenant à la scène, et surtout, nous utilisons des combinaisons et des gants, précautions qui ne sont pas toujours présentées dans les séries télévisées. Sur une scène de crime traditionnelle, les techniciens de scène de crime fonctionnent en escargot, c'est-à-dire qu'ils partent du cadavre et élargissent la scène de crime jusqu'à ce qu'elle soit délimitée, intérieur et extérieur compris. A l'inverse, lors d'une explosion, ils partent de l'extérieur pour revenir au centre. Une fois délimitée, et cela est plutôt bien montré dans les séries, la scène de crime est filmée, photographiée et croquée de manière à pouvoir la reconstituer de façon très précise par la suite, éventuellement avec une modélisation en 3D.

Dans quels types d'affaires, les experts scientifiques interviennent-ils ?

La recherche d'indices relève aussi bien d'une enquête criminelle que délictuelle. Nous effectuons les mêmes recherches minutieuses pour un vol avec effraction qui relève du délit que pour des faits criminels tels les enlèvements d'enfants, les affaires de viols, les vols à main armée ou les homicides. C'est l'ampleur de l'enquête qui détermine les moyens techniques à mettre en œuvre. Par exemple, les morts par accident et par suicide, qui représentent la majorité des découvertes de cadavres en France, nécessitent un examen rigoureux du corps et des lieux car un suicide ou un banal accident peut en effet se révéler être un meurtre déguisé.

Comment se déroule l'enquête criminelle ?

Il existe plusieurs types d'enquêtes dans le droit pénal français : l'enquête sur flagrant délit qui inclut le délit et le crime flagrant, l'enquête préliminaire et enfin

l'enquête sur commission rogatoire. Lors d'un crime flagrant, un directeur d'enquête est désigné. Il travaille en partenariat avec un directeur opérationnel chargé de mettre en œuvre les moyens logistiques nécessaires au bon déroulement de l'enquête. Le directeur d'enquête est placé directement sous l'autorité judiciaire compétente : le procureur de la République. Si ce dernier estime que l'enquête doit être poursuivie ou s'il y a mise en examen d'un suspect, une information judiciaire est alors ouverte et c'est le juge d'instruction qui prend en charge le dossier. A l'heure actuelle, on tend de plus à plus à se rapprocher du modèle anglo-saxon avec un procureur gestionnaire à la fois de la partie enquête et instruction.

Dans les séries policières, on voit un acteur réaliser l'enquête de A à Z, des prélèvements sur la scène de crime, à l'analyse des indices en passant par l'audition des témoins. Il semble que dans la réalité, les choses soient différentes ?

A la différence de ce que montrent les séries télévisées, l'enquêteur est complètement séparé du technicien de scène de crime et des experts. Le technicien de scène de crime est chargé de la partie prélèvement des indices : recherche, découverte, prélèvement, conditionnement et transmission. L'analyse des indices est ensuite confiée à des experts. Pour la gendarmerie, la majorité des indices mis sous scellés sont envoyés dans les laboratoires de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) à Rosny-sous-Bois. Aucun de ces experts n'a un rôle d'enquêteur. Leur mission ne consiste pas à interpréter mais à apporter des précisions techniques sur les analyses effectuées. D'ailleurs, ils ne disposent pas des tenants et des aboutissants de l'enquête. Le directeur d'enquête s'appuie ensuite sur les constatations des techniciens de scène de crime et sur les résultats d'analyse des experts. Il a une vision globale de l'affaire. Sur certains homicides, il peut avoir sous son autorité une trentaine d'enquêteurs. Répartis en équipes, les enquêteurs travaillent sur des hypothèses différentes et le directeur d'enquête synthétise les éléments ramenés chaque soir par chaque groupe. Cela est d'ailleurs assez bien montré dans les séries télévisées.

Les progrès de la science ont donc bouleversé les techniques de l'enquête policière.

Les méthodes de prélèvements et d'analyse sont de plus en plus précises et performantes. Nous pouvons réaliser aujourd'hui des micro-prélèvements et les experts peuvent analyser des indices de l'ordre de l'infiniment petit. Il y a quatre ans, l'assassin de la jeune fille de l'île de Ré a ainsi été confondu et arrêté grâce à une trace d'ADN laissée sur les sous-vêtements de sa victime.

Aujourd'hui, les aveux ne suffisent plus à condamner une personne. Les «preuves scientifiques», comme l'ADN, sont-elles devenues incontournables ?

A l'heure actuelle, l'aveu n'est plus la reine des preuves, mais les indices matériels comme l'ADN ne font pas tout. L'ADN d'une personne peut se trouver sur les lieux d'un crime alors que celle-ci ne s'y trouvait pas au moment des faits. Certains criminels déposent même des éléments externes, tels des mégots, pour brouiller les pistes des enquêteurs. Si elle apporte des indices matériels indispensables, cette preuve scientifique doit s'accompagner d'une véritable enquête de fond et il n'y a pas d'enquête judiciaire sans une enquête de voisinage, de l'observation, des constatations et des auditions. L'ADN est un élément du «puzzle» qui permettra de confirmer ou d'infirmer une culpabilité. Autrement dit, les preuves scientifiques sont incontournables mais elles doivent être en concordance avec tous les autres éléments d'investigations. ■



IRCGN : «VRAIS» EXPERTS

Les «preuves scientifiques» sont devenues incontournables et pour les analyser les forces de l'ordre font appel à des experts. Si la police possède sept laboratoires différents, la gendarmerie a choisi de regrouper toutes ses activités scientifiques à Rosny-sous-Bois. Créé en 1987, l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) est organisé en trois grandes divisions

criminalistiques : «physique et chimie», «ingénierie et numérique» et «identification humaine».

EXPOSITION À L'ESPACE MENDÈS FRANCE

Du 27 mai au 23 novembre 2008, les techniques de la «police scientifique» sont présentées et expliquées dans l'exposition «Scène de crime» créée par l'Espace Mendès France à Poitiers.

Au carrefour de plusieurs disciplines (droit, médecine, paléontologie, etc.), l'odontologie médico-légale présente un intérêt certain en criminologie, notamment pour la recherche de l'identité des victimes

Entretien Sarah Caillaud Photos Sébastien Laval

L'identification par les dents

Chirurgien dentiste, Pierre Fronty est spécialisé en odontologie médico-légale. Expert près la cour d'appel de Poitiers, il enseigne également sa spécialité dans le cadre d'un diplôme universitaire de la faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers.

L'Actualité. – Pourquoi la dent est-elle intéressante au niveau médico-légal ?

Pierre Fronty. – Contrairement au reste du corps, l'organe dentaire possède des qualités exceptionnelles en termes de résistance et de pérennité. Après la mort de l'individu, une dent peut résister très longtemps y compris dans des conditions extrêmes. Les magistrats nous font donc appel pour identifier des squelettes, des victimes noyées, des corps carbonisés ou en très mauvais état. En effet, lorsque l'ADN est inexploitable, nous pouvons toujours faire « parler les dents ». Ainsi, après le tsunami en Asie du Sud-Est (2004), selon les

pays concernés, 50 % à 95 % des victimes ont été identifiées grâce à leurs dents.

Quels secrets une dent peut-elle livrer sur un individu ?

La dent fournit de nombreux renseignements : anatomiques, physiologiques, pathologiques ou thérapeutiques. On peut notamment déterminer avec une certaine approximation l'âge et le sexe d'une personne, ainsi que ses habitudes de vie. Par exemple, l'usure des dents nous permet parfois de reconnaître un gaucher. Autre exemple, l'analyse d'un échantillon de tartre, à l'aide d'un spectrographe de masse, peut nous dire si l'individu se droguait, fumait ou suivait un traitement médical. Enfin, la denture d'une personne conserve les traces des pathologies bucco-dentaires, des actes chirurgicaux et des soins dentaires réalisés par des professionnels de santé. De la couronne au bridge, en passant par la prothèse ou l'amalgame, toutes ces traces quasiment indélébiles caractérisent un individu.

Chaque individu a donc une « carte d'identité » dentaire.

Chaque denture est unique. La grande variabilité des caractères rend possible l'identification. Nous sommes environ 60 millions de Français et il existe autant de dentures différentes.

J'ai imaginé un code numérique de neuf chiffres par dent définissant les caractéristiques de la denture d'un individu à un moment précis. Chaque code correspond à un état de la dent : si elle est présente, elle peut être saine, malade ou traitée, et si elle est absente, elle a pu être remplacée ou non. Ainsi, l'arrivée de l'informatique dans les cabinets dentaires et la numérisation des données bucco-dentaires faciliteront l'identification d'un individu inconnu.



Quelle est votre méthode de travail ?

Nous sommes sollicités pour des identifications unitaires ou de masse comme ce fut le cas lors du carambolage de l'autoroute A10 près de Poitiers en 2002. Si les enquêteurs proposent une identité pour chaque victime, nous comparons les indices post-mortem avec les données ante-mortem.

On s'appuie par exemple sur les dossiers médicaux, les fichiers dentaires, les radiographies ou les informations communiquées par la famille. Pour affirmer qu'il s'agit de la même personne, il faut donc trouver suffisamment de points de concordance entre ces données.

Lorsque nous ne disposons d'aucune identité présumée, nous établissons «une silhouette» de la victime (sexe, âge, habitudes de vie...) et parfois, nous réalisons une reconstruction faciale.

Vous avez analysé la mandibule d'Abel et la mâchoire de Toumaï. En paléontologie et en odontologie, les démarches sont finalement proches...

En matière d'identification, paléontologue et odontologue travaillent sur les os et les dents. Si le premier s'intéresse aux fossiles et le second aux hommes actuels, leur démarche est sensiblement identique. Notre méthode de travail a ainsi été la même dans le désert tchadien et sur l'autoroute A10. Dans les deux cas, nous quadrillons le terrain, nous réalisons des photographies, nous recherchons les pièces anatomiques, souvent en tamisant le sable du désert ou les résidus calcinés des véhicules. Ces pièces sont numérotées, analysées, radiographiées, reconstituées... Ainsi, à partir des os et des dents, la même méthodologie permet de mettre un nom sur une victime actuelle ou d'identifier un fossile vieux de plusieurs millions d'années. ■

Médecin légiste, l'expert du corps

Stomatologue, Michel Sapanet a finalement privilégié sa seconde spécialité. Expert près la cour d'appel de Poitiers, il dirige l'unité médecine légale du CHU de Poitiers qui réalise une soixantaine d'autopsies par an.

L'Actualité. – Dans quel cas fait-on appel à vous ?

Michel Sapanet. – Nous sommes requis par l'autorité judiciaire pour des suicides, des homicides, des victimes de la route ou des morts suspectes (affaires de bébés secoués par exemple). Contrairement aux idées reçues, nous ne travaillons pas uniquement sur des cadavres mais également sur des victimes vivantes. Nous réalisons des expertises dans des affaires de responsabilité médicale et nous évaluons par exemple les dommages pour des victimes d'agression ou d'accident de la route.



Quel est votre rôle dans une enquête criminelle ?

Le médecin légiste est l'expert du corps. Chargé d'estimer la date de la mort et de déterminer les causes et les circonstances de celle-ci, il intervient directement sur le lieu du crime. Les indices présents sur le corps et les éléments recueillis sur la scène de crime puis dans la salle d'autopsie lui permettent par exemple de déterminer la direction des coups de couteau, le trajet de la balle dans le corps ou encore la position de la victime par rapport à son agresseur. Ces constatations médico-légales peuvent être essentielles pour distinguer une agression d'une légitime défense.

Quels critères utilisez-vous pour dater la mort d'un individu ?

La prise de température et l'observation des phénomènes cadavériques sont des méthodes très efficaces à court terme. Dans les 24 à 36 heures suivant le décès, le corps devient rigide et une coloration

lie-de-vin apparaît sur certaines régions du corps du fait de la pesanteur. C'est ce qu'on appelle les lividités. La concentration du potassium dans l'humeur aqueuse de l'œil peut également nous renseigner. Mais, plus on s'éloigne de l'heure de la mort, plus ces données deviennent imprécises. Il faut alors utiliser d'autres méthodes telles que l'étude des insectes nécrophages, travail qui est confié aux experts en entomologie.

Pour les causes de la mort, il faut réaliser une autopsie...

Au préalable, nous effectuons un examen externe du corps et si possible un scanner corps entier. Puis, le légiste réalise des prélèvements qui sont envoyés à d'autres experts tels des cheveux pour l'analyse ADN ou les liquides du corps pour l'examen toxicologique. Enfin, chaque organe est étudié et disséqué pour détecter d'éventuelles anomalies (tumeurs, lésions traumatiques, hématomes, etc.).

L'autopsie n'est pas un acte médical anodin. Quelle relation entretenez-vous avec le corps du défunt ?

La notion de respect du défunt est très importante. Malgré cela, pendant l'autopsie, le corps devient un objet d'étude. Une fois l'examen terminé, la restauration tégumentaire, le toilettage et l'habillage du défunt lui permettent de retrouver sa dignité humaine. Pour un légiste, le respect de la personne passe par la recherche du coupable et l'élucidation de l'enquête.

LES CAHIERS D'ODONTOLOGIE MÉDICO-LÉGALE

Les années de recherches menées par Pierre Fronty, Michel Sapanet et Charles Georget ont donné naissance aux Cahiers d'odontologie médico-légale. Publiée par Atlantique, les éditions de L'Actualité scientifique Poitou-Charentes, cette collection traite des différents aspects de cette discipline. Les trois premiers tomes sont consacrés à l'identification. Les prochains auront pour objet les dommages bucco-dentaires, les questions de responsabilité médicale, les morsures et les catastrophes. Pour clore cette collection d'environ dix volumes, un atlas iconographique est prévu.

La reconnaissance des empreintes digitales est la plus ancienne méthode d'identification encore utilisée de nos jours. A l'IRCGN, près de 600 expertises sont réalisées chaque année principalement dans le cadre d'affaires criminelles

Entretien Sarah Caillaud

L'empreinte digitale *doyenne des preuves*

Après une maîtrise de chimie obtenue à l'Université de Poitiers, Nicolas Thiburce a choisi d'embrasser une carrière de gendarme et de s'orienter plus spécifiquement vers la criminalistique. Titulaire d'un master en identification forensique de l'Ecole de sciences criminelles de Lausanne, il occupe, à 33 ans, le poste de chef du département empreintes digitales à l'IRCGN.

L'actualité. – Depuis quand utilise-t-on les empreintes digitales ?

Nicolas Thiburce. – William Herschel, administrateur en Inde, fut le premier en 1877 à généraliser l'utilisation des empreintes digitales comme moyen d'authentification dans l'administration pénitentiaire. Cependant, d'un point de vue criminalistique, le véritable précurseur de l'emploi des dessins papillaires

aux fins de résolution d'enquête fut le docteur Henry Faulds. Il faut attendre les travaux de Francis Galton, cousin de Darwin, pour que la preuve dactyloscopique s'impose. Sous son influence, l'Angleterre abandonne officiellement, en 1901, l'anthropométrie criminelle au profit de l'empreinte digitale. Néanmoins la première résolution d'un crime sur la base de trace papillaire aurait eu lieu en Argentine en 1892.

Et en France ?

L'empreinte digitale a été utilisée pour la première fois par Alphonse Bertillon, chef du service de l'identité judiciaire, pour la résolution d'un crime survenu en 1902. A l'époque, il ne croyait pas à la puissance de la preuve dactyloscopique comme moyen d'identification mais il y voyait davantage une méthode complémentaire à son système d'anthropométrie criminelle. De nos jours, celui qui reste le référent est le docteur Edmond Locard, car il a mis au point, à la veille de la Première Guerre mondiale, ce que l'on a appelé plus tard «la règle des 12 points».

Qu'est-ce que cette règle des douze points ?

Les dessins digitaux sont uniques et permanents. Même les vrais jumeaux n'ont pas les mêmes traces papillaires. Depuis 1914, une identification se réalise sur la base de douze points de concordances. Lorsque l'on trouve douze minuties identiques (arrêts ou bifurcations de lignes par exemple) entre deux traces, on peut être sûr qu'il s'agit de la même personne.

Quelles sont vos méthodes pour révéler les empreintes digitales ?

Pour révéler et éviter d'altérer des traces papillaires, nous utilisons des procédés physiques, chimiques et physicochimiques en fonction de la nature du support

LE FICHER AUTOMATISÉ DES EMPREINTES DIGITALES

Créé en 1987, le FAED recense aujourd'hui 2,76 millions d'individus. «Ces empreintes sont relevées dans le cadre d'une enquête pour crime ou délit flagrant, d'une enquête préliminaire, d'une commission rogatoire ou de l'exécution d'un ordre de recherche délivré par une autorité judiciaire», explique le lieutenant François Drillet, chef du FAED au Service technique de recherche judiciaire et de documentation. Cette base de données renferme également 167 000 traces non identifiées relevées sur les scènes de crime ou délit. Les dessins papillaires y sont stockés vingt-cinq ans. Si une trace n'est pas identifiée, elle sera effacée

après le délai de prescription soit dix ans pour un crime et trois ans pour un délit. L'accès à ces données personnelles est bien évidemment réservé aux opérateurs habilités de la police et de la gendarmerie.

DU BOUT DES DOIGTS JUSQU'AUX OREILLES

On connaît l'empreinte digitale, l'empreinte palmaire mais également l'empreinte génétique. Plus surprenant, des experts de Rosny-sous-Bois étudient les traces d'oreilles. Elles aussi sont propres à chaque individu. Un criminel curieux qui aurait laissé traîner ses oreilles trop près d'une porte peut ainsi être confondu.

et des conditions environnementales de son stockage. Les empreintes peuvent ainsi être révélées sur des supports poreux (papier), semi-poreux et non poreux (sac plastique, verre, etc.) plusieurs années après leur apposition.

Les empreintes digitales sont-elles tombées en disgrâce ?

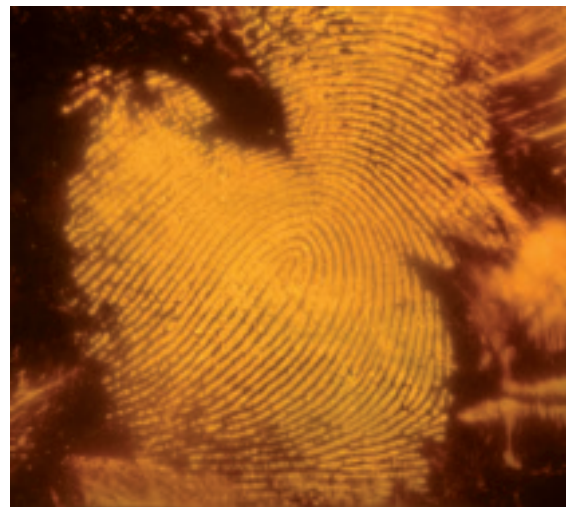
L'identification de victimes sur la base des empreintes digitales est un moyen fiable, reconnu, accepté et surtout répandu ce qui facilite son accessibilité. C'est donc un outil facile à collecter pour une réponse rapide. Un dessin papillaire peut se révéler en quelques minutes et peut être traité en 48 heures dans la base nationale. L'existence par ailleurs du Fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) est également une base de données plébiscitée dans le cadre d'une découverte de cadavre non identifié.

En effet, la numérisation des traces nous permet dans un premier temps d'améliorer leur qualité, en procédant par exemple à des grossissements, en jouant sur le contraste, sur les couleurs pour soustraire un bruit de fond et pour isoler une information invisible à l'œil nu. Pour une identification, l'informatique permet également d'aller plus loin et plus vite car c'est un outil de discrimination de masse. Mais, nous sommes bien loin du principe de superposition vu dans les séries télévisées. Le classement proposé par l'ordinateur constitue une orientation et le dactyloscopiste doit

systématiquement intervenir pour valider ou non les choix proposés par les logiciels.

L'empreinte digitale peut-elle être considérée comme une preuve formelle ?

L'empreinte digitale est probablement la preuve matérielle qui a fait l'objet de la plus grande validation opérationnelle en criminalistique. Une identification formelle peut donc être effectuée sur la base d'une signature digitale. Mais cette preuve doit être interprétée avec une méthodologie rigoureuse pour éviter toute fausse identification. La preuve papillaire est donc formelle, seule l'interprétation de l'expert peut être discutée. ■



Trace révélée au cyanoacrylate (appliqué sur support non poreux), un composé qui se polymérise en présence de constituants de la trace papillaire. Ici, il a été suivi d'un rehaussement à l'aide d'un composé luminescent.

A VISAGE DÉCOUVERT

Donner un visage à un squelette non identifiable est une des missions du département Anthropologie-Thanatologie-Odontologie de l'IRCGN. «Nous réalisons une dizaine de reconstitutions faciales par an. L'objectif étant de relancer l'enquête et de déclencher des appels à témoins», explique le lieutenant Jean Richebé, adjoint au chef de ce département du fort de Rosny-sous-Bois. Si, autrefois, réaliser un moulage en argile à partir d'un crâne pouvait prendre plusieurs semaines, aujourd'hui, grâce à l'informatique, la reconstitution faciale nécessite quelques jours de travail. En 1994, il avait fallu par exemple deux mois pour réaliser un moulage à partir du crâne de l'individu retrouvé dans le Clain. Aujourd'hui, par informatique, les épaisseurs de tissus mous sont matérialisées sur le crâne. Les régions nasales, buccales et oculaires sont délimitées. Par ailleurs, un visage de synthèse est obtenu grâce à un logiciel de portrait robot. Il suffit ensuite

d'associer l'image du visage de synthèse et celle du crâne, pour obtenir un premier résultat. Quelques retouches et le tour est joué. Les gendarmes disposent d'un visage de base informatisé. Certes, certains éléments comme la corpulence, les rides ou les oreilles demeurent impossibles à restituer avec certitude, mais «grâce à l'informatique, notre méthode est moins subjective», précise Jean Richebé. Les logiciels nous permettent de modifier la chevelure, de rajouter une barbe ou d'autres éléments à la figure et ainsi d'établir un panel de visages.» S. C.

TRACES BIOLOGIQUES SOUS L'ŒIL DES EXPERTS

Tâche de sang, cheveu, salive sur un mégot, cellules de peau sur un téléphone, trace de sperme... Grâce au Britannique Alec Jeffreys (1985), les scientifiques de l'IRCGN peuvent établir, à partir d'une trace biologique, le profil génétique d'un individu. Cette méthode consiste à isoler puis amplifier un fragment d'ADN génomique non codant, puis à repérer des régions spécifiques

appelées STR (Short Tandem Repeat). La répétition de ces séquences particulières varie d'un individu à l'autre : il s'agit de l'empreinte génétique. «Le risque de correspondance fortuite, autrement dit la probabilité d'être en présence de deux personnes génétiquement identiques est de l'ordre de un sur un milliard», précise le chef du département biologie, Yves-Marie Borde. Depuis une dizaine d'années, les experts réalisent également, pour des cadavres très anciens ou des ossements, des analyses d'ADN mitochondrial, moins précis mais très résistant. C'est d'ailleurs de cette manière que les restes de la famille du Tsar de Russie assassinée en 1917 ont été identifiés. Mais, contrairement aux idées reçues, l'ADN n'est pas pour autant la reine des preuves et présente aussi ses limites : «Nous sommes incapable de le dater, insiste Yves-Marie Borde. Une trace d'ADN trouvée sur une scène de crime peut appartenir à un individu qui s'y trouvait deux jours voire dix ans avant les faits. Sans enquête, l'ADN ne sert à rien». S. C.



La preuve par les armes

Entretien **Sarah Caillaud**

Photo **Gendarmerie nationale**

Chef du département balistique à l'IRCGN, le capitaine Alain Pasquier est chargé avec sept autres experts de l'exploitation des indices liés aux armes à feu.

L'Actualité. – Quelles expertises vous demande-t-on ?

Alain Pasquier. – Le travail du balisticien est très varié et le type d'affaires traitées va de la simple découverte d'armes à feu à l'homicide ou la fusillade. Par exemple, nous sommes sollicités pour identifier des armes ou des munitions (type, marque, modèle). Nous disposons pour cela de plusieurs bases de données et d'une collection de 6 000 armes de référence collectées chaque année auprès des

greffes des tribunaux de grande instance. Nous sommes également amenés à comparer des étuis ou des projectiles retrouvés sur une scène de crime avec l'arme d'un suspect. Par ailleurs, notre département se consacre à l'étude des conditions de tir : distance, trajectoire, poste de tir, ainsi qu'à la balistique lésionnelle, en collaboration avec les médecins légistes. Enfin, à l'IRCGN, nous sommes les seuls experts français en mesure de caractériser chimiquement un tir, c'est-à-dire de prouver scientifiquement qu'une arme a été utilisée récemment.

A partir d'un simple projectile, qu'est-ce qui vous permet de discriminer telle arme plutôt qu'une autre ?

Aujourd'hui, 875 millions d'armes circulent dans le monde, malheureusement les fabricants ne nous communiquent pas ou très rarement leurs données administratives (traçabilité des armes) voire techniques. Nous travaillons donc

par comparaison entre le projectile ou l'étui récupéré avec une arme suspecte et ceux de la scène de crime. Par exemple pour les armes à canon rayé, l'observation macroscopique du nombre de rayures, de leur orientation et de leur largeur nous permet de déterminer rapidement un type d'arme, voire un modèle particulier. Ensuite, nous allons comparer les signatures balistiques car chaque arme à feu possède la sienne. En effet, quand un projectile est tiré, lors de son passage dans le canon, des micro-traces s'impriment sur sa surface.

Quels types d'armes analysez-vous ?

Nous travaillons quotidiennement sur des armes de chasse ou de petits calibres, car il s'agit des modèles très répandus qui étaient encore en vente libre il y a quelques années. Suite à l'attaque d'une patrouille de police à Béziers par un lance-roquette en 2001, le département analyse aussi ce type d'armes de guerre.

Tir d'essai réalisé par un expert du département balistique de l'IRCGN à l'aide d'un revolver

L'informatique, nouvel outil pour les criminels

« **A**ujourd'hui, il n'y a plus une seule enquête criminelle sans objet numérique à analyser », insiste Nicolas Duvinage, chef du département Informatique-Electronique de l'IRCGN. De la délinquance économique et financière à l'homicide, en passant par les contrefaçons bancaires et le trafic de stupéfiants : le panel d'affaires où les spécialistes en informatique doivent intervenir est en effet très large. Pour y faire face, la gendarmerie a mis en place un dispositif d'intervention à trois étages.

Pour une simple enquête d'escroquerie sur eBay, nul besoin d'être docteur en informatique, l'enquêteur de base intervient. Plus expérimentés, les 150 enquêteurs spécialisés dits « N-TECH » présents sur tout le territoire peuvent, quant à eux, être appelés comme officiers de police judiciaire dans des affaires où le volet technologique est important (intrusion dans un serveur, contrefaçon bancaire, pédophilie sur internet, etc.) ou en tant que techniciens pour analyser un support numérique telle une carte

bancaire, un téléphone portable ou un lecteur MP3. Au sommet de cette hiérarchie, on trouve le STRJD (service technique de recherche judiciaire et de documentation) et les laboratoires d'analyse de l'IRCGN. Le premier lutte contre la cybercriminalité. « De même que dans les rues, des gendarmes patrouillent sur Internet pour lutter contre les infractions », précise Nicolas Duvinage. Ils recherchent par exemple des sites où l'on trouve des images pédo-pornographiques, des recettes de bombes artisanales ou des incitation à la haine raciale. Les experts de l'IRCGN interviennent pour leur part en dernier recours, pour des affaires sensibles et médiatiques ou pour analyser des supports numériques présentant une difficulté technique : disque dur en panne, téléphone endommagé ou composants électroniques protégés par des mots de passe par exemple. S. C.



IRCGN - ETM

PRÉCIEUSES AUTOMOBILES

Pour les experts de l'IRCGN, une voiture est une véritable mine d'informations. A partir de débris présents sur les lieux d'un accident (pare-choc, bris de glace, etc.), les gendarmes du département « Véhicules » peuvent déterminer précisément le type, la marque voire même l'année de fabrication du véhicule en cause. Les traces de pneus laissées au sol sont également précieuses, car du modèle de pneumatique, les experts sont en mesure d'établir une liste de véhicules suspects. De même, un infime éclat de peinture peut parler. Une automobile en comporte plusieurs couches et à chaque constructeur sa combinaison. La comparaison de l'analyse des peintures (à l'aide de microscopes et spectrographes) à la base de données nationales des constructeurs peut notamment permettre de remonter jusqu'à la série. Ce type d'expertises a permis par exemple de retracer les circonstances de nombreux accidents mortels, comme celui de Lady Di sous le pont de l'Alma. S. C.

Indices vivants

Chaque année, la gendarmerie découvre environ 700 cadavres. Pour les corps dans un état avancé de décomposition, les magistrats font appel aux entomologistes. Science qui étudie les insectes se succédant sur un cadavre, l'entomologie légale ne permet pas de dater la mort avec exactitude mais vise à établir un intervalle post-mortem. « Nous déterminons le moment où les insectes ont eu accès au corps », précise le capitaine Dourel, adjoint au chef du département entomologie. Nécrophages, nécrophiles puis opportunistes : les in-

sectes viennent se loger par vagues successives sur le cadavre. Il s'agit donc pour ce laboratoire de l'IRCGN, créé en 1992, de placer dans une salle d'élevage les œufs, larves et pupes prélevés sur la scène de crime puis d'observer le cycle de développement des insectes pour estimer leur âge. Depuis trois ans, les experts de ce laboratoire s'intéressent également au pollen. En 1978, cette technique avait permis de retracer le parcours du véhicule des Brigades rouges, assassins du premier ministre italien Aldo Moro. S. C.

Phase d'identification de spécimens



La force du CHU de Poitiers



Soins, enseignement et recherche sont les trois missions assignées aux centres hospitaliers universitaires par l'ordonnance de 1958. Ce dossier montre les atouts du CHU de Poitiers, explique ses projets de développement en ces domaines et présente les trois équipes de recherche labellisées par l'Inserm

Le nouveau bâtiment Urgences biologie médicale. Architectes : AIA Atelier de la Rize (Nantes). Photo Thierry Seldubuisson.
La passerelle principale qui relie directement les urgences aux blocs opératoires. Photo Thierry Aimé - CHU

Les médecins compagnons

Jean-Pierre Dewitte est le directeur général du CHU de Poitiers depuis 1998. Il nous livre son point de vue sur les apports et l'avenir des hôpitaux universitaires.

L'Actualité. – Que faut-il retenir depuis l'ordonnance Debré et la création des CHU ?

Jean-Pierre Dewitte. – L'apport le plus important de ce mariage entre la pratique, l'enseignement et la recherche, c'est la survivance du compagnonnage. Les études de médecine sont les seules à proposer une intégration aussi durable avec la pratique. Et, plus l'étudiant avance dans son cursus, plus le soin prend de la place, pour finir sur l'internat. Ce n'est possible que grâce au mariage entre l'université et l'hôpital. Les patients, eux, bénéficient surtout des relations constantes entre la recherche et le soin. En effet, les découvertes sont répercutées très vite de la paillasse au lit tandis que ces allers et retours constants font aussi progresser l'enseignement.

Quelle évolution peut-on envisager pour les CHU ?

L'axe majeur d'évolution des hôpitaux est leur périmètre d'action. Le CHU s'occupe des patients qui sont proches de lui, c'est son rôle de proximité. Le CHU est le leader du département mais c'est aussi le recours régional : il est le seul à proposer certains soins en Poitou-Charentes. En même temps, il ne pourra plus développer seul certaines activités qui requerront une échelle interrégionale. Cette échelle existe aujourd'hui avec Hugo, le réseau des hôpitaux universitaires du Grand-Ouest qui s'étend de Brest à Poitiers.

Les plateaux techniques permettront des diagnostics précoces et des investigations rapides. Cette technique s'appuiera sur une organisation qui permet la réalisation des soins «plus faciles» par d'autres structures. Il y aura donc une réduction forte du nombre de lits. Les CHU se structurent déjà en pôles d'activités réunissant 200 à 300 lits et ne raisonnent plus sur des volumes de 1 000 à 2 000 lits. Dans ce domaine, le

CHU de Poitiers était en avance mais ce mouvement se généralise. Poitiers était aussi en avance avec la formation d'une zone dédiée à la santé, sorte de campus sanitaire, réunissant la faculté, les soins publics, les soins privés, les laboratoires et les centres médicaux. Cela aussi se développe ailleurs en France.

L'hôpital s'ouvre sur l'extérieur avec la chirurgie ambulatoire et l'hospitalisation à domicile. Cette ouverture sera favorisée par le changement de statut des médecins qui doit permettre une plus grande perméabilité entre la médecine de ville et la médecine hospitalière. Un dossier médical peut circuler, pourquoi pas les hommes. Attention, les CHU ne sont pas seulement confrontés à des opportunités, il y a des dangers dont celui de considérer la santé comme une valeur marchande. Dans ce schéma, si les soins ne sont pas rentables, ils s'arrêtent immédiatement.

Vous avez évoqué les évolutions d'organisation. Qu'en est-il de la médecine ?

Le diagnostic a beaucoup progressé grâce à la biologie : l'étude des gènes défaillants rend les prédictions possibles. De plus, l'imagerie avec la 4D Dynamique s'est considérablement améliorée. Aujourd'hui, avec les analyses protéomiques, on peut utiliser cette imagerie à l'échelle du gène et observer la cinétique de ces noyaux. Cela ouvre la porte à des connaissances beaucoup plus précises. Ces techniques (comme les séquenceurs d'ADN) vont nous permettre d'avancer sur la grande question : comment des cellules normales deviennent-elles cancéreuses ? Sur le volet réparateur, on peut affiner les traitements en fonction de la composition cellulaire et génétique du patient. Demain, nous serons capables de prévoir la survenue de certaines pathologies chez certaines personnes. Ces avancées comportent aussi des risques évidents du point de vue éthique. D'énormes travaux sont réalisés sur les cellules souches, totipotentes. Dans ce domaine le CHU veut s'engager dans une banque de cordons. ■

Attention aux réformes trop rapides

Jacques Santrot, en tant que maire de Poitiers de 1977 à 2008, a été le président du conseil d'administration du CHU pendant 31 ans.

Comment décririez-vous la fonction de président du conseil d'administration ?

Ce n'est pas le même rôle que maire. L'administration et les questions médicales étant assurées par ailleurs, j'assurais essentiellement des fonctions de coordination et de suivi de préparation budgétaire en interne et de représentation vis-à-vis de l'extérieur.

Quelles opportunités à saisir, quels dangers pour le CHU ?

Un danger surtout : l'excellence médicale doit subsister et l'hôpital ne doit pas mettre sa situation en danger en mettant en place des réformes trop rapides comme la tarification à l'activité.

Jacques Santrot lors de sa dernière cérémonie des vœux au CHU en tant que président du conseil d'administration, entre le professeur Allal, président de la commission médicale d'établissement, et Jean-Pierre Dewitte, directeur général.

Que retenir des 50 ans ?

Il faut rendre justice à ceux qui ont voulu valoriser l'hôpital en liant l'enseignement, la médecine et la recherche. C'est Pierre Mendès France qui a réuni la commission des sages dont faisaient notamment partie Jean Dausset, Jean Bernard et Robert Debré. Ils ont imaginé l'hôpital d'aujourd'hui. Le professeur Debré a réussi à persuader De Gaulle alors que personne ne voulait de cette réforme, que ce soit les médecins ou les enseignants. C'est grâce à eux que nous sommes à ce niveau. Les CHU sont les seuls à fournir cette qualité de soins qu'on ne retrouve pas ailleurs. Le secteur privé faisant la médecine la plus rentable. Pas la plus coûteuse.



CHIFFRES CLÉS DU CHU

1 579 lits et places sur deux sites : la Milétrie et Louis-Pasteur.

Personnel médical : 1 187 personnes.

Personnel non médical : 4 153 équivalents temps plein.

Hospitalisation complète : 63 000 entrées, 307 000 journées, durée moyenne de séjour : 4,98 jours, taux d'occupation : 93 %.

Autre hospitalisation : 26 000 séances d'hospitalisation de jour, 30 000 séances de radiothérapie, 14 800 séances de dialyse, 130 000 séjours.

Obstétrique : 2 442 naissances.

Imagerie : 10 000 examens d'IRM, 37 000 actes de scanner.

Urgences : 275 000 appels reçus par le Samu, 78 000 affaires traitées, 5 080 interventions du Smur, 880 interventions en hélicoptère, 38 000 passages aux urgences adultes, 14 000 aux urgences pédiatriques, 3 000 aux urgences cardiologiques.

Chiffre d'affaires 2007 :

348 M€ en exploitation,

27,8 M€ en investissement.



EXPOSITION

A l'occasion des 50 ans des CHU, le CHU de Poitiers et l'Espace Mendès France ont réalisé une exposition, présentée jusqu'en juillet dans le hall d'accueil de Jean-Bernard sur le site de la Milétrie, puis de septembre à décembre à l'EMF.

L'ORDONNANCE

DU 30 DÉCEMBRE 1958

Article 1^{er} : Dans les villes sièges de facultés de médecine, de facultés mixtes de médecine et de pharmacie ou d'écoles nationales de médecine et de pharmacie, les facultés ou écoles et les centres hospitaliers organisent conjointement l'ensemble de leurs services en centres de soins, d'enseignement et de recherche, conformément aux dispositions de la présente ordonnance. Ces centres prennent le nom de «centres hospitaliers universitaires».

Pas de CHU **sans faculté de médecine**

Le rapprochement de la faculté de médecine et de pharmacie, et du CHU s'inscrit dans une continuité historique ancrée dans les fondations même de l'université en 1431

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photos **Thierry Aimé** - CHU
et **Sébastien Laval**

L'ouverture de la nouvelle faculté de médecine et de pharmacie en février 2007 sur le site du CHU parachève la constitution d'un pôle hospitalo-universitaire qui permet une meilleure utilisation des moyens et une plus grande synergie entre les institutions. Doyen de cette faculté qui compte 3 600 étudiants, Roger Gil est professeur à l'Université de Poitiers et chef du service de neurologie du CHU.

L'Actualité. – Dans l'histoire de la ville de Poitiers, comment l'enseignement et l'exercice de la médecine ont-ils été liés ?

Roger Gil. – Depuis 1431, Poitiers a une faculté de médecine, qu'elle a perdue en 1793, mais une petite école est née de ses cendres en 1806. Malgré l'incertitude qui pesait sur son destin,

cette école préfigurait l'hôpital et l'université modernes. En effet, d'emblée, les cours furent installés à l'Hôtel-Dieu. Puis, sur des terrains achetés par les professeurs, l'école a été construite à côté de l'Hôtel-Dieu. Elle a évolué, passant d'école préparatoire de médecine et de pharmacie à école nationale, mais elle a toujours été financée par la ville de Poitiers jusqu'à ce qu'elle rede-

vienne, en 1968, faculté et surtout faculté mixte de médecine et de pharmacie. C'est dire si son histoire est liée à la fois à l'hôpital et à la collectivité. En 1980, l'ouverture de Jean-Bernard a créé une rupture puisque l'hôpital a quitté l'Hôtel-Dieu, la faculté restant en centre-ville. Compte tenu des liens organiques qui unissent l'hôpital et la faculté, cette séparation fit naître le désir de se retrouver. La construction de la nouvelle faculté de médecine et de pharmacie à proximité du CHU s'inscrit donc dans une logique historique. D'autre part, en lisant les comptes rendus des conseils d'école, on constate que les enseignants, pour la plupart médecins ou chirurgiens à l'Hôtel-Dieu, ont suivi de très près l'ordonnance de 1958 relative à la création des centres hospitaliers et universitaires. Elle leur assignait trois missions : soin, enseignement, recherche. Dès lors, il fallait que Poitiers soit le siège d'un CHU. Ainsi, en 1965, la convention qui a créé le CHU de Poitiers était l'une des premières de France. Elle était conclue par l'école nationale de médecine et de pharmacie, et par le centre hospitalier régional.

La faculté est située à l'entrée du CHU. Est-ce un hasard ?

Lorsque, dans les années 1930, le Conseil général de la Vienne a donné les terrains de la Milétrie aux hospices de Poitiers, il avait réservé 8 ha pour y construire une faculté de médecine. Une délibération de 1974 confirme cette donation, suivie de lettres où le Conseil général s'inquiète de ne pas voir l'université donner suite. Finalement le terrain a été cédé au CHU qui a préservé l'essentiel, c'est-à-dire la partie centrale de 5 ha. L'emplacement est idéal puisqu'il se situe à la fois à l'entrée du domaine du CHU et à proximité du campus universitaire. Seule la route de Limoges nous sépare du pôle biologie santé. Il y a là une cohérence historique très touchante.

Le doyen Roger Gil.



Plus de trente ans pour ce rapprochement. N'est-ce pas un peu long ?

Que de plans faits, défauts et refaits !

Poitiers devait surmonter un handicap. En effet, l'université est bien dotée sur le plan foncier (300 000 m²) mais celui-ci est mal réparti. Ainsi, le ministère ne cessait de répondre : «Redistribuez vos locaux !»

Le processus a été déclenché quand nous sommes sortis de la logique : à bâtiment d'Etat crédits d'Etat. La présence d'un CHU est vitale pour l'économie d'une région, mais un CHU n'existe pas sans une faculté de médecine. La faculté de médecine et de pharmacie joue un rôle important car elle est totalement dans l'université, tout autant que dans l'hôpital. Elle est le pont, le lien, la synapse entre les deux.

Le CHU de Poitiers l'a bien compris, c'est pourquoi il a décidé de financer 20 % du deuxième cycle. La

mouvoir la recherche dans les sciences de la santé et de définir la nécessité de développer des relations avec les autres composantes de l'université. Ainsi, les enseignants-chercheurs de médecine et de pharmacie ont uni leurs forces avec leurs collègues de la faculté des sciences.

Ensuite il a fallu transformer l'essai. Poitiers n'avait pas d'équipe Inserm, c'était insupportable. La collaboration incessante de l'université, de sa faculté de médecine, et du CHU a permis d'aboutir en cinq ans à la labellisation de trois équipes par l'Inserm. C'est un bon bilan (300 %) mais il ne faut jamais baisser la garde. Dans la recherche, on ne peut jamais se reposer. L'émulation est considérable, la compétition est redoutable et nationale. On ne peut vivre qu'en progressant sans cesse : il nous faut donc à la fois conforter ce qui a été acquis et obtenir d'autres labellisations Inserm. ■



décision eut un effet moteur sur le Conseil régional, le Conseil général, la Ville et l'Etat. De fait, la cohérence du projet parut évidente à tous les acteurs. Cette prise de conscience en 1999 a été fondamentale pour débloquer le dossier et l'inscrire au contrat de plan Etat-Région.

La faculté et le CHU peuvent-ils progresser sans recherche ?

Non. Le retard de Poitiers était important en ce domaine. Il a fallu entrer dans ce monde compétitif de la recherche sans laquelle il n'y a pas d'avenir ni pour l'université ni pour le CHU. Aujourd'hui la conviction est totale. Poitiers en a pris conscience.

La construction du pôle biologie santé, qui précéda celle de la faculté, témoignait de la volonté de pro-

La faculté de médecine et de pharmacie.
Architectes : Archipel et Créa'ture.

HÔTEL-DIEU ET UNIVERSITÉ

Le 17 octobre 1986, l'Hôtel-Dieu a été vendu à l'Université de Poitiers qui y a installé la présidence et les services centraux. Les bâtiments datent des XVIII^e et XIX^e siècles mais l'histoire de l'hôpital remonte jusqu'à l'aumônerie Notre-Dame-la-Grande fondée avant 1200. C'est en 1657 que l'hôpital général a été créé à Poitiers (*L'Actualité* n° 77, juillet 2007), dont les bâtiments, rue Jean-Macé, ont été réhabilités en logements sociaux.



Pour assurer une réponse médicale adaptée aux 1,6 million d'habitants du Poitou-Charentes, le CHU de Poitiers s'appuie sur ses plateaux techniques. Ceux-ci constituent l'ensemble des services assurant l'exploration, les diagnostics et les soins. A l'acquisition d'équipements de pointe répond la recherche d'une organisation toujours plus rationnelle dans les blocs opératoires et les pôles d'imagerie médicale et de biologie

Par **Alexandre Duval** Photos **Thierry Aimé** - CHU



Les performances accrues des plateaux techniques

Qu'inze kilomètres. C'est, selon une étude interne, la distance parcourue en moyenne chaque jour par les brancardiers du CHU pour joindre les différents services de chirurgie. Ce chiffre démontre l'étendue du plateau technique dont dispose le centre hospitalier sur le plan opératoire. Hormis la chirurgie cardiaque et thoracique, cet ensemble est situé au même niveau, ce qui facilite les trajets répétés entre les différentes salles d'opérations, réparties sur quatre unités.



Ci-dessus : la RCP, réception centralisée des prélèvements.

Ci-contre : le professeur Bernard Debaene.

Sur les plateaux techniques, plus de 22 000 actes de chirurgie sont réalisés chaque année en orthopédie, viscérale, vasculaire, cardio-thoracique, neurochirurgie, gynécologie, urologie, ophtalmologie, ORL, pédiatrie et plastique. Vingt-six salles d'opération, dont deux dédiées aux urgences, composent cet ensemble. Dans chacun de ces plateaux d'intervention exerce une équipe comprenant de quatre (chirurgien, aide chirurgien, anesthésiste, instrumentiste) à dix personnes. Depuis 2007, les personnels de blocs opératoires ne sont plus affiliés à un bloc chirurgical ou médicochirurgical. «*Tout le personnel de bloc qui exerce la même fonction est géré de manière centralisée*», souligne le professeur Bertrand Debaene, chef du département d'anesthésie-réanimation chirurgicale.

DES CONDITIONS STRICTES D'HYGIÈNE

Afin d'améliorer les soins et de rationaliser l'organisation médicale, les blocs opératoires disposent d'une salle de surveillance post-interventionnelle (SPPI) commune. Cette structure est adaptée à la prise en charge du patient après un acte thérapeutique ou un

diagnostic effectué sous anesthésie. L'ensemble de l'instrumentation utilisée dans les blocs fait l'objet d'une stérilisation centrale, gérée par la pharmacie, quand les salles d'opération sont bien entendu soumises à des conditions strictes d'hygiène. Pour éviter les contaminations, l'air est renouvelé 50 fois par heure et la salle maintenue en surpression afin d'empêcher l'air extérieur de pénétrer. Ce confinement repose sur des moyens qui constituent la face cachée de la technologie en milieu hospitalier : l'étage situé au-dessus des blocs opératoires est entièrement dédié aux systèmes de climatisation de pointe.

CHIRURGIE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Sur le plan de l'innovation technique, l'intégration progressive des IRM et des scanners au sein des blocs opératoires exprime le rôle croissant que l'imagerie est amenée à jouer dans les interventions. Pour l'heure, le CHU dispose d'un appareil de chirurgie assistée par ordinateur, performant dans les domaines de la neurologie, de l'orthopédie et de l'ORL. L'association de l'IRM, du scanner et de l'échographie offre aux chirurgiens des images très précises à partir desquelles ils peuvent planifier les différents paramètres de leur opération, puis effectuer un guidage sûr de leur geste thérapeutique. Une extension de cette robotique chirurgicale est prévue en urologie à l'horizon 2011.

Au sein du pôle imagerie médicale, la salle d'angiographie vasculaire numérisée est en service depuis mai 2005. La première salle interventionnelle de ce type en France, combine deux techniques : la méthode «biplan» et les «capteurs plan». Elles offrent une qualité d'image autorisant un geste thérapeutique sûr. Cette salle est aujourd'hui principalement utilisée par la neurochirurgie en raison de ses performances dans le traitement des anévrismes encéphaliques, des sténoses des artères, mais aussi des hémorragies. La rhumatologie, la chirurgie cardiovasculaire, notamment pour la pose de prothèses, et l'orthopédie, pour la vertébroplastie et la cimentoplastie percutanées, ont également recours à cet espace.

Outre cet équipement d'un coût total de 1,3 M€, le CHU de Poitiers a récemment consenti d'autres investissements lourds dans le domaine de l'imagerie avec l'acquisition coup sur coup d'un scanner 64 barrettes à visée cardiologique (800 000 €), lequel suscite des collaborations entre radiologues et cardiologues, et d'un tomographe à émission de positons (plus de 2 M€) aujourd'hui couplé avec un scanner. Ce dernier équipement, incontournable dans la détection de certains cancers, tels le lymphome ou le mélanome, fait l'objet d'un groupement d'intérêt financier (GIE) avec le privé. Pour ces activités de diagnostic, le pôle imagerie dispose également de deux autres scanners, de trois caméras à scintillation, de dix échographes,

Réveil dans une salle de surveillance post-interventionnelle, et blocs d'urgence.





Ci-dessus,
aplasie totale
dans le service
de cancérologie.

Ci-dessous :
Michel Sorel,
directeur technique
des laboratoires.

et de douze appareils de radioscopie peropératoire. Un échographe, un mammographe et un mammotome forment le parc technique de l'unité de sénologie.

Devenue également incontournable en matière de diagnostic, la biologie est passée à la vitesse supérieure sur le plan technique en 2006. L'ouverture du bâtiment Urgences biologie médicale (UBM) a coïncidé avec une automatisation de la chaîne d'analyse des prélèvements.

Pour la seule année 2007, 3 350 000 analyses ont été réalisées dans ce pôle. Aujourd'hui, 80 % des échantillons du CHU connaissent un transport automatisé.

Depuis chaque service de soins, les prélèvements sont acheminés par pneumatique jusqu'au cœur du niveau 1 du nouveau bâtiment où se situe la Réception centralisée des prélèvements (RCP). Les échantillons y sont triés et leur prescription validée par informatique. Ils rejoignent ensuite la plate-forme préanalytique automatisée. A l'échelle du CHU, 60 % de la biologie sont voués à ce traitement courant quand les agents infectieux, plus rares, sont analysés au niveau 2 du bâtiment.



Sur le plateau technique, les échantillons sont rangés automatiquement en fonction de leur direction analytique et subissent les étapes de centrifugation, décantation et aliquotage. Cette unité de production est unique en Europe par son niveau de consolidation, c'est-à-dire le nombre de paramètres différents, 94 au total, qu'elle est capable de gérer en automatique. Pour le CHU, elle réalise l'essentiel des analyses de toxicologie, pharmacocinétique, biochimie et immunoanalyse.

Chaque jour, 2 500 à 3 000 tubes sont analysés sur cette machine. De cette évolution technique résulte une réduction des manipulations au sein d'un pôle qui réunit 250 personnes. *«La rationalisation permet d'économiser le temps où le tube attendait l'action de l'homme, explique Michel Sorel, directeur technique des laboratoires. Cette innovation présente un gain en matière de sécurité et de traçabilité, et offre une meilleure qualité analytique.»* Les prélèvements pré-traités rejoignent ensuite par un système de balancelles les différents laboratoires en charge de l'exécution des analyses. La transmission des résultats y gagne en rapidité. Une fois les analyses validées, elles sont automatiquement mises en ligne sur les serveurs informatiques présents au cœur de chaque service de soins. ■

Un pôle spécifiquement dédié à la prise en charge des malades du cancer va réunir tous les acteurs du soin autour de chaque patient

Par Anh-Gaëlle Truong

Photos Thierry Aimé - CHU et Claude Pauquet



Réunis contre le cancer

En 2000, au CHU de Poitiers, 5 200 personnes étaient suivies pour un cancer. En 2006, elles étaient 6 500 dont 3 700 nouveaux patients. «Le cancer représente 20 % des motifs d'entrée au CHU», note Jean-Marc Tourani, professeur et coordonnateur du pôle de cancérologie.

Dans ce contexte, combiné au plan Cancer initié en 2003 par Jacques Chirac, le CHU de Poitiers a lancé la construction d'un pôle hospitalier universitaire régional de cancérologie : 13 000 m² dédiés entièrement au soin et à la recherche sur le cancer. Le bâtiment est actuellement en train de s'élever à côté de Jean-Bernard relié par des passerelles. Il ouvrira ses portes début 2009. «L'architecture reflète une nouvelle organisation. Le plan traduit la volonté d'une connexion encore plus forte entre les spécialités d'organes et les spécialistes du cancer. Il réserve une large place à l'information et au dialogue des patients et des familles», explique Louis-Marie Challet, directeur référent de la filière cancérologique. Alors qu'il devait naviguer entre les différents services, le patient bénéficiera enfin d'une unité de lieu. Non seulement le pôle réunira des cancérologues, des hématologues et des radiothérapeutes jusqu'alors dispersés sur le site hospitalier, mais il accueillera aussi des spécialistes d'organes, médecins comme chirurgiens, qui y consulteront. «Tous pourront se rencontrer et donc réagir plus rapidement», précise J.-M. Tourani. Toujours dans le souci de renforcer ce lien entre les deux approches, une infirmière de chacun des services d'organes (ORL, gastro-entérologie, pneumologie, gynécologie, urologie, dermatologie) suivra les patients atteints de cancers et as-



Ci-dessus : une infirmière explique au malade la chimiothérapie par cathéter.
Ci-contre : un automate du laboratoire d'hématologie.



Le futur pôle régional de cancérologie.
Architectes : **CRR Architectes et associés (Clermont-Ferrand) et Créa'ture (Poitiers).**

Ci-dessous :
Louis-Marie Challet, directeur référent de la filière cancérologique et le professeur **Jean-Marc Tourani,** coordonnateur du pôle.

sistera avec eux à la première consultation au pôle de cancérologie. Elle sera bien sûr présente lors des hospitalisations en services d'organes.

Outre la réunion des soignants, le pôle traduit l'ouverture de la prise en charge sur l'extérieur, c'est-à-dire en lien avec la médecine de ville et la possibilité offerte aux patients de rester plus souvent chez eux. De fait, les plus grandes surfaces du bâtiment sont consacrées aux soins ambulatoires (sans hébergement) tels que les consultations et l'hôpital de jour. «*Cela améliore la qualité de la prise en charge et cela répond aux souhaits des patients*», précise le professeur Tourani. Certains soins peuvent être externalisés et coordonnés avec les réseaux Ville-Hôpital. Dans ce

cadre, le pôle envisage de créer une structure d'accueil non programmé à la demande du médecin traitant. «*Plus nous serons souples dans nos réponses, plus les gens pourront et voudront rester chez eux.*» Ce choix de l'ambulatorio a été fait sur la base de l'évolution très rapide de la prise en charge par biothérapie. «*Avec cette prise en charge, on ne cherche plus à détruire la maladie à tout prix mais à l'appivoiser pour que ce soit possible de vivre comme avec l'hypertension ou le diabète.*» Si ce mode de prise en charge devient effectivement dominant, il se traduira par du tout ambulatorio. Conscients du pari effectué sur l'avenir, les chefs de projets ont rendu possible la modularité des espaces, notamment dans les proportions accordées entre l'hébergement et l'ambulatorio.

Le pôle réunit tous les acteurs pour une prise en charge globale. Mais que signifie globale ? En fait, il n'y a pas que le soin dans la prise en charge du cancer, il y a aussi tous les soins dits de support (kinésithérapie, prise en charge de la douleur, soins palliatifs) ainsi que des assistantes sociales, des diététiciennes, une socioesthéticienne. Mieux le patient se sent dans sa tête et dans son corps, plus le traitement sera efficace. Ce credo se retrouve aussi dans l'aménagement du bâtiment. Si le premier étage est dédié aux consultations et à l'hôpital de jour, et le second à la recherche, le rez-



Claude Piquet





Radiothérapie en
cancérologie.

de-chaussée met l'accent sur des approches qui ne sont pas strictement liées au soin. *«Nous avons accordé beaucoup d'importance et d'espace aux lieux de rencontre, d'information et d'échange, parce que la charge émotive autour du cancer est plus importante qu'avec n'importe quelle autre maladie et qu'elle affecte non seulement les patients mais également leurs familles»*, note Louis-Marie Challet. Lors des Etats généraux des malades atteints d'un cancer organisés par la Ligue contre le cancer en 1998, ces derniers ont exprimé clairement le besoin d'espaces de rencontres et d'informations (ERI). L'appellation est un label attribué par la Ligue. Sans médecin, ni infirmière, l'ERI initie un dialogue autour de la maladie en général mais par sur le dossier médical en particulier. C'est un lieu d'informations mettant une borne internet et des ouvrages à la disposition des visiteurs. C'est aussi un lieu d'expression : l'animateur peut organiser des échanges entre les patients, entre les familles.

Contiguë à l'ERI, le rez-de-chaussée accueille aussi une socioesthéticienne et une cafétéria. Dans tout le pôle, le travail des couleurs (alliance de tons vert, prune et chocolat), le traitement des surfaces extérieures (feuillage teinté dans la masse) et l'agencement inhabituel des chambres (dont le plan est inversé) répond à la volonté de se démarquer des codes de l'hôpital pour

les rapprocher de ceux utilisés dans l'hôtellerie. Le pôle sera aussi un centre de référence et de recours pour les spécialistes comme les oncologues. Il mettra en application des technologies rares, innovantes et coûteuses pour que chacun acquiert de l'expérience. Tous les traitements possibles seront à la disposition du patient. En septembre 2007, s'est effectuée la première rentrée pour un diplôme universitaire de cancérologie à l'Université de Poitiers réservé au personnel soignant hors médecins. Quant à la recherche, la structure de recherche clinique apporte aux patients un accès aux médicaments pas encore commercialisés, en phase d'expérimentation. ■

EPIDÉMIOLOGIE

En 1980, en France, 170 000 nouveaux cancers étaient diagnostiqués par an. En 2000, il y en avait 278 000. Cette augmentation est due à trois facteurs : pour moitié au vieillissement, en partie à la précocité croissante du dépistage et du diagnostic, et une faible part à l'augmentation des risques.

En 1980, 125 000 personnes sont décédées du cancer. En 2003 : 150 000, soit une augmentation de 20 %. Un tiers des hommes et un quart des femmes meurent du

cancer. La survie à 5 ans a augmenté de 20 % entre 1988 et 1992. «L'incidence augmente, la mortalité diminue et la survie augmente», note M. Tourani qui ajoute que l'augmentation de l'incidence se fait sur des cancers guérissables (du sein et de la prostate) tandis que les cancers les plus difficiles à soigner (ORL et estomac) se font plus rares. Un tiers des cancers se déclarent après 75 ans et 8 % après 85 ans. Le tabac reste responsable d'un quart des décès par cancers (35 000 par an).

Eclatés sur le site de la Milétrie, les pôles cœur-poumons et neurosciences seront rassemblés au sein d'une même entité en 2013. Ce projet, d'un coût total de 50 millions d'euros, prolonge les efforts de restructuration du centre hospitalier afin de placer le malade au cœur du dispositif sanitaire.

L'un des objectifs est de répondre de manière rapide et concertée au problème majeur de santé publique que posent les maladies cardio-vasculaires

Par Alexandre Duval Photos Thierry Aimé - CHU et Claude Pauquet

Un projet global *au service du patient*

En cas d'accident vasculaire cérébral (AVC), entre l'intervention du SAMU, l'exploration via l'IRM ou le scanner crânien, l'avis du neurologue puis l'opération, le temps est compté. Si la cause de l'AVC est une ischémie (présence d'un caillot de sang bloquant une artère), l'équipe médicale a moins de trois heures pour agir. «*Chaque minute gagnée sauve des vies*», résume le professeur Joseph Allal, président de la commission médicale d'établis-

La salle
d'angiographie.



sement (CME) et chef du service médico-chirurgical de cardiologie. Une prise en charge précoce diminue également le risque de handicap à long terme. Dans cette course contre la montre, l'amélioration de l'organisation des soins peut beaucoup. Elle passe aujourd'hui par un rapprochement des spécialités. «*Nous devons regrouper toutes nos compétences techniques sur un même site afin de répondre au mieux à ces urgences*», affirme Joseph Allal. Prévue pour 2013, la réunion des pôles neurosciences et cœur-poumons se traduira notamment sur le plan opératoire par le rapprochement de la neurochirurgie et des chirurgies vasculaire et cardio-thoracique. Sur le modèle des urgences cardiologiques situées dans le pavillon René-Beauchant, des urgences dédiées au vasculaire cérébral verront le jour. A terme, il s'agira notamment de pouvoir traiter les infarctus en moins de 90 minutes. A l'origine de 50 000 décès par an, les maladies cardio-vasculaires sont la troisième cause de mortalité en France. L'ensemble des études épidémiologiques indique que la fréquence de ces pathologies va augmenter dans les années à venir en raison du nombre croissant d'obèses et de diabétiques. Ce problème sanitaire, qui risque également de s'amplifier avec l'accroissement de l'espérance de vie, le CHU de Poitiers entend l'anticiper en se réorganisant. Un tel positionnement rejoint les prérogatives de la Haute Autorité de santé. A

l'échelle nationale, l'organisme public vient de mettre l'accent sur la prise en charge des deux cas de grande urgence que constituent les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus. Sur le plan opérationnel, le SROS et le SIOS, schémas d'organisation des soins qui visent à hiérarchiser au niveau régional et inter-régional la prise en charge médicale via un maillage du territoire sanitaire, mettent l'accent sur le développement de la chirurgie cardiaque, de la neurochirurgie, de la neuroradiologie et de la cardiologie interventionnelle. Traitements complémentaires aux administrations médicamenteuses, la rythmologie et la cardiologie interventionnelles impliquent que des espaces leur soient dédiés. La structure du pavillon Beauchant ne permet pas une telle extension d'activité. La réunion des pôles cœur-poumons et neurosciences, à proximité et en liaison avec Jean-Bernard, apportera une réponse à ce besoin de croissance des disciplines de cardiologie.

«La restructuration va nous faire bénéficier de toutes les possibilités postopératoires, tels la salle de réveil et les soins continus, et permettra d'élargir l'accès à une prise en charge spécialisée de nos patients», estime le professeur Pierre Corbi, chirurgien et coordonnateur du pôle cœur-poumons. Dans ce nouveau bâtiment seront rassemblés l'ensemble des lits de moyen et court séjour, lesquels correspondent aux phases aiguës impliquant des équipements d'une haute technicité. Le même périmètre accueillera les 60 lits de réanimation, répartis entre les plateaux polyvalents et ceux directement affectés à une spécialité (neurochirurgie, chirurgie cardiaque et vasculaire). Trente lits supplémentaires seront également créés. Ils répondront au besoin de places en soins continus et concerneront les personnes placées en réanimation dont l'état ne nécessite pas le recours à l'appareillage le plus sophistiqué mais implique toutefois une surveillance intensive 24 h sur 24. Dans cette future organisation, le pavillon Beauchant deviendra un espace dédié à la rééducation et aux soins de suite. A l'échelle du CHU, la cité gériatrique formera la troisième entité majeure d'une offre hospitalière cohérente et entièrement réunie sur le site de la Milétrie.

Les collaborations rapprochées à venir entre cardiologues et neurologues ainsi qu'avec la radiologie s'inscrivent dans une nouvelle manière de concevoir l'organisation des soins. L'association des pôles permettra de réfléchir davantage en terme de circuit du patient que de spécialité. Prenons les cas des bilans de syncope. Jusqu'à aujourd'hui, le diagnostic du médecin référent détermine le service où va être examiné le patient : neurologie ou cardiologie. Avant d'aboutir à un bilan définitif, il n'est cependant pas rare qu'un patient soit amené à transiter d'un pôle à l'autre. Neurologues et cardiologues vont désormais établir un protocole commun. Il aura pour sens d'améliorer les soins

en favorisant l'établissement d'un diagnostic dans de meilleurs délais, et autorisera par conséquent une sortie plus rapide de la personne hospitalisée. «Nous mettons toutes nos compétences autour du patient afin de faciliter son circuit», souligne le professeur Allal. Dans la future organisation, une personne pourra être successivement observée dans le cadre de son hospitalisation par un radiologue, un cardiologue et un neurologue sans changer de service.



Circulation du sang extracorporelle en bloc cardiologique.

Cette restructuration va de pair avec une avancée sur le plan technique dans les domaines de l'imagerie ainsi que de la robotique, et préfigure les blocs opératoires de demain, à l'image du scanner 64 barrettes mis en service en février 2006. Des coopérations plus étroites vont également être initiées entre les différents pôles sur le plan universitaire. Selon le professeur Allal, «on ne peut pas imaginer un projet médical sans l'accompagnement d'un projet de recherche tout aussi ambitieux». Unifiées dans un seul et même pôle, les spécialités continueront de développer leurs thématiques. L'équipe de neurochirurgie, notamment, poursuivra ainsi ses recherches reconnues au niveau international dans les traitements des mouvements anormaux et de la maladie de Parkinson. ■

Les professeurs Pierre Corbi et Joseph Allal.



Claude Pouquet





Le champ ouvert de la

Les neurochirurgiens effectuent des opérations très risquées mais grâce au progrès des équipements les gestes sont de plus en plus sécurisés

Par **Alexandre Duval** Photos **Thierry Aimé** - CHU

Le CHU de Poitiers accueille l'unique service de neurochirurgie de la région Poitou-Charentes. Dirigée par le professeur Françoise Lapiere depuis le 1^{er} janvier 1990, cette équipe est spécialisée dans le système nerveux central et périphérique (cerveau, moelle, nerfs). Au moment où se développent de nouvelles clés de compréhension du cerveau, ses compétences dans les domaines des mouvements anormaux et de la chirurgie tumorale en font un centre référent au plan national.

«Pour faire un neurochirurgien, comme pour obtenir un olivier qui produise, il faut minimum quinze ans», estime Françoise Lapiere. En autant d'années, beaucoup d'évolutions ont vu le jour sur le plan technique. Mais concernant la neurochirurgie, l'innovation la plus notable réside bien dans la finalité du geste thérapeutique. «Depuis le début des années 1990, on est passé d'un souci de guérir à tout prix à un souci de guérir

mais en maintenant la qualité de la vie.» Une telle orientation a coïncidé avec l'extension du champ de la discipline. Historiquement, les débuts de la neurochirurgie remontent au XVI^e siècle avec l'étude des traumatismes crâniens, conséquences des âpres combats qui se livrent à cette époque sur les champs de bataille. Ces pathologies donnent lieu aux expérimentations du «père de la chirurgie» Ambroise Paré et ont longtemps constitué le principal champ d'exploration de la neurochirurgie. Depuis, celui-ci s'est considérablement élargi. Le développement des moyens d'exploration dû à l'imagerie moderne (scanner, IRM) permet aujourd'hui de traiter les grandes pathologies, telles les tumeurs, les anévrismes, les malformations congénitales ou encore l'hydrocéphalie. Les dysfonctionnements du système nerveux, les troubles obsessionnels compulsifs, la chirurgie du handicap et l'épilepsie sont autant de pathologies pour lesquelles la neurochirurgie apporte également une réponse médicale.

Au sein du CHU, 1 600 interventions sont réalisées chaque année. Pour moitié, elles concernent le rachis, c'est-à-dire la colonne vertébrale, quand l'autre moitié porte sur le système nerveux central et périphérique. L'une des difficultés de la discipline réside dans la gravité des cas rencontrés quotidiennement : 30 % à 40 % des interventions sont effectuées en urgence.



neurochirurgie

«Le face-à-face avec la mort est parfois écrasant. Mais notre service fonctionne bien car il existe une bonne solidarité dans notre équipe médicochirurgicale, reconnaît le professeur Lapière. C'est un ensemble, on ne peut pas imaginer opérer des pathologies lourdes sans avoir des équipes de réanimation très compétentes et une organisation à la hauteur.»

Seul service de ce type pour toute la région, il compte 70 % de patients provenant de départements autres que la Vienne. Des consultations avancées sont proposées à Angoulême, Niort et La Rochelle, auxquelles s'ajoute un travail en réseau avec tous les hôpitaux de la région. Côté équipement, les blocs, rénovés en 1998, sont dotés de deux microscopes de pointe, d'un aspirateur ultrasonique, d'amplificateurs de brillance, ainsi que d'un système très sophistiqué de neuronavigation. Cette assistance par ordinateur permet de repérer en temps réel les actions réalisées sur le plan chirurgical et renforce la sécurité du geste.

Si chacun des six neurochirurgiens qui composent le service exerce dans une ou plusieurs spécialités, leurs compétences convergent dans trois grandes thématiques de recherche : le nerf périphérique, les tumeurs et les mouvements anormaux. Ce dernier volet comprend des pathologies, telle la maladie de Parkinson, qui, sur le plan thérapeutique, sont traitées par stimu-

lation électrique profonde. Fort de cette maîtrise, le service de neurochirurgie fait référence dans ce domaine, tout comme celui de chirurgie tumorale, et participe ainsi à plusieurs protocoles de recherche européens et nationaux. «L'avenir réside surtout dans la compréhension des phénomènes pathologiques, estime Françoise Lapière. A l'heure actuelle, on pallie les conséquences sans connaître la cause.» Les progrès de l'imagerie, via la miniaturisation du matériel, vont permettre d'aller toujours plus loin dans l'exploration et la compréhension de l'activité du système nerveux. L'IRM de flux permet déjà d'analyser le mouvement du liquide cérébral, tandis que la tractographie offre la possibilité de visualiser l'ensemble des faisceaux du système nerveux central. Les solutions sont aussi à attendre du côté des sciences fondamentales. La meilleure connaissance de la chimie intracérébrale ouvre la voie à la création de cocktails médicamenteux susceptibles de protéger le cerveau et de jouer un rôle dans la plasticité cérébrale, c'est-à-dire la capacité du cerveau à modifier l'organisation de ses réseaux de neurones en fonction des expériences vécues par l'organisme. ■

A l'œuvre dans le bloc opératoire de neurochirurgie.

Le professeur Françoise Lapière.



Les avancées de la médecine hospitalière doivent beaucoup aux techniques modernes de l'imagerie

Par Alexandre Duval Photos Thierry Aimé - CHU et Claude Pauquet

L'imagerie à la croisée du diagnostic et de la thérapie

Regroupant les services de radiologie et de médecine nucléaire, le pôle d'imagerie médicale du CHU de Poitiers exerce en premier lieu une activité de diagnostic de pointe qui en fait un centre d'excellence dans le Grand Ouest. Pa-

rallèlement à l'évolution des techniques, le pôle voit élargir son champ d'action avec le développement de l'approche thérapeutique. Dernière innovation majeure : la généralisation de la numérisation qui fait passer l'imagerie dans une nouvelle ère.

Entre les années 1980 et 1990, trois inventions majeures ont révolutionné les méthodes d'acquisition d'images : le recours aux ultrasons, aux détecteurs de rayons X et à la résonance magnétique. Leur traduction sur le plan logistique donne

respectivement l'échographie, le scanner et l'IRM. «*Il y a bel et bien eu de gros investissements dans le matériel lourd*», estime le docteur Jacques Drouineau, coordonnateur du pôle d'imagerie médicale. «*Une technique ne remplace cependant pas totalement une autre. Elles se complètent.*» Aujourd'hui, le pôle et l'institution disposent de trente échographes contre seulement trois dans les années 1980. Deux IRM, quatre scanners, trois gamma caméras, ainsi qu'un tomographe à émission de positons (TEP) de dernière génération, exclusivement dédié à la cancérologie, complètent ce parc. TEP et gamma caméras sont du

ressort du service de médecine nucléaire, dont l'activité principale est de recueillir au moyen de traceurs radioactifs des images des organes et de leur fonctionnalité. La complémentarité de ces équipements de pointe rend le pôle incontournable en matière de diagnostic. Sur dix patients admis pour un examen, six émanent d'autres services. Qu'il s'agisse de la neurochirurgie, de la chirurgie orthopédique ou cardiovasculaire, l'expertise des radiologues est requise. Au quotidien, 600 à 650 actes sont réalisés dans le pôle.

SCANNER 64 BARRETTES

L'année 2005 a marqué un tournant dans cette montée en puissance de l'imagerie médicale avec la réunion de la radiologie et de la médecine nucléaire. Côté logistique, cela s'est traduit par le renouvellement des équipements des salles de radiologie conventionnelle et l'acquisition de matériels de pointe, dont le scanner 64 barrettes installé au sein du pôle cœur-poumons dans le pavillon Beauchant depuis février 2006. Premier scanner de classe 3 à visée cardiologique de France, cet appareil suscite une étroite collaboration entre radiologues et cardiologues. Grâce à sa vitesse de rotation et à un nombre accru de capteurs, il livre une évaluation fiable et plus rapide.

Aux performances dans le domaine du diagnostic, s'ajoute l'approche «interventionnelle» qui, depuis une dizaine d'années, a pris une part croissante dans l'activité du pôle. Cette orientation, fruit d'une étroite collaboration avec les équipes d'anesthésie et de réanimation, s'est accentuée en 2005 avec l'acquisition d'un outil unique en France : une salle



Claude Pauquet

Le docteur Jacques Drouineau.



d'angiographie vasculaire de dernière génération. Cet espace dédié à la radiographie des vaisseaux sanguins dispose d'un appareil qui combine deux technologies de pointe : la méthode «bi-plan» et «les capteurs plans». L'avantage de la méthode «bi-plan» est d'offrir deux angles de vue simultanément, ainsi qu'une haute définition d'images. Cette précision dans la localisation des lésions donne une meilleure connaissance des maladies vasculaires et autorise une approche thérapeutique. La salle d'angiographie assure ainsi une activité de neuroradiologie «interventionnelle», pour laquelle elle fait figure de recours pour toute la région. Là, se joue une collaboration étroite avec les neurochirurgiens dans le traitement des anévrismes et des angiomes encéphaliques, ainsi que des pathologies vasculaires de la moelle. Si l'activité neurologique est dominante, la salle est aussi utile à la chirurgie cardiovasculaire, notamment pour la pose de prothèses, à l'orthopédie pour certains traitements de vertèbres tassées, mais encore à la gastro-entérologie. En ce qui concerne la thérapeutique pour le pôle imagerie, la médecine nucléaire n'est pas en reste car depuis toujours elle assure le traitement par iode radioactif des cancers thyroïdiens. L'un des problèmes suscités par les techniques mo-

dernes d'imagerie demeure toutefois leur caractère irradiant. A l'instar de la méthode «bi-plan» qui restitue deux images complémentaires avec deux irradiations simultanées, les innovations actuelles permettent de limiter les expositions. Les «capteurs plans» livrent des images de qualité supérieure à la radiographie traditionnelle avec une source de rayonnement plus faible. Cette qualité des images, suite à la numérisation de tous les équipements, réduit le recours à des examens complémentaires. Surtout, la vitesse d'acquisition des images, leur précision et leur fiabilité vont constituer des atouts majeurs pour les futurs plateaux d'imagerie.

Supplantant les supports traditionnels types films et disques compact, le système de gestion des images PACS (Picture Archiving and Communicating System) va favoriser une circulation rapide des images et leur interprétation à distance. «A partir d'un archivage élaboré des images dans notre service, il sera possible de les diffuser dans un premier temps à l'ensemble des services de l'établissement, puis à l'extérieur», prévoit le docteur Drouineau. La première étape sera accomplie dès la fin de l'année. Autre défi majeur du pôle : l'inscription d'une partie de son plateau technique au sein du futur pôle neuro-cardio-vasculaire (NCV) à l'horizon 2013. ■

Luc-Philippe Christiaens, cardiologue référent, aux commandes du scanner de classe 3 à visée cardiologique.

Déménagement et construction d'un nouveau bâtiment, nouvel esprit dans la prise en charge et augmentation des moyens, le pôle de gériatrie du CHU de Poitiers s'offre une cure de jouvence

Par Anh-Gaëlle Truong

Photos Thierry Aimé - CHU



La gériatrie *s'offre un coup de jeune*

Dans l'esprit des Poitevins, la gériatrie du CHU est associée à l'hôpital Pasteur, le long du Clain en centre-ville, mais ce secteur va bouger, au propre comme au figuré.

En fait, la majeure partie des activités sanitaires du pôle de gériatrie est déjà installée à la Milétrie, dans les pavillons Maurice-Salles et Camille-Claudel. Ce sont les activités d'hébergement pour les malades Alzheimer et les soins de longue durée nécessitant une prise en charge hospitalière qui les rejoindront, fin 2010, dans un nouveau pavillon déjà baptisé Aristide-Maillol. Le pavillon Maurice-Salles sera renommé Auguste-Rodin. Des jardins thérapeutiques et de rééducation ont été aménagés voici deux ans autour de Camille-Claudel. Le jardin thérapeutique accueillera les patients atteints par la maladie d'Alzheimer qui pourront s'y reposer, déambuler en exerçant leurs sens. Le jardin de rééducation, de l'autre côté du bâtiment, permettra aux patients de se réadapter avant le retour à la vie courante avec l'aide des kinésithérapeutes ou des ergothérapeutes.

Une fois le pavillon Maillol construit, les trois bâtiments seront liés par un espace central et composeront ainsi une sorte de cité gériatrique. «*Ce regroupement facilitera le fonctionnement du pôle, notamment*

dans la mutualisation des moyens humains», note Renaud Bègue, directeur de la filière gériatrique. La seule branche de l'activité actuelle de Pasteur qui ne déménagera pas, ce sont les lits d'Ehpad (établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes). «*Ce n'est pas à proprement parler notre mission, on nous attend désormais sur le sanitaire exclusivement*», précise le directeur. De fait, ce secteur sera confié à la ville de Poitiers par le biais du CCAS et à la société privée Horus. «*Il restera donc toujours des lits d'hébergement à Pasteur, proche du centre-ville pour les personnes âgées à revenus modestes*», souligne Renaud Bègue.

Une chose est à savoir avant d'aborder la gériatrie, c'est que «*toutes les personnes âgées ne relèvent pas de la gériatrie*». En effet, un homme de 80 ans, par ailleurs en bonne santé et sans problèmes économiques ou sociaux particuliers, qui se fait opérer de la cataracte ou qui fait un infarctus du myocarde relève du service d'ophtalmologie ou de la cardiologie, et non de la gériatrie.

«*Ne relèvent de la gériatrie que la petite frange des personnes âgées qui sont dépendantes ou fragiles*», précise Jean-Yves Poupet, médecin coordonnateur du pôle. Or les personnes âgées dépendantes ne repré-

Ci-dessus : atelier à Pasteur animé par Laurence Faure, intervenante en arts plastiques.

sentent qu'environ 5 % des personnes âgées et les fragiles 10 %. Comment une personne âgée devient-elle fragile puis dépendante ? Quand elle cumule plusieurs pathologies chroniques (telles que le diabète, l'hypertension, l'arthrose, une colopathie ou une maladie neurodégénérative telle la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson), quand viennent s'ajouter à la vieillesse ou aux maladies chroniques, une maladie aiguë, des problèmes d'argent, des difficultés familiales ou des problèmes psychologiques (dépression, démotivation, syndrome de glissement qui affectent souvent ces patients).

PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE

La particularité de la prise en charge gériatrique est donc une réponse pluridisciplinaire à cette intrication de plusieurs pathologies avec des composantes sociales ou économiques chez un même patient. *«A tout moment de la filière, il faut faire une évaluation globale du patient : médicale, sociale, psychologique et économique.»* La filière gériatrique met donc en place un dispositif de soins couvrant l'intégralité des parcours possibles prenant en compte le caractère évolutif de ces besoins de santé.

Au CHU, les filières sanitaires et Alzheimer sont complètes. Elles comprennent des consultations, un hôpital de jour, des lits de médecine gériatrique, des lits de soins de suite, une unité psycho-gériatrique et des

état général. *«C'est avec ce souci que nous souhaitons signer une convention avec les établissements d'hébergement pour les personnes âgées et dépendantes, les Ehpad, afin d'optimiser les allers et retours fréquents avec l'hôpital»*, précise J.-Y. Poupet. Depuis les années 1960-1970, il y a eu un décalage de l'âge de la personne âgée. *«Aujourd'hui, l'état clinique des personnes de 75 ans est proche de l'état clinique des gens de 65 ans d'il y a quarante ans.»* Les gens vieillissent de mieux en mieux et, de fait, deviennent "vieux" plus tard. Dans ce contexte, on sait que la démographie des plus de 85 ans va sensiblement augmenter. Les besoins de prises en charge des maladies liées à l'âge, les pathologies démentielles en premier lieu, vont aussi augmenter. Aussi, en plus de la création de cette cité gériatrique, re-

Renaud Bègue,
directeur de la
filière gériatrique,
et Jean-Yves
Poupet, médecin
coordonnateur
du pôle.



Claude Pauquet



Le futur pavillon
Aristide-Maillol sur
le site de la Milétrie
en 2010.
Architectes : Lazo
et Mure architectes
associés.

équipes mobiles intra et extra hospitalières. L'hôpital participe ainsi très activement aux réseaux de gérontologie. *«Nous attachons une très grande importance à l'orientation des personnes âgées dans les services de l'hôpital.»* En effet, le séjour prolongé d'un patient de gériatrie (c'est-à-dire dépendant ou fragile) dans un service où les soignants ne sont pas habitués à cette intrication des dimensions sociales, psychologiques et médicales peut très rapidement dégrader son

centrée sur le soin, le pôle va bénéficier d'augmentations de moyens humains et matériels appuyant le choix d'une filière courte et de proximité, dimensionnée aux besoins croissants de la population. Ainsi le court séjour, reconnu depuis deux ans, disposera de 50 lits, l'hôpital de jour de 20 places, l'hébergement temporaire de 5 places... Au final, le pôle gériatrie va passer d'une capacité d'accueil totale de 453 à 518 lits et places. ■

L'Inserm vient de labelliser une troisième équipe de recherche du CHU de Poitiers, le centre d'investigation clinique, coordonné par le professeur François Guilhot

Par **Laetitia Rouleau** Photos **Thierry Aimé** - CHU

Valoriser l'excellence



Le CHU de Poitiers a très récemment obtenu de l'Inserm la labellisation de son centre de recherche clinique, qui devient ainsi centre d'investigation clinique (CIC). Celle-ci reconnaît la qualité des travaux scientifiques réalisés ces dernières années.

Voici quatre ans que le professeur François Guilhot, chef du service d'oncologie hématologique et thérapie cellulaire et coordonnateur du centre, prépare cette reconnaissance. *«Pour construire le dossier, précise François Guilhot, j'ai fait appel aux compétences de chercheurs et enseignants-chercheurs du CHU. En particulier, le professeur Régis Hankard, pédiatre, a été coordonnateur adjoint du CIC pédiatrique Robert-Debré à Paris, le professeur Ali Turhan a été coordonnateur du CIC de biothérapie de Villejuif et le docteur Jean-Luc Houeto a travaillé au CIC de la Pitié-Salpêtrière. Ces trois médecins nous ont apporté une expertise sur le mode de fonctionnement de l'Inserm en général, d'un CIC plus particulièrement.»* En réponse à un appel d'offres, un document a été déposé auprès de l'Inserm en octobre 2007. Deux mois plus tard,

après une visite d'experts et de directeurs de recherche de l'Inserm, suivie d'auditions, le CIC, placé sous la responsabilité des professeurs François Guilhot et Régis Hankard, a obtenu son label.

Trois thématiques fortes de recherche ont été retenues : «la leucémie myéloïde chronique : résistance, dormance et applications thérapeutiques» (professeur François Guilhot et docteur Lydia Roy), «la nutrition, les facteurs fœtaux et post-natals et les maladies chroniques» (professeurs Régis Hankard et Samy Hadjaj), «les neurosciences, dégénérescences neuronales et vieillissement cérébral incluant les maladies de Parkinson et d'Alzheimer» (docteur Jean-Luc Houeto, professeurs Marie-Christine Perault-Pochat et Marc Paccalin). Autour de ces trois thèmes, indispensable, l'équipe de méthodologie en recherche clinique et biostatistiques du professeur Pierre Ingrand, assisté de Stéphanie Ragot et Joëlle Guilhot, complète l'organisation.

L'Inserm s'engage à soutenir le programme de recherche pour les quatre années à venir, permettant l'accueil de doctorants, d'étudiants en master recherche et ouvrant l'accès à ses propres appels d'offres scientifiques ainsi qu'à ceux d'autres organismes. De cette reconnaissance va par ailleurs découler une augmentation de la dotation globale du CHU au centre, par l'intermédiaire des missions d'enseignement, de re-

Le professeur François Guilhot.



cherche, de référence et d'innovation (Merri). «Plurithématique, le CIC de Poitiers est une structure hospitalo-universitaire de recherche clinique thérapeutique (chez le volontaire sain et chez le malade) et translationnelle, explique le coordonnateur. Nous développons en effet des liens très forts avec l'U 927 du professeur Gérard Mauco (Ischémie-reperfusion en transplantation d'organes), l'ERI 23 du professeur William Couet (Pharmaco-cinétique des anti-infectieux) et les EA 3805 du professeur Ali Turhan (Cellules souches leucémiques et thérapeutiques), 3808 du professeur Bernard Fauconneau (Groupe de recherche sur le vieillissement cérébral), 3813 du professeur Bernard Dugué (Laboratoire des adaptations physiologiques aux activités physiques) et 3806 des docteurs Jean-Claude Lecron et Christophe Buruoa (Cytokines et inflammation).»

A condition d'être valorisé et pour favoriser l'émergence de nouvelles équipes, le CIC met à disposition son infrastructure et son personnel formé à la recherche clinique (un médecin délégué, le docteur Pierre-Jean Saulnier, deux méthodologistes, un gestionnaire, deux attachées de recherche clinique et deux infirmières). Participant ainsi à de nombreuses études de recherche clinique, s'investissant dans des réseaux thématiques (pédiatrie et neurosciences), le centre est d'abord ouvert à l'excellence et à une production publicitaire scientifique de haut niveau.■

S'ouvrir aux réseaux

Le CHU de Poitiers a mis en place au sein de sa direction de la recherche clinique un tandem médico-administratif composé d'un directeur, Louis-Marie Challet, et d'un médecin référent, le professeur Michel Eugène. La volonté affichée est de développer des actions de recherche clinique à la fois grâce au soutien aux équipes existantes mais aussi en permettant l'émergence de nouvelles équipes. En effet, valoriser les travaux effectués par les chercheurs et les enseignants-chercheurs poitevins apparaît aujourd'hui indispensable à l'émergence de nouvelles équipes d'accueil. «D'où l'importance aussi du travail en réseau, précise le professeur. Un CHU de la taille de celui de Poitiers ne peut pas vivre en vase clos, centré sur lui-même. C'est en ce sens que les liens régionaux, interrégionaux et au-delà, sont très importants, pour éviter l'isolement et favoriser les regroupements autour des thématiques porteuses.»

Deux autres missions ont été confiées à Louis-Marie Challet et Michel Eugène : mettre en place un fonds propre destiné à financer la recherche institutionnelle et organiser sa valorisation. Cette action passe par le dépôt de brevets, la négociation de licences d'exploitation et favorise d'emblée les relations avec les grands



Le professeur Michel Eugène.

organismes de recherche (Inserm, CNRS, Inra, etc.) ou les coopérations avec l'industrie biomédicale ou pharmaceutique. L'intérêt est que le potentiel de valorisation se retrouve tout autant dans une découverte liée à la recherche fondamentale que dans l'amélioration des gestes et instruments chirurgicaux. «Dans ce cadre, ajoute le professeur, nous coordonnons le réseau de valorisation de la direction interrégionale de la recherche clinique des hôpitaux universitaires du Grand Ouest.» Cette indispensable mise en valeur passe à la fois par le développement d'une culture scientifique appropriée et par une stratégie de formation à la recherche développée auprès des médecins et futurs médecins. Ainsi, les praticiens hospitaliers les plus motivés doivent aujourd'hui répondre à une obligation de mobilité. «Il faut cependant souligner qu'il est parfois difficile pour un enseignant-chercheur, qui a déjà une charge d'enseignement et une lourde charge clinique, de trouver du temps pour développer des travaux de recherche, note Michel Eugène. D'autant plus que le CHU de Poitiers est celui au sein duquel la charge par médecin en lits et en étudiants est la plus élevée de France. Et l'activité médicale y est en hausse pour un effectif constant.»

C'est pourquoi, la politique de recherche du CHU se discute entre les différents acteurs : la faculté de médecine et de pharmacie, le CHU, l'Université de Poitiers et les représentants des établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST) c'est-à-dire l'Inserm, le CNRS, l'Inra en particulier.



**L'unité de l'Inserm U 927 mène des recherches sur les greffes.
Un des enjeux de ses travaux est d'améliorer les méthodes
de conservation des organes**

Par **Laetitia Rouleau** Photo **Thierry Aimé** - CHU

Transplantation *mieux conserver les organes*

Si l'unité de l'Inserm U927 Ischémie et reperfusion en transplantation rénale a évolué depuis sa labellisation, les travaux qui y sont effectués sont toujours axés sur l'amélioration de la conservation des organes en vue d'une greffe, particulièrement le rein. En effet, lorsqu'un organe est prélevé et conservé en vue d'une transplantation, il est en souffrance et divers phénomènes pathologiques entrent en œuvre.

«*Nous avons acquis la conviction que la reprise différée de fonction du rein transplanté est essentiellement due à une agression de l'endothélium vasculaire (tissu permettant les échanges entre le vaisseau et le tissu interstitiel), explique Gérard Mauco, directeur de l'unité. Et ceci quel que soit le traitement utilisé pour maîtriser le rejet. Cette agression déclenche une inflammation qui agit sur la viabilité de l'épithélium du tubule rénal. Dans une solution de conservation, il existe donc un rôle très important pour les molécules qui protègent l'endothélium.*» A ce sujet, le laboratoire dispose de modèles de cultures de cellules en trois dimensions permettant de mieux comprendre les communications intercellulaires entre l'endothélium et l'épithélium des vaisseaux.

«*Le problème d'ischémie (privation d'oxygène) et de conservation du greffon est très important, ajoute le*



Ci-contre :
spectroscopie
par résonance
magnétique.

Fédérer les recherches autour de thèmes porteurs

Le professeur
Gérard Mauco.



Sébastien Laval

Le professeur Gérard Mauco, chef du service de biochimie du CHU de Poitiers et directeur de l'unité Inserm U 927, la première labellisée à Poitiers, est aussi le correspondant scientifique régional de cet organisme. Il a pour rôle de fédérer les différentes équipes entre el-

les et se situe à l'interface entre les chercheurs et l'Inserm, avec une vision globale de l'état des lieux dans ce domaine. Gérard Mauco appartient aussi au comité pour la recherche en biologie médicale et santé (CRBMS). Cette instance locale, officielle et mise en place par la loi de gouvernance hospitalière, assure les liens entre le CHU, la faculté de médecine et de pharmacie, l'Université de Poitiers et les grands organismes de recherche. Le CRBMS coordonne toutes les actions de recherche et exerce une importante activité de valorisation des travaux.

«Inaugurée en 2003, l'U927 a obtenu en 2007 la reconduction de sa reconnaissance pour quatre nouvelles années, précise le professeur. Dans le même temps, le groupe de William Couet est devenu une équipe soutenue par la Région et l'Inserm (ERI 23) et le CIC a obtenu sa reconnaissance en janvier dernier. C'est une évolution très satisfaisante et valorisante pour le CHU de Poitiers.» D'autant plus que d'autres projets émer-

gent : celui de l'équipe de Jean-Claude Lecron et Christophe Burucoa est déjà structuré et demande une labellisation quand d'autres sont encore en maturation, comme celui du professeur Roger Gil et du docteur Fauconneau.

Dans l'ensemble, les médecins hospitalo-universitaires ont une forte implication dans les programmes de recherche : une ouverture vers la faculté de médecine et de pharmacie – mais aussi vers celle des sciences fondamentales et appliquées – existe grâce à diverses collaborations, telles celles développées avec l'UMR CNRS 6187 (directeur : Frédéric Becq) et le laboratoire de traitement des eaux de l'Esip (directeur : Bernard Legube). «L'objectif est d'aboutir à une demande d'institut fédératif de recherche en 2008, regroupant l'Inserm, le CNRS, l'Université et le CHU avec aussi un fort appui de l'Inra de Surgères, ajoute Gérard Mauco. Le thème fédérateur évoluerait autour du médicament et des essais précliniques et cliniques.»

professeur Thierry Hauet, d'autant plus que face au manque d'organes et au vieillissement des donneurs, la loi autorise, depuis août 2006, le prélèvement sur des donneurs à cœur arrêté. Cela nous oblige à poser les problèmes de l'adaptation de nos moyens de conservation actuels, puisque en l'absence de battements cardiaques la circulation sanguine est arrêtée et les organes ne sont plus irrigués.»

GREFFES À CŒUR ARRÊTÉ

L'une des voies de recherche est la conservation par perfusion grâce à une pompe et à un appareillage spécial ou par circulation extra-corporelle normothermique (37 °C). Dans ce cadre, l'U927 continue à développer des liens très forts avec l'Inra du Magnereau près de Surgères, en Charente-Maritime (professeur Michel Carretier), où des modèles de porc à cœur arrêté sont étudiés dans des conditions d'éthique très strictes. La compatibilité des donneurs y est privilégiée afin d'éliminer au maximum les possibilités de rejet de l'organe transplanté et axer plutôt les recherches sur sa conservation. «Nos travaux nous amènent aussi à développer des collaborations non seulement avec d'autres CHU (Paris, Lyon, Hugo), mais aussi avec le monde industriel, note Thierry Hauet. Ainsi, en collaboration avec l'entreprise Biocyclex de Poitiers, dirigée par le pro-

fesseur Yves Cenatiempo et le docteur El Mustapha Belgsir, nous avons déposé un brevet intéressant une solution de conservation.»

Très pluridisciplinaire, puisqu'à la fois des biochimistes (professeurs Gérard Mauco et Thierry Hauet), des chirurgiens (le professeur Carretier, rejoint par le docteur Jérôme Cau), un anatomopathologiste (professeur Jean-Michel Goujon) et un radiologue (docteur Jérôme Roumy, maître de conférences) font partie intégrante de l'équipe. L'U 927, au travers de ses collaborations, a donc permis de réaliser des avancées notables dans le domaine de la conservation des organes, le rein particulièrement. Des solutions sont aujourd'hui en cours d'études précliniques. ■

Le professeur
Thierry Hauet.



Claude Pouquet

L'étude du modèle de porc pour améliorer la greffe

Créé en 1991 à l'initiative du professeur Michel Carretier, grâce à l'aide de l'Inra, sur le site de l'Inra du Magneraud de Surgères, le laboratoire de chirurgie expérimentale étudie le développement de nouvelles techniques ou thérapeutiques dans le domaine de la transplantation. Son modèle, le porc, permet de simuler la transplantation chez l'homme et de mettre au point des solutions de conservation des greffons

Par Alexandre Duval



Le professeur Michel Carretier.



Dans le domaine de la greffe, la faible part d'organes disponibles demeure toujours un problème majeur. La loi a élargi le nombre de donneurs potentiels en autorisant à mener des prélèvements sur les donneurs dits « marginaux » et ceux « à cœur arrêté ». Plusieurs études européennes indiquent que ce recours permettrait de disposer de 40 % d'organes supplémentaires. Depuis la fin 2006, des programmes de ce type ont débuté en France. Seulement, ces organes sont endommagés, du fait : de l'âge avancé du donneur, de maladies contractées tels le diabète ou l'hypertension artérielle, de l'administration de médicaments (donneurs marginaux), ou bien du fait qu'ils aient cessé d'être irrigués à la suite d'un arrêt cardiaque ou respiratoire (donneurs à cœur arrêté). La possi-

bilité de les transplanter dans de bonnes conditions est notamment conditionnée par la qualité des solutions destinées à les conserver. Cette orientation thérapeutique qui vise à améliorer le fonctionnement des greffons est aujourd'hui au centre des recherches menées au sein du laboratoire expérimental de transplantation d'organes. Cette structure, fruit de l'association du CHU de Poitiers, de l'Université de Poitiers et de l'Inra, est implantée sur le site Inra du Magneraud à Surgères au sein de l'unité Gepa (Génétique et expérimentations en productions animales) dirigée par Séverine Deretz. Dans ce domaine expérimental Inra, plusieurs modèles issus de plusieurs lignées permettent de reproduire des situations pathologiques rencontrées chez l'homme. « *Le porc permet une étape de plus dans l'évaluation préclinique* », résume le professeur Carretier.

En l'espace de dix-sept ans, le laboratoire est devenu référent pour les tests pré-cliniques de solutions de conservation en transplantation d'organes. Un proto-



type de solution de conservation des greffons mis au point au laboratoire est actuellement en évaluation chez l'homme dans plusieurs CHU. L'équipe de recherche dirigée par le professeur Hauet contribue également à l'évaluation de différentes molécules d'intérêt thérapeutique dans la protection rénale. Ses expérimentations s'élargissent aujourd'hui à la transplantation du foie. Pour mener à bien ces études, le laboratoire est au centre d'un faisceau de collaborations tant sur le plan national (autres unités Inra, Institut des sciences de la vie et de la santé, partenaires industriels) qu'international (équipes nord-américaines du département de néphrologie et hypertension de la Mayo Clinic à Rochester et du département de biochimie et biologie moléculaire de la Georgetown University à Washington).

UNE ORGANISATION PLURISCIPLINAIRE

«La pluridisciplinarité des équipes partenaires du laboratoire permet une évaluation complète et à plusieurs niveaux des travaux de recherche», se félicite le professeur Carretier. Chaque médecin travaillant sur cette plate-forme collabore avec l'unité d'Ischémie-reperfusion en transplantation rénale (U 927 Inserm) dirigée par le professeur Gérard Mauco. Ce travail en commun avec des chercheurs fondamen-

taux a contribué à la labellisation Inserm obtenue en 2003. L'ensemble des collaborations a amené le laboratoire à orienter ses recherches sur une approche fondamentale pour l'étude des mécanismes impliqués dans les dysfonctions précoces des organes, ainsi que la néphropathie du greffon, maladie à l'origine d'insuffisances rénales.

La reconnaissance des travaux du laboratoire suscite une attraction auprès des chercheurs et par conséquent la nécessité de son développement. Les aides annuelles de la Région Poitou-Charentes (58 000 €) et du CHU (50 000 €) ont permis à ce laboratoire de se développer. Dans quelques mois, cette plate-forme verra doubler ses capacités grâce à un financement du 13^e contrat de plan Etat-Région. En effet, le financement de cette extension s'inscrit dans le cadre du projet PEPC (plate-forme d'études pré-cliniques) mis en place par l'Université de Poitiers avec un budget total de 4 M€. La structure, qui rassemblera 17 laboratoires de recherche en biologie santé, permettra de concevoir une molécule et de mener toutes les étapes d'évaluation précédant celles menées sur l'homme. A partir de cette organisation pluridisciplinaire, il est prévu de constituer un réseau national et international dans la thématique de l'ischémie reperfusion en transplantation. ■

Salle d'opération et greffe de rein dans le laboratoire expérimental de transplantation d'organes sur le site de l'Inra au Magneraud à Surgères, en Charente-Maritime.

Des bactéries résistantes aux antibiotiques apparaissent depuis plusieurs années. L'équipe Région-Inserm ERI 23 mène des recherches pour éviter ce phénomène, en développant des modèles et des outils à destination des médecins

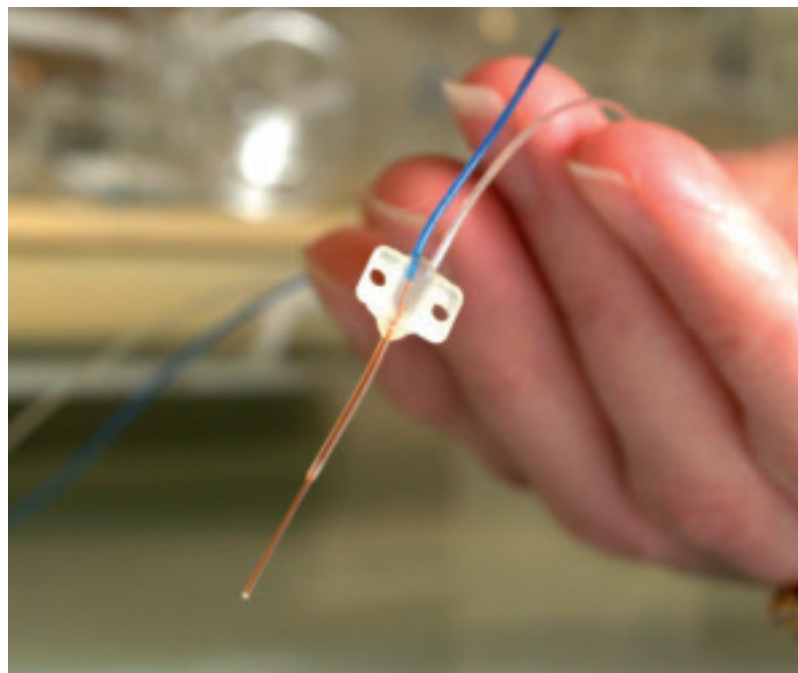
Par Laetitia Rouleau Photos Thierry Aimé - CHU

Pour un meilleur usage des anti-infectieux

Sonde de microdialyse qui, introduite dans un tissu, permet de doser les antibiotiques.

La recherche pharmaceutique consacre aujourd'hui peu de moyens à la mise au point de nouveaux antibiotiques et antifongiques. En effet, si l'on peut toujours espérer découvrir de nouvelles classes de molécules à visée anti-infectieuse (la dernière, celle du linézolide, a été découverte en 2004), il faut cependant bien constater que la plupart des besoins sont couverts et qu'il existe des marchés plus porteurs et prometteurs. «*Pourtant, depuis quel-*

ques années, des bactéries résistantes aux antibiotiques connus sont apparues et si l'on n'y prête pas attention, la situation pourrait devenir préoccupante rapidement», note William Couet, pharmacien, praticien hospitalier, professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Poitiers et directeur de l'équipe Région-Inserm ERI 23 Pharmacologie des anti-infectieux. En effet, c'est le cas par exemple du pneumocoque, germe responsable d'infections pulmonaires et d'otites moyennes, devenu résistant à la pénicilline G et à l'érythromycine. Or, ce phénomène est favorisé par le mauvais usage des antibiotiques. Le schéma thérapeutique est primordial : il faut utiliser le bon antibiotique et à la bonne dose. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les travaux menés par l'équipe de William Couet : «*Nous développons des outils et des modèles avec l'objectif de permettre au médecin de mieux utiliser ces médicaments, y compris dans le cadre de bi- ou tri-thérapies. Nous nous intéressons aussi à la diffusion des molécules au sein de l'organisme et à leur concentration dans les tissus cibles. Comment relier, chez un individu donné, la concentration sanguine à la concentration tissulaire d'un antibiotique ? Comment, à partir de ces informations, optimiser les traitements, améliorer leur efficacité, réduire leur toxicité et prévenir, dans la mesure du possible, le développement des résistances ? Telles sont les questions auxquelles nos travaux tentent de répondre.*»



Autour de cette thématique, trois approches existent au sein de l'équipe. Un premier groupe, dirigé par le professeur Olivier Mimoz (par ailleurs codirecteur de l'ERI), utilise la microdialyse, une technique pour laquelle le laboratoire est très largement reconnu. Celle-ci a permis de réaliser des progrès notables dans la connaissance de la diffusion tissulaire des antibiotiques et des études récentes montrent que cette technique de pointe pourrait devenir un outil précieux pour l'évaluation précoce de l'efficacité d'un traitement antibiotique et son ajustement.

MICRODIALYSE INTRACÉRÉBRALE

L'équipe vient d'obtenir un financement dans le cadre d'un programme hospitalier de recherche clinique interrégional 2008. Celui-ci va permettre la mise en œuvre d'une étude clinique de microdialyse intracérébrale chez des patients traumatisés crâniens et hospitalisés au CHU de Poitiers dans le service de neurochirurgie du professeur Françoise Lapierre. *«La microdialyse intracérébrale est déjà utilisée dans d'autres CHU pour le dosage de neuromédiateurs (des molécules synthétisées par les neurones). Ceux-ci peuvent être prédictifs très précocement de certaines complications chez le malade, l'ischémie par exemple, c'est-à-dire la diminution de l'apport en sang (et a fortiori en oxygène) d'un organe, précise William Couet. Nous profiterons de ce monitoring au lit du malade pour développer notre projet de dosage des antibiotiques. Et, il faut noter que c'est un exemple dans lequel la recherche sera réalisée avant tout pour apporter un bénéfice immédiat au patient.»* Cette étude a été initiée grâce à une collaboration avec le docteur Claire Dayot-Fizelier qui a suivi une formation de six mois à l'Université de Cambridge, très expérimentée dans le domaine de la microdialyse pour le monitoring des patients mais peu dans celui de la diffusion des antibiotiques.

La deuxième approche consiste à développer des modèles intégrés pour mieux prédire l'effet des antibiotiques en fonction du temps. *«La compréhension des paramètres cinétiques d'ajustement de la dose pourraient permettre de réduire considérablement la variabilité observée d'un patient à un autre, ajoute le professeur. Dans cet objectif, nous cherchons à établir des modèles mathématiques permettant de décrire les données de diffusion des antibiotiques dans les divers tissus. Et nous testons ces modèles in vitro dans diverses conditions expérimentales.»* A ce niveau aussi, l'ERI 23 développe une collaboration internationale avec l'Université de Floride où le docteur Sandrine Marchand se perfectionne cette année dans ce domaine pendant que le laboratoire accueille, grâce à l'Université de Poitiers, un étudiant américain en stage post-doctoral.



Toujours dans l'axe diffusion-concentration-posologie optimale-effet du traitement, la troisième thématique de recherche, menée par le professeur Jean-Christophe Olivier, concerne le ciblage (vectorisation) des molécules anti-infectieuses vers leurs organes cibles, le poumon en particulier. Il s'agit ici d'améliorer la formulation des médicaments en proposant par exemple des formes à libération prolongée, telles que des aérosols, administrables en une seule inhalation quotidienne plutôt que deux ou trois, pour un meilleur confort du patient. *«Du lit du malade au laboratoire, regroupant des chercheurs, médecins et pharmaciens, notre recherche est donc transversale et c'est tout son intérêt, précise William Couet. C'est grâce à la féderation d'une vingtaine de personnes autour d'une même thématique que nous sommes aujourd'hui reconnus en tant qu'ERI, dans le cadre d'un contrat Espri Région-Inserm (financé à 50 % par la Région et à 50 % par l'Inserm). Nous souhaitons dans un avenir proche nous agrandir encore pour atteindre la taille d'une unité Inserm. Le CHU et l'Université de Poitiers œuvrent en ce sens.»* ■

Ci-dessus : tests bactériologiques.
Ci-dessous : le professeur William Couet.



Contre les bactéries de l'estomac

Les équipes associées EA 3806 Cytokines et inflammation et EA 3807 Diversité génétique et antigénique de *Helicobacter pylori*, respectivement dirigées par les docteurs Jean-Claude Lecron et Christophe Burucoa, viennent de fusionner et demandent, en coopération avec l'entreprise de biotechnologies BIOalternatives basée à Gencay, dans la Vienne, une reconnaissance par l'Inserm sous l'intitulé Laboratoire inflammation, tissus épithéliaux et cytokines. Ce projet, porté par Jean-Claude Lecron, est constitué de deux axes. L'axe 1, «Rôle des cytokines dans l'inflammation de l'épithélium cutané», est sous la responsabilité de Frank Morel et de François-Xavier Bernard. Cet axe de recherche avait été présenté dans le hors-série de décembre 2005 de *L'Actualité Poitou Charentes*. L'axe 2, «Etude des interactions entre *Helicobacter pylori* et les cellules épithéliales gastriques», est sous la responsabilité de Christophe Burucoa.

Helicobacter pylori est une bactérie qui infecte le tube digestif de 50 % de la population mondiale. Il existe presque autant de souches que d'individus. Un typage de souches provenant d'Asie (Corée du Sud) ou d'Amérique du Sud (Colombie) montre ainsi une très grande diversité génétique. L'infection par cette bactérie peut passer inaperçue comme être responsable de gastrite (inflamma-

tion de l'estomac), d'ulcère, voire même de cancer de l'estomac. L'inflammation induite est directement liée à la production de protéines appelées cytokines (on peut citer les interleukines ou l'interféron) qui interviennent dans la communication entre le système immunitaire et les autres systèmes, par exemple nerveux, gastro-intestinal ou la peau. D'un point de vue moléculaire et cellulaire, on connaît cependant encore mal les raisons du caractère plus ou moins pathogène du micro-organisme.

A la suite du rapprochement géographique de leurs laboratoires sur le site du pôle biologie santé, Christophe Burucoa et Jean-Claude Lecron ont été amenés à développer des collaborations, non seulement entre leurs équipes, mais aussi avec des équipes nationales et internationales. Cela a permis un échange de savoir-faire entre des techniques de bactériologie venant du CHU, issues d'une recherche appliquée, et des techniques de biologie moléculaire, plus fondamentales. «Jusqu'à maintenant, nos travaux étaient essentiellement axés sur l'étude des différentes souches d'*Helicobacter*, explique Christophe Burucoa. Aujourd'hui, grâce à notre fusion, nous nous orientons vers l'étude des mécanismes d'action de celles-ci dans le tube digestif, particulièrement le phénomène d'inflammation de la muqueuse qu'engendre la bactérie. L'expertise du groupe de Jean-Claude Lecron, assisté de Frank Morel, qui travaille depuis de nombreuses années sur l'inflammation, de la peau en particulier, nous est ici précieuse. Notre association est très complémentaire.»

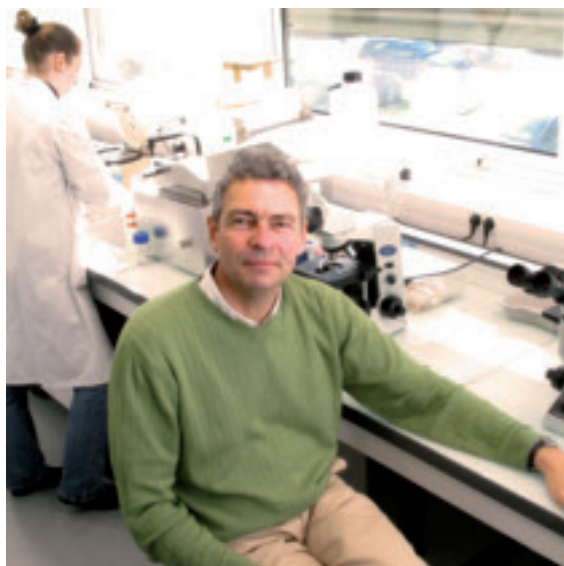
Une nouvelle technique permettant d'explorer le profil protéique des cellules, la protéomique, est développée avec pour objectif d'isoler chez les bactéries étudiées des marqueurs d'ulcère ou de cancer par exemple. Cependant, chaque souche étant différente (sauf souvent entre une mère et ses enfants), le travail est immense. «Nous avons mis au point dans notre laboratoire un modèle de culture de cellules gastriques et un modèle de souris infectées par *Helicobacter pylori*. Nous travaillons depuis un an avec des souches connues de la bactérie afin d'une part de



vérifier ces modèles, d'autre part d'établir un profil des cytokines synthétisées lors de l'inflammation. Nous souhaitons aussi étudier l'effet d'une infection par la bactérie chez des souris incapables de synthétiser l'un des principaux marqueurs de l'inflammation : l'interleukine 22.» A partir des résultats obtenus chez l'animal ou *in vitro* sur les cellules en culture, différentes hypothèses seront émises puis vérifiées sur les biopsies prélevées chez les malades.

Outre le groupe de Christophe Burucoa et Jean-Claude Lecron, le projet de recherche implique différents services du CHU : ceux d'hépatogastro-entérologie, de chirurgie plastique et de dermatologie. Enfin, il faut souligner dans le cadre de ce projet une initiative très originale : la société BIOalternatives (dirigée par les docteurs François-Xavier Bernard et Alain Deguercy), basée à Gencay, employant 27 personnes et spécialisée dans les essais pour l'industrie pharmaceutique en dermatologie et cosmétique, s'associe intégralement à la demande de reconnaissance par l'Inserm. L'entreprise, qui effectue aussi des activités de recherche, dispose d'un matériel hautement performant et de modèles cutanés de peau reconstruite. BIOalternatives implique directement et fortement une partie de son personnel dans le projet.

Ci-dessus :
le docteur Christophe Burucoa.
Ci-contre :
le docteur Jean-Claude Lecron.

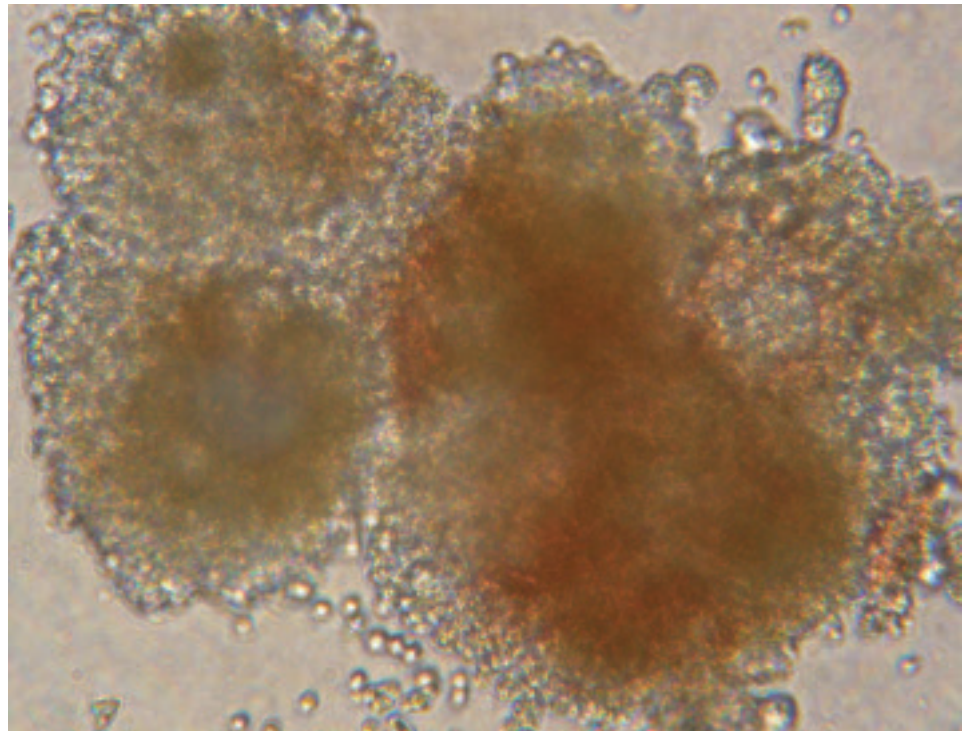


Cellules souches pluripotentes

Après l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, le professeur Ali Turhan, chef du service d'hématologie et oncologie biologique du CHU, est à Poitiers depuis un peu plus de deux ans. Il développe des travaux de recherche sur deux axes : les cellules souches leucémiques, en particulier les cellules souches de la leucémie myéloïde chronique et les cellules souches pluripotentes à potentiel thérapeutique (issues de la moelle osseuse ou du sang du cordon). L'intérêt de ces dernières est qu'elles sont pluripotentes, c'est-à-dire qu'elles peuvent, en réponse à des stimulations définies, se différencier en tout type cellulaire de l'organisme.

Dans un premier axe de recherche, le laboratoire travaille sur les cellules souches les plus primitives, à l'origine de résistances aux thérapies de première ligne : les inhibiteurs d'une protéine oncogénique à activité tyrosine kinase (BCR-ABL). Celle-ci, spécifiquement exprimée dans les cellules leucémiques, est directement responsable de la maladie et son inhibition représente la base des thérapies ciblées. Le but est de comprendre, à travers des modèles expérimentaux, les mécanismes qui sont à l'origine des résistances dans les cellules souches des malades et de trouver de nouvelles cibles thérapeutiques.

Un second modèle est développé à visée



thérapeutique plus large, avec un aspect translationnel, car il s'intéresse aux potentiels thérapeutiques des cellules souches pluripotentes. Ces cellules, dont l'existence a été démontrée notamment au niveau de la moelle osseuse et du sang du cordon, pourraient être utilisées pour des applications de thérapie réparatrice, pour générer des cellules endothéliales, hépatiques ou cardiaques. «A partir de cellules souches adultes, extraites de la moelle osseuse ou de sang du cordon ombilical, explique Ali Turhan, nous essaierons d'obtenir de manière reproductible des cellules de ce type pour étudier leur capacité de différenciation in vitro vers divers tissus. Nous nous intéressons aussi à une technique révolutionnaire : l'utilisation de cellules IPSC (Induced Pluripotent Stem Cells), des cellules souches pluripotentes générées à partir de cellules adultes par transfert de quatre gènes, principalement exprimés dans des cellules embryonnaires.»

Le professeur Ali Turhan dispose par ailleurs d'une autorisation personnelle de travailler sur les cellules souches embryonnaires humaines, délivrée par l'Agence de biomédecine au nom de l'ins-

titution. Cependant, le site de Poitiers n'a pas actuellement l'infrastructure nécessaire pour le développement d'une plateforme de cellules souches humaines pluripotentes. Pour pallier ce problème, le laboratoire s'est engagé dans deux voies. La première est une collaboration avec le professeur Michel Carretier qui effectue des travaux de recherche sur le porc à Surgères : une convention est en cours de finalisation par le CHU, l'Inra et l'Université de Poitiers. L'idée est de développer des lignées de cellules souches embryonnaires à partir d'embryons de porc puis d'établir un modèle pré-clinique de thérapie réparatrice chez un gros animal (professeurs Thierry Hauet et Michel Carretier). Des travaux sont développés dans ce sens en commun avec l'U 927 de l'Inserm (professeur Gérard Mauco) qui a une expertise sur les cellules endothéliales endommagées lors de la conservation des organes en vue d'une greffe. La seconde voie est une demande de labellisation d'unité Inserm bi-site, en commun avec l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif, qui dispose d'une plateforme spécialisée dans la mise en œuvre des cultures de cellules souches, embryonnaires en particulier.

Le professeur
Ali Turhan.



LE CAPITALISME

c'est comme

LES COCHONS



IL FAUT LE TUER
POUR EN PROFITER

68 est une couleur

A Civray, pic d'intensité quand les ouvriers descendent sur la place
avec leurs drapeaux rouges, le même rouge que la guitare électrique

Par François Bon

Mai 68 a-t-il existé ? Certainement, oui. Au moins une suite distincte et précise de quelques images. Mais pas si nombreuses. D'abord, quand même la certitude qu'il se passait du grave. Là-bas, à Paris, ce qu'on apprenait par le gros poste télévision aux informations : les usines en grève, les étudiants et leurs barricades, les slogans. Puis les CRS, l'armée, un face-à-face. Mais voilà : en noir et blanc, comme les choses au passé, comme ce qu'on savait de la guerre.

Je me souviens de la peur. Je me souviens moins de ce qui l'enracine : certainement, oui, la dramatisation côté De Gaulle. Les images des barricades, des feux, des banderoles, ça reste localisé à là où ça se passe. Qu'est-ce que je savais de Paris. Tandis que De Gaulle partant en Allemagne et capable d'en revenir avec les chars, on se réinscrivait dans la façon dont toujours avait été racontée l'histoire : mais sans rien à voir avec ce que nous a légué, au final, l'aventure de mai.

Et puis qu'il fallait faire comme les autres. Tous les lycées avaient arrêté, et pas nous, à Civray. On avait tableau d'honneur et remise des prix, j'étais bon élève. Plusieurs de nos enseignants étaient communistes. On a choisi pourtant non pas tel prof avec lequel il y aurait eu accord, mais la plus faible : on la surnommait «Jeanne» (son prénom ?), elle avait un appareil contre la surdité, quand ça sifflait on restait à peu près calme, quand ça ne sifflait pas on pouvait faire le bazar qu'on voulait. C'était un

après-midi, à la reprise de 14h, dans le cours de Jeanne on est tous allé s'asseoir au fond de la classe : «Qu'est-ce qui se passe ?» Ce furent ses paroles historiques, le lycée était en grève.

L'autre pic d'intensité : il y a toujours eu des usines, à Civray. Une de parquet, une petite unité textile et une de métallurgie, aujourd'hui prospère dans les citernes à gaz, à l'époque spécialisée dans les socs de charrue (un des vieux symboles du progrès socialiste). Ce jour-là, les ouvriers de l'usine sont descendus sur la place Leclerc, dite aussi place d'Armes, ou dite aussi place de l'église, parce que les noms ne vont pas toujours aussi vite que l'histoire. Nous y habitons, au-dessus de la place, là qu'était le garage familial. Le temps n'était pas venu de déménager là où seraient la rocade et le supermarché, révolution bien aussi importante que celle de ce temps-là. Après le repas, le midi, s'y rejoignaient le pharmacien, l'archiprêtre, l'horloger, parfois le maire et ces trois ou quatre hommes faisaient des aller-retour d'un air grave, consultaient, recevaient ainsi, en marchant, et tout était dans l'ordre des choses. La place sert aussi (sert encore) le mardi pour le marché, avec ce rituel des hameaux de campagne qui s'y retrouvent, on tourne dans le sens des aiguilles d'une montre et finalement au bout d'une heure on a fini par croiser tout le monde. Les ouvriers (cent cinquante, deux cents d'entre eux ?) sont venus avec leurs drapeaux rouges, et tous les commerçants ont baissé le rideau de fer. Les ouvriers du garage, et nous-mêmes, par la grille on les a regardés tourner, s'arrêter, puis repartir. Je me souviens de ce silence. J'avais lu Zola et tout ça, finalement c'est ce danger-là qui nous venait : là encore, depuis un récit bien plus ancien.

On a repris les cours juste pour finir l'année. Les livres de prix avaient été commandés. Pour moi, c'était un moment fort de l'année : le professeur de français les commandait lui-même, à la li-

Affiche de Marc Sauvaget réalisée en 1969 à Poitiers à l'atelier de sérigraphie situé au 15, rue de Blossac (lire pp. 66-67).
En 1998, lors des rencontres «Années 70 à Poitiers. Histoire d'idées» à la MCL (Le local), une collection d'affiches du Crac a été exposée puis déposée au musée Sainte-Croix. Les affiches qui illustrent ce dossier proviennent de ce fonds.
Photo Christian Vignaud - Musées de Poitiers



brairie de la place (oui, parce qu'il y avait encore une vraie librairie dans cette ville de 3 500 habitants, qui n'en compte plus que les deux tiers maintenant), et ces livres reçus en juin, Stendhal et Steinbeck en quatrième, ou une biographie de Gandhi en troisième, je ne les aurais pas trouvés sur ma route par l'héritage familial. Finie donc la cérémonie, tableaux d'honneur et accessits : un placard invitait les élèves qui le souhaitaient à venir retirer personnellement leurs livres chez le surveillant général, monsieur Uhart – «trop la honte» diraient ceux de maintenant –, personne n'y est allé, et je n'ai jamais su quel livre m'avait choisi M. Bobineau.

Il me semble donc que ce que nous retirons de Mai 68, ce basculement comme nous n'en aurons pas connu d'équivalent depuis, a commencé avant, et s'est étiré ensuite. Avant, je le date avec précision : à la rentrée 1965, au lieu d'un collège d'enseignement général filles et d'un collège d'enseignement général garçons, le collège tout neuf construit route de Ruffec, avec ses deux étages de béton tout droits, était mixte. Et les magazines que nous lisions étaient en couleur : le monde noir et blanc du passé était bousculé par un présent quadrichrome. Nos rêves aussi, quand ils s'éloignaient de l'expérience immédiatement perceptible, étaient en noir et blanc, et nous arrivait que les pantalons des Beatles étaient mauves, nous arrivaient la même année les petits transistors dans la vitrine de Chauveau électroménager, et ça voulait dire pouvoir écouter en secret les musiques diffusées la nuit, et ça voulait dire cette guitare électrique rouge débarquée entre les accordéons du coiffeur Barré. Et ceux de mon âge ont encore dans les doigts ce réflexe des cheveux qu'on met derrière l'oreille en entrant au lycée, et qu'on remet sur l'oreille à la sortie. C'était cela, la couleur et les habits, et prendre visage, Mai 68, mais en fait ça a commencé en 1965.

Aussi bien, les grands coups de gong qui suivraient : de l'été 1968 je n'ai aucun souvenir (si, j'ai découvert Franz Kafka et abordé Balzac), tandis que l'été 1969 venait tout repeindre : l'enterrement de Brian Jones faisant autant de bruit et d'images qu'en avait

fait l'assassinat de Kennedy, nul d'entre nous pour en tirer les bonnes conclusions quant à ce qui s'amorçait du bouleversement de culture. L'année 1966 avait vu paraître les livres de Saussure, Chomsky et Foucault, les années 1970 verraient paraître ceux de Marcuse et celui de Guy Debord, en 1967, ne nous parviendrait que tellement plus tard. Je le sais, j'avais 15 ans : d'autres, qui avaient trois ans de plus, traversaient 68 en plein cœur, là où il battait. Nous, on voyait cet Américain en 1969 marcher sur la lune et c'était notre première télévision couleur, le monde avait changé. Et je me souviens de la mort de De Gaulle, quand on est venu dans les classes nous annoncer que la journée du lendemain serait fériée, deuil national, mais trop tard pour rentrer chez soi : restés, nous autres les internes de Camille-Guérin, dans les dortoirs vides et l'étude, avec toutes les cloches de Poitiers ensemble à la volée pour le glas – cette fois-là quelque chose avait fini.

«RECONNAISSONS-LE : NOUS NE SAVIONS PAS CE QUI SOUDAIN CHANGEAIT»

Et s'il fallait même attendre 1974, le droit de vote à dix-huit ans (pour moi qui venait de prendre mes vingt-et-un) pour la bascule la plus symbolique : que le monde n'était plus énoncé dans son ordre sempiternel par l'archiprêtre, le pharmacien, l'horloger et le maire, dans leurs aller-retour sous les platanes de la place ? (Ou la pilule et l'avortement, ou bien, simplement, dans les bureaux et les usines, qu'on commençait à dépasser l'idée qu'à chaque fonction sa blouse, et – j'y insiste : que finissait un monde tellement en noir et blanc que c'est ainsi même qu'on s'habillait...).

Reconnaissons-le : nous ne savions pas ce qui soudain changeait. Les immeubles qui bordaient les villes, et l'aspiration par quoi les grandes villes allaient souffler les nôtres, et la facilité d'aller d'un endroit à l'autre, et que les garçons aussi avaient le droit de danser, et ainsi de suite. Et si le grand livre de Mai 68, à égalité des butoirs précédemment cités, était par exemple le très discret *Espèces d'espaces* de Georges Perec, parce qu'il posait sur la table d'écriture ce que nous étions de sujet modifié, dans un territoire déplacé ? La vraie révolution, c'était la naissance de la ville – 68 sinon n'avait fait que prolonger Blanqui. Mai 68 a existé, bien sûr. Mais sur une durée plus grande. Et, surtout, portant sur un ensemble de mutations, incluant l'urbanisme, les vecteurs de la culture, et une perception du monde où cassait enfin, et brutalement, l'hexagone...

Ainsi, deux mois plus tôt, en avril, mourait Martin Luther King. Ainsi Jean-Luc Godard, tout au long des «événements», comme si ce mot enveloppe suffisait, qui serait précisément ces mêmes semaines enfermé à Londres avec les Rolling Stones et n'en verrait rien...

Ne pas réduire Mai 68 au soubresaut politique qui en fut la marque tellement visible, et pour nous évidemment le virage. Il nous reste beaucoup à apprendre de ce qui réellement avait basculé, trois ans avant, trois ans après : comprendre l'impasse d'aujourd'hui en dépend, et étroitement. ■

François Bon est né à Luçon en 1953. Dernier livre publié : *Bob Dylan, une biographie* (Albin Michel, 2007). Il anime le site www.tierslivre.net

Par Pierre D'Ovidio

La salle à manger de mes grands-parents

Ci-dessus :
affiche de soutien
à Libération en
1973.

Ci-dessous :
affiche de Slove,
juin 1973.
Pierre Vertadier
était alors maire
de Poitiers et
secrétaire d'Etat
auprès du
ministre de
l'Intérieur.

Lors de rares occasions, fêtes familiales, réveillons ou autres circonstances aussi espacées que solennelles, en tout cas rarement insolites telles que la venue inattendue de visiteurs, nous étions, grands et petits, admis à pénétrer – sans nous déchausser ou sans utiliser les patins – dans la salle à manger provinciale de mes grands-parents paternels. Véritable poncif illustré à l'usage des jeunes générations actuelles qui doivent probablement tout ignorer des lieux de ce genre, elle fleurait la cire avec son parquet de chêne, le renfermé avec son buffet servant la vaisselle d'apparat, la poussière avec les napperons et d'autres senteurs encore, l'odeur du charbon dans le poêle. Nous autres y entrions avec un peu d'appréhension et il fallait que le repas soit rudement lancé pour que nous nous auto-

risions, nous les enfants, cousins et frères, à lâcher quelques mots écoutés distraitement par parents et grands-parents occupant de droit des places centrales... La France d'avant 68 était à l'image de cette salle. L'hexagone, plié et replié, était ce lieu confiné. Le Général, toujours très droit, parlait de temps en temps ; son message était invariablement précédé d'une musique Grand Siècle. Pour un peu on le voyait en perruque et, même lorsqu'il était revêtu de son uniforme, on en imaginait les boucles reposer sur le col. Les Français écoutaient la parole majestueuse qui tombait. Pas un souffle, pas le moindre courant d'air ne venait perturber le bon fonctionnement de sa « chose », cette nouvelle République qu'il avait enfantée et qui l'avait porté au pouvoir... Le 22 mars, puis le joli Mai, ont semé le bazar et créé



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

un fameux courant d'air ; les fenêtres ont claqué. D'un coup, on respirait et l'odeur de cire se brouillait, devenait souvenir – presque attendrissant.

Deux lieux, deux images pour dire mon Mai 68 à Paris.

La cour de la Sorbonne hérissée de drapeaux rouge et noir, enfiévrée de groupes politiques ; le gai tumulte des sonos cherchant à se couvrir, les affiches collées, recouvertes et recollées sur la moindre surface verticale, et les discussions passionnées entre militants, debout derrière les tables comme autant de stands, et les passants, sympathisants et curieux.

Le lion de Belfort de la place Denfert-Rochereau couvert de banderoles et de grappes instables, les slogans, l'envie de rire et de parler aux voisins. Nous étions heureux, tous, de cette foule inventive et irrespectueuse. Le temps était de la partie : le printemps était jeune.

Est-ce que je me souviens vraiment des leaders qui avaient pris la parole pour lancer les mots d'ordre «Tous à la Sorbonne !» et «Libérez nos camarades !» ? Des photos restent en mémoire, celles des dirigeants des syndicats étudiants et enseignants réclamant la réouverture de l'université, le départ de la manif joyeuse, l'arrivée au Quartier Latin – il y avait décidément moins de boutiques de fringues dans ces années.

Une des premières manifs. Il y en aurait d'autres, et beaucoup de marches, beaucoup de prises de paroles – de celles qui ne tombaient pas d'en haut –, de dialogues ; l'air était plus vif d'un coup. On respirait.

On avait décidé d'oublier les patins.

Pierre D'Ovidio, né à Paris en 1949, vit dans la Vienne. Il a publié *Les Enfants de Van Gogh* (Phébus, 2007).



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

On s'ennuyait sacrément à Melle au temps du général de Gaulle
jusqu'à ce que le printemps arrive enfin au lycée

Par Jean-Paul Bouchon

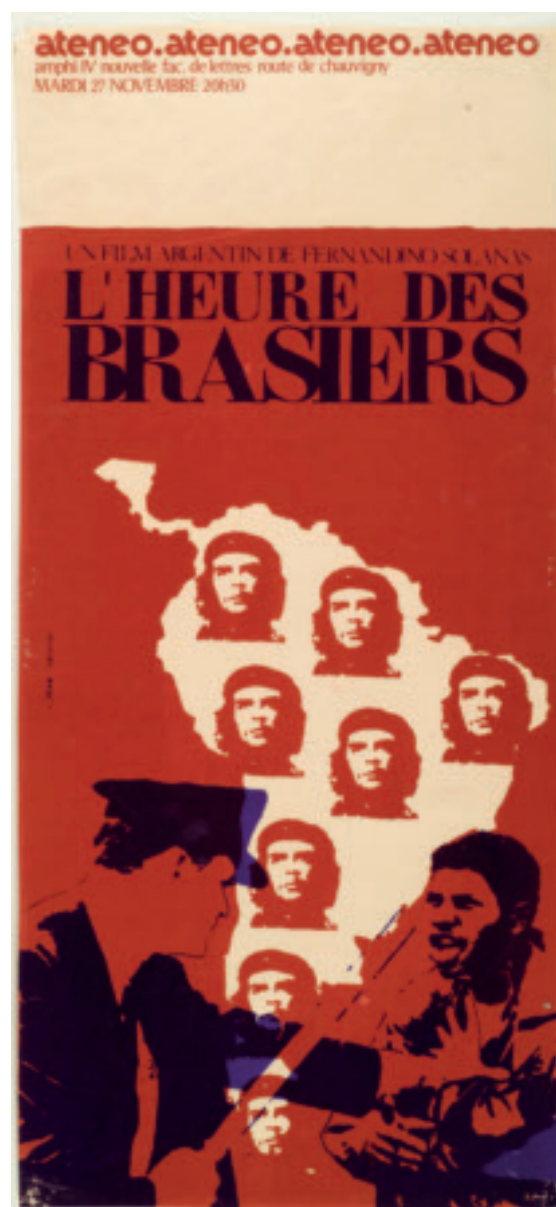
Quand j'étais colonel de l'armée populaire

Que faisais-je quand Mai 68 a éclaté ? Je m'en souviens fort bien, à quarante ans de distance. En ce temps-là, j'étais guérillero et marchais toute la journée sac au dos dans la touffeur tropicale d'une sierra sud américaine, un fusil M-16 à la main. Il était lourd, mon havresac, mais d'un si riche contenu ! J'en sortais en effet le soir avec ferveur, au bivouac, *Révolution dans la Révolution*, del compañero Régis Debray, paru quelque temps auparavant aux éditions François Maspero. Car, comme l'écrivait le camarade Debray, dont les études, rue d'Ulm, avaient décuplé les dons pédagogiques, il n'est jamais trop tard pour inculquer la technique de la guerre révolutionnaire aux masses et aux compagnons de route de bonne volonté. Les combats étaient peu fréquents, mais toujours victorieux. A chaque contact, l'armée régulière détalait régulièrement. C'en était presque désespérant, même si Fidel, dans son discours fondateur du 4 décembre, avait par avance rappelé que le peuple uni ne serait jamais vaincu.

Par chance, il y avait le rhum. Et les compañeras qui nous accompagnaient. Fesses et poitrines gonflées dans des treillis semblables aux nôtres, elles avaient un sens véritablement révolutionnaire du devoir amoureux. Tout cela se passait avec Turcios Lima au Guatemala. Ou peut-être au Venezuela avec Douglas Bravo. A moins que cela ne soit en définitive avec Guillermo Lobaton,

au Pérou. Je ne m'en souviens plus très bien, car j'étais à la même époque élève de seconde au lycée de Melle, dont je me rappelle en revanche que je m'y ennuyais ferme. Et mes randonnées dans les sierras avaient généralement

Jean-Paul Bouchon, né à Niort en 1953, est avocat à Poitiers. Dernier livre publié : *Aventuriers extraordinaires de l'Ouest* (Geste éditions, 2007).



Christian Vignaud - Musées de Poitiers

lieu durant les cours de maths et de chimie, où les risques étaient limités. Je n'y avais jamais eu la moyenne. Ou bien les jeudis (car les mercredis étaient alors les jeudis) dans la chambre que je partageais avec mon frère, à Celles-sur-Belle. Là, le combat révolutionnaire était plus risqué. Mes parents étaient socialisants et le sont encore, mais le poster de Che Guevara que j'avais installé au dessus de mon lit n'avait pas tenu plus de quinze minutes à l'affichage.

Je rêvais donc le jour à un avenir meilleur. Mais également la nuit. J'ai encore en mémoire un rêve de cette époque. Le voici. Un jour, une troupe de cavaliers, menés par un chef du nom de Derborence, était apparue à Melle. Derborence avait le physique d'un acteur de dramatiques de l'époque, Claude Titre. J'avais adoré son jeu dans *Les Hauts de Hurlevent*, où il incarnait le ténébreux Heathcliff, mon alter ego ignoré. La troupe de Derborence avait pris le contrôle du lycée. Je l'avais rejointe. Et quand le moment était arrivé pour elle de repartir vers de nouvelles aventures, je l'avais suivie. Un psychanalyste m'expliquerait sûrement la signification de tout cela. Ce que j'en retiens, pour ma part, c'est que l'on s'ennuyait sacrément à Melle, et chez ses parents, au temps du général de Gaulle.

Je n'étais pas le seul dans ce cas. En effet, de Paris nous vint un jour la nouvelle que des «événements» s'y étaient produits et s'y produisaient encore. Mais de Paris à Melle, il y avait plus de cinq cents kilomètres en 404 ou en DS. Il y avait toute la distance qui sépare la province de la capitale. Il ne se passerait rien. Tout ce que l'on pouvait faire, c'était de remercier du fond du cœur les camarades qui se battaient là-bas pour nous procurer un avenir meilleur.

«DES DÉLÉGUÉS ÉLUS !»

Un matin, je pris comme tous les jours le car Brivin, qui, par tous les temps, venant de Niort, embarquait à 7h20 à Celles, jusqu'à Melle, explorateurs et lycéens. Quand nous arrivâmes au lycée, l'ambiance était inédite. Quelques meneurs, dont certains doivent être aujourd'hui conseillers généraux ou maires (toutes tendances confondues...) circulaient parmi les groupes qui bavardaient en attendant la sonnerie de huit heures.

Leurs instructions étaient précises :

– Quand la cloche sonnera, vous ne vous mettez pas en rang et vous ne rentrez pas en classe. On n'ira en classe que pour se constituer en comités d'action et de réflexion, sans les profs.

Ce fut la première surprise de la journée. Je n'étais pas seul à Melle. Et le temps de l'action était venu ! Huit heures. La sonnerie retentit. Personne ou à peu près ne bougea. Une deuxième sonnerie. Rien.

Les profs sortirent de la salle des profs. Rien. Le surget et la surgette apparurent à leur tour. Ils étaient suivis de leurs pions favoris.

– Jeunes gens ! Il est l'heure d'aller en cours.

Rien.

Il ne se passa rien.

Et soudain, tout le système ancien s'effondra. Profs, pions, surget et surgette, se replièrent, sous les clameurs de victoire.



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

– Octobre 17, mais sans bolcheviks. Ça ne mènera à rien, me dit un grincheux, dont les parents étaient réputés communistes. Je laissais dire. Pour la première fois depuis des milliers et des milliers de jours, le printemps était enfin arrivé au lycée, tonique.

J'entrais dans une salle de cours où un groupe de volontaires inscrivait déjà sur les tableaux les premières revendications.

– Plus de chefs de classe ! Des délégués élus !

– Possibilité de fumer.

– Un distributeur de boissons et de pains au chocolat pour dix heures.

– DES COURS D'EDUCATION SEXUELLE !

C'est alors qu'une certitude m'envahit, intense. Mon avenir était assuré. Loin du Capes rêvé par mes parents. Mais il était assuré.

Au rythme où allaient les choses, et compte tenu de tout ce que j'avais appris avec Régis Debray, je serais au moins colonel de l'armée populaire. ■

Sérigraphie du Crac, après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 au Chili. Page de gauche : affiche de Slove, 1973.

A Poitiers, le cinéma va jouer un rôle non négligeable dans l'après-mai 68. Une contre-culture émergente se fédère alors en partie autour d'un ciné-club atypique, le Cinématocrac, comme le raconte Daniel Lhomond

Par Alexandre Duval

Un cinéma d'intervention sociale



En 1968, si Poitiers a une activité culturelle assez limitée, le 7^e art y est toutefois bien représenté. Six cinémas se partagent la diffusion commerciale, dont le Berry et le Théâtre d'une capacité respective de 750 et 900 places. Sur le terrain de la diffusion non commerciale, le Ciné U, ancêtre de l'actuel cinéma d'art et essai le Dietrich, est incontournable. Il comptera jusqu'à 4 500 adhérents en 1973. Parmi les temps forts de sa programmation : les JCP (Journées cinématographiques de Poitiers), créées par Marc Laville, qui jouissent d'une belle réputation nationale. Engagé sur le terrain du militantisme, un ciné-club va refléter l'esprit de contestation soixante-huitard : le Cinématocrac. Cette aventure commence en 1971, dans les luxueux locaux de l'actuel tribunal administratif (15, rue de Blossac). Le bâtiment accueille depuis 1962 l'Agep-Unef et la Mnef, et s'affirme peu à peu comme un lieu alternatif. S'y côtoie un monde étudiant dont l'éventail de sensibilité s'étend des libertaires au PSU. Dans le sous-sol, lieu-dit la Taverne, sont organisés des concerts de soutien aux objecteurs de conscience qui, alors, risquent gros. En 1968, la couleur est clairement affichée. Depuis le balcon, où flotte aujourd'hui l'emblème national, seront hissés le drapeau rouge puis le noir, symboles des sensibilités mao et anarchiste qui ont la faveur d'une partie des habitués du lieu. Voilà qui n'est pas du goût de tous les voisins. La maison des étudiants, avec la Taverne, sera finalement déplacée petite rue Sainte-Catherine en 1972.

LES AFFICHES DU CRAC

Dans une ville où l'affichage sauvage est alors très rare, les murs de la ville servent de support au message militant. En une seule nuit, 1 000 affiches sont posées afin de protester notamment contre la dissolution de la

Ligue communiste. Elles sont l'œuvre du Crac (Centre de recherche et d'action culturelle), association à l'origine du futur ciné-club, dont le fondateur est Jean Verdier. Du slogan *Le capitalisme, c'est comme les cochons, il faut le tuer pour en profiter* (1969) à *Laissons la peur du rouge aux bêtes à cornes* (1968), il y a une unité de style et de pensée que l'on retrouvera dans les sérigraphies du Cinématocrac (Séricrac). Nés en partie de la contrainte faite aux ciné-clubs de ne pas utiliser d'affiches commerciales, ces placards contribueront à donner une identité au Cinématocrac. Elles sont le trait d'union entre des graphistes de talent tels Jacques Garnier, dit Slove, ou Claude Joly, et des personnes investies sur le terrain militant comme Daniel Lhomond, qui animait alors le Crac : «*Tout était lié dans ce lieu culturel.*» Entre militantisme écologique, antimilitarisme, influence des comics underground américain, et intérêt pour la cause des pays africains et sud-américains, l'esprit collectif du premier *Actuel* (qui consacrera un reportage à la Taverne) résume bien l'atmosphère culturelle qui anime le lieu.

DU POLITIQUE AU CULTUREL

Parmi la dizaine de fédérations de ciné-clubs qui existent alors, celle nommée Jean-Vigo, dissidente de la Fédération française des ciné-clubs, aurait dû avoir logiquement la faveur du Cinématocrac en raison de la proximité de leur orientation idéologique. Le ciné-club s'affiliera finalement par commodité à l'Office régional des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son, à l'instar du Ciné U. Le Cinématocrac qui fonctionne sans subvention et de manière autogérée bénéficie, pour un prix modique, du fonds de la cinémathèque de l'Oroleis installée au CRDP, longtemps gérée par Jacques Carcedo. «*On n'avait pas le statut art et essai mais on privilégiait les films politiques et les productions qui n'étaient pas distribuées*, explique Daniel Lhomond. *Notre programmation se répartissait entre 50 % de films français, l'autre moitié étant entre films du Sud et films américains.*» Le statut de ciné-club contraint à diffuser des films sortis depuis au moins cinq ans, mais des dérogations permettent au Cinématocrac de diffuser des films récents, boudés par les circuits commerciaux, dont bon nombre de films militants. Diffusé sans être annoncé, un film comme *Histoire d'A*, qui décrit avec réalisme un avortement, attire jusqu'à 600 spectateurs en 1973, l'année de sa sortie. La censure guette le film de Charles Belmont. Prévoyant, les projectionnistes disposent de fausses bobines en cas de contrôle inopiné. «*Il y avait un cadre légal, même si on trichait. Comme on avait remarqué que le film arrivait la veille de sa diffusion, on en profitait pour le passer dès le jour même. On bénéficiait ainsi de deux projections, le mercredi et le jeudi, pour le prix d'une.*»

Chaque année, une cinquantaine de films sont programmés dans l'amphi J, sur le campus, route de Chauvigny. Ces séances rassemblent une moyenne de 120 spectateurs. La dizaine d'actifs du Cinématocrac assurent la programmation. «*C'était la discussion permanente*», note Daniel Lhomond. Des liens se créent avec des distributeurs indépendants. Ainsi, le Cinématocrac diffusera des films emblématiques tels *Gardarem lou Larzac* (1974) de Dominique Bloch et Philippe Haudiquet, *La Bataille d'Alger* (1965) de Gillo Pontecorvo, ou encore *L'Heure des brasiers* (1968), documentaire de Fernando Solanas sur l'ingérence américaine en Argentine. La diffusion d'*Avoir 20 ans dans les Aurès* (1972) bénéficie même de la présence du



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

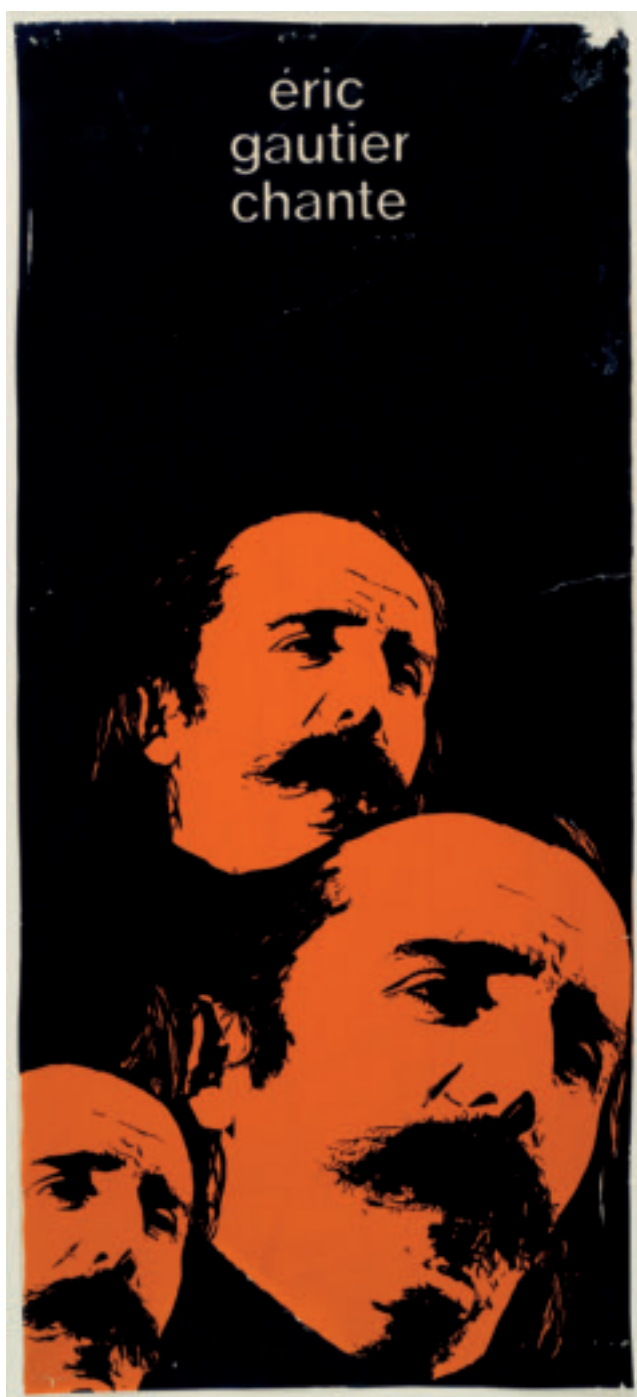
réalisateur René Vautier. Autres temps forts : un week-end cinéma et politique en 1974, le Festival du cinéma africain en 1978, et «*les trois jours de cinéma par des femmes pour des femmes*» en 1976. «*Au niveau des thématiques, on suivait ce qui se faisait à Paris*, résume Daniel Lhomond. *Avec le recul, on observe que l'activité du ciné-club, à l'image de ce qui s'est passé à l'échelle de la France, a permis de canaliser tout un mouvement politique vers le culturel.*» Au tournant des années 1980, les ciné-clubs prennent le bouillon avec la réorganisation du cinéma et la multiplication par quatre des prix de diffusion. Un à un disparaissent les ciné-clubs dans une ville qui comptait trente lieux de diffusion en 1975. Le Cinématocrac, dont les membres s'orientent vers d'autres activités, ne fera pas exception. Puis la Taverne ferme définitivement ses portes. Nous sommes en 1981. Fin d'une aventure soixante-huitarde. ■

Affiches de Slove en 1974 : *Cinéma et politique*, *Les Dupes* de Tewkik Saleh, *Porcherie* de Pier Paolo Pasolini.

Pour montrer le basculement dans les musiques populaires, trois parcours : la création de l'UPCP, la tournée rock de Bataclan 13 et le chant contestataire d'Eric Gautier

Par Philippe Guillemoteau

69 année pléthorique



Fief / Christian Vignaud - Musées de Poitiers

Il faisait beau. Un vrai temps de printemps. On le sentait dans les couloirs du collège : les surveillants nous laissaient faire ce qu'on voulait. Comme il n'y avait plus vraiment de cours, on nous avait autorisés à amener des jeux de société. Des jeux de «société» ! Un comble, au moment où la société se payait une nouvelle jeunesse. Mais vu du Pailleron tout neuf de Jonzac, il nous faudrait un peu de temps, un peu de recul, pour le comprendre. On l'avait même vu construire, ce collège, au jour le jour : on allait quand même pas le saloper !

Détruire ou construire ? Détruire pour construire ? Et si 68 n'était qu'une rotule ? Une parenthèse initiatique. Une porte à franchir entre 67 et 69 ? Entre *Sergeant Pepper* et le premier Stooges. Avec ce petit décalage propre à la France, un œil toujours tourné vers l'Ouest. Sans Mai 68, Gainsbourg aurait-il pu sortir *69 année érotique* ?

En Poitou, les choses se font et se défont souvent moins vite. Elles n'en sont pas moins profondes. Pour preuve, trois moments choisis de la création musicale régionale, trois parcours qui basculent ces années-là. Les Pibolous naissent à La Mothe-Saint-Héray en 1960. C'est d'abord une association folklorique dont l'objet est de faire vivre les «danses et chansons du Poitou». C'est aussi un groupe en costumes qui travaille dur et tourne beaucoup. Les frères Pacher (André, Yves et Maurice) enregistrent et filment pour nourrir le répertoire. Il est déjà question d'«expression d'une culture populaire paysanne» et le folklore y est abordé comme un «fait culturel et social». En 1968, les Pibolous, augmentés de membres de la Marchoise, remportent le Collier d'argent au concours folklorique de Dijon qui passe pour être alors la référence en la matière. Cette même année, à l'initiative de l'emblématique André Pacher, une autre aventure démarre, celle de l'Union pour la culture populaire en Poitou-Charentes et Vendée, dont on retiendra surtout les initiales : l'UPCP.

Autour de lui, Michel Valière et les frères Chevrier de Gençay, Jany Rouger pour l'Avant-Deux du Bocage, Marguerite et André Morisson de la Marchandelle d'Augé, Christiane Pineau des Chaboussants de Lezay et quelques autres encore. Ensemble, ils décident d'unir leurs forces et leurs compétences dans cette structure collective pour mieux diffuser cette culture populaire originale que tous ils défendent. Mais plus encore, c'est bien une équipe d'amis et de passionnés qui va aller s'étoffant avec l'arrivée de nouveaux groupes, comme par exemple les Gens de Cherves venus de la Vienne et la floraison de groupes de création, à l'image des Piboliens, des Brandous et de Guillannu. Ensuite se développeront la possibilité d'enregistrer, de diffuser (à

travers la création de Geste éditions), de transmettre (avec le Cerdo) et surtout de créer. Avec, au bout de la chaîne, le festival De bouche à oreille et la Maison des cultures de pays à Parthenay. André Pacher est un symbole : celui du passage du folklore à la tradition, celui de l'abandon du costume au profit de la parole. Et si l'on connaît l'importance dans son parcours des trois années passées à la guerre d'Algérie, de 1956 à 1959, est-ce vraiment un hasard que ce pas fondateur définitivement franchi en janvier 1969 avec la création officielle de l'UPCP ?

LE CREUSET ROCK DE SAINT-JO

Cette autre scène se passe sur la côte atlantique, à La Bernerie, une station balnéaire proche de La Baule, un soir de l'été 1970. Près de 4 000 personnes sont venues assister à un spectacle gratuit le long de la plage. La nuit avance ; la foule se libère,

emmenée par un orchestre de rock dont le volume s'élève. Un voisin chagrin appelle la police mais à leur arrivée, les forces de l'ordre doivent se replier devant un public qui sait les accueillir. Mémorable. Plus tard, la scène se répète à Saint-Palais, les spectateurs chahutant le mobilier des restaurateurs inquiets qui encadrent la plage. Woodstock ? Wight ? Rien de tout cela. Une simple troupe d'amateurs poitevins, Bataclan 13, qui trace sa route «de Saint-Malo à Hendaye» comme le disent les affiches.

Fort d'un modeste héritage, c'est en 1969 que le père René Cateau décide d'acheter du matériel de scène et

d'emmener les élèves de la troupe de théâtre de Saint-Joseph en tournée d'été pendant plus d'un mois. Une idée un peu folle qui paraîtrait presque déplacée aujourd'hui quand on sait que la majeure partie de la troupe était encore mineure (la majorité est alors à 21 ans) ! «Boss», comme on l'appelle déjà, s'occupe de tout : contact avec les mairies pour les autorisations, budget, répartition des rôles, présentation du spectacle... Tout le monde met la main à la pâte : montage de la scène, cuisine, vaisselle, son, lumières, démontage... C'est une véritable entreprise communautaire qui prend la route avec camion-plateau et caravane de 12 places, et s'arrête chaque soir sur une nouvelle plage ou une nouvelle place. Trois années de suite. De l'opération naîtront les vocations de Michel Boutet, Lionel Dudognon, Patrick Roy et plusieurs autres. Même si l'histoire a débuté près de dix ans plus tôt avec la création des Compagnons du masque au grand séminaire de Poitiers, c'est encore en 1969 que les choses changent.

DE LA CHANSON À LA POLITIQUE

En 1968, Eric Gautier est en fac de lettres à Poitiers et taquine déjà la guitare en reprenant Ferré et Vigneault le soir à la Taverne, le bar étudiant de la rue de Blossac. On y refait le monde, comme partout à cette époque. En parallèle, il s'initie à la scène avec l'Ufolea, une association en marge de la Fédération des œuvres laïques de l'Education nationale où l'on pratique le théâtre et la poésie. A 24 ans, en 1971, entre l'enseignement et le spectacle, il choisit la voix de la chanson. Il en fait son métier jusqu'à la fin des années 1980, enchaînant albums personnels, recueils de poésie, disques pour enfants et jusqu'à une cinquantaine de spectacles par an. *La Grève* est l'un des titres phares de son premier album enregistré en 1976. Même si le militantisme du chanteur relève surtout d'un engagement familial fort, impossible de ne pas penser aux manifestations musclées de Mai 68 quand il écrit *«Tout un cortège de police se préparait, [...] ils matraquaient, [...] de bons anges gardiens qui briseraient la grève»*. Avec la rencontre de la politique au début des années 1990, les passages en scène s'espacent. Elu maire de son village de Beaussais en 1995, puis conseiller général en 1998 avant de conduire le Pays Mellois et d'être consacré, en mars 2008, président du Conseil général des Deux-Sèvres, Eric Gautier découvre alors une autre manière de chanter sa terre. ■

Philippe Guillemoteau, né à Rochefort en 1956, vit à Niort. Il prépare une série d'ouvrages sur les musiques populaires en Poitou-Charentes depuis 1968. A paraître : *Micro Faunes, 30 ans de création musicale en Deux-Sèvres (1968-2000...)*, éd. Patrimoines et médias (300 p., 600 ill., 40 € en souscription, 50 € après sortie). www.patrimoines-medias.fr Eric Gautier vient de publier *P... comme pouvoir* (Geste éditions, 160 p. 13 €).



Christian Vignaud - Musées de Poitiers

Vingt ans

L'aspiration à une vie différente dans une société qui produisait une sensation d'étouffement

Par Bernard Ruhaud

C'est en mille neuf cent soixante-quatre ou soixante-cinq que j'ai entendu cette chanson pour la première fois. J'ai oublié la date mais pas le contexte. C'était chez moi, à Nanterre, à deux pas de l'endroit où la faculté allait sortir de terre quelques mois plus tard, dans le réfectoire de l'école, un dimanche d'élections municipales ou législatives. Je n'avais pas l'âge de voter mais je militais déjà. Mon père présidait le bureau de vote. Quelqu'un avait allumé une radio «*et qu'on s'demande si c'est utile et puis surtout si ça vaut l'coup, si ça vaut l'coup d'vivre sa vie*». Je n'ai pas prêté attention au titre. Je ne connaissais pas non plus Léo Ferré mais ces paroles m'avaient bouleversé. Pour l'adolescent pas toujours à l'aise que j'étais alors, assurant un travail ingrat après plusieurs échecs scolaires, la chanson exprimait assez bien ce que je pouvais penser de l'existence. On se posait autant de questions que l'on se nourrissait d'espoirs à cette époque. Certes la perspective de la victoire prochaine du socialisme nous paraissait inéluctable. Mais au regard du quotidien dans la banlieue, cela restait bien subjectif. Tout me pesait, le travail, l'isolement, la misère. La guerre d'Algérie était finie depuis peu mais il en restait de profondes blessures et des tonnes de bombes ravageaient le Viêt Nam. Les rassemblements et manifestations étaient interdits. Le poids de la censure et de la répression se faisait sentir. Pour ceux qui avaient traversé la guerre et risqué quotidiennement l'arrestation ou survécu aux privations et aux bombardements, toute vie, quelle qu'en soit la

qualité, avait pris une saveur nouvelle. Mais pour moi et beaucoup d'autres jeunes de ma génération c'est le sentiment d'un manque de liberté et une sensation d'étouffement qui dominaient et nous faisions nôtre tout ce qui pouvait formuler

nos interrogations quant à la valeur de l'existence et notre aspiration à une vie différente. «*Nous aurons du sang dedans nos veines blanches [...] et notre âge alors, sera l'âge d'or...*» chantait encore Léo Ferré. Plus tard, à Toulouse, je découvrais Colette Magny «*un jeune homme de dix-huit ans s'est suicidé / Voici ce qu'il a écrit / Les hommes vivent comme des loups / pardon à ceux que j'aime...*» Barbara évoquait le mal de vivre. Pour Bob Dylan les temps changeaient au cœur de l'Amérique guerrière et Paco Ibañez semait un vent frais sur l'Espagne franquiste.

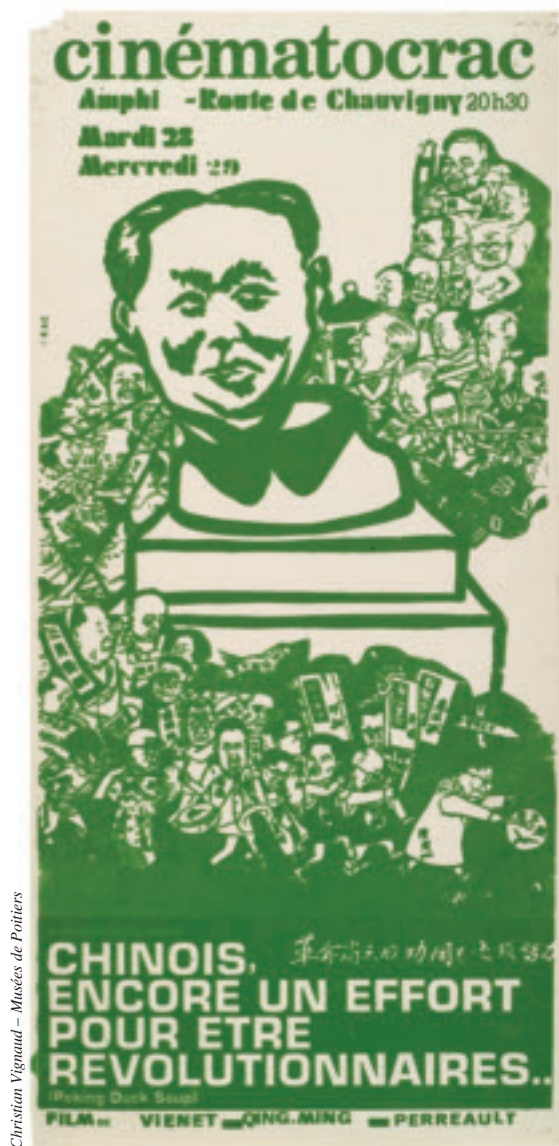
La chanson mais aussi le théâtre, le cinéma, la musique, la poésie, au cours des années qui ont précédé mille neuf cent soixante-huit, tout ce qui permettait d'une manière ou d'une autre d'exprimer ses doutes et sa soif de vivre trouvait un écho dans la jeunesse. Tout était objet de débats interminables et passionnés. La Nouvelle Vague remplissait les salles de cinéma. Après des journées pénibles, par tous les temps, sur les chantiers, je courais voir Godard, Bergman ou Pasolini à l'ABC, rue Saint-Bernard. Je passais des week-ends à écouter la musique avant-gardiste de Pierre Scheffer, Pierre Henry ou Luigi Nono. *Action Poétique* ouvrait ses colonnes à Franck Venaille et aux poètes d'Europe de l'Est.

«LES JOURS N'EN FINISSAIENT JAMAIS»

Nous étions trois ou quatre amis, inséparables et du même âge, à vouloir tout goûter, tout voir, tout respirer. Nous passions nos nuits à philosopher, nos journées libres à courir la région et le reste à aimer les filles, éperdument. Nous chantions Colette Magny, Léo Ferré et Bob Dylan en auto-stop au bord des routes. «*Pour tout bagage on a vingt ans...*»

J'avais exactement cet âge au moment où la jeunesse déferlait sur Paris, Prague et Mexico, en ces jours d'un printemps où brusquement tout était permis, tout était possible. Pourtant, je n'adhérais que mollement au mouvement étudiant qui, à Toulouse, m'apparaissait comme une copie dérisoire et souvent gratuite de ce qui se passait à Paris. Manque de moyens ou consignes d'apaisement, ici aucun flic n'avait envahi la fac, pour l'essentiel ils se tenaient retranchés autour de leur commissariat dans la rue du Rempart-Saint-Etienne. La grève générale qui s'est développée à partir du 13 mai m'enthousiasmait bien davantage. D'heure en heure le mouvement s'étendait. Mon chan-

Bernard Ruhaud, né à Nanterre en 1948, vit à La Rochelle. Il a publié chez Stock *La première vie* (1999), *On ne part pas pour si peu* (2002). Dernier livre paru : *La première année j'ai appris l'anglais* (éd. A&T, 2007).



Christian Vignaud – Musées de Poitiers



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

tier et la plupart de ceux de la Sonacotra débrayaient les uns après les autres. Les bus, les magasins, les écoles, la radio, tout s'arrêtait. La ville était à nous. Partout on s'organisait, on discutait, on cherchait à savoir. Les jours n'en finissaient jamais. On dormait peu. Il faisait beau. Néanmoins l'issue de ces semaines de combat laissait un goût amer. Les centrales signaient trop vite des accords bien modestes au vu de l'ampleur et de la détermination du mouvement. Le gouvernement ne tombait pas et sortait renforcé des élections. Les chars envahissaient Prague et à Mexico des centaines d'étudiants succombaient sous les balles. Brusquement la politique me dégoûtait. Après Mai soixante-huit, Mai quatre-vingt-un, puis la chute du mur, l'effondrement du stalinisme. Autant d'événements qui auraient pu faire ressembler les choses à ce que j'en attendais. Mais une fois terminée, la guerre du Viêt Nam s'est disséminée bien au-delà, comme un mal pernicieux. Le Chili pleure encore les siens. D'autres murs emprisonnent un peuple et à peine

le marché a-t-il reconquis ses territoires perdus que la pègre et la terreur y reflourissent. Ici, aujourd'hui, à vingt ans on vit dans la rue. La perspective du socialisme qui a nourri ma jeunesse et l'espoir de toutes les générations pendant près d'un siècle et sur tous les continents a sombré dans ce que l'on sait. Comment penser alors que l'avenir serait cela ? Le monde reste à refaire, mais on ne sait plus comment ? Léo Ferré est mort, c'était en juillet, je partais en vacances, je l'ai appris à l'aube, en allumant l'autoradio. Barbara, Colette Magny, Reggiani aussi, dont j'aimais tant le jeu et la voix. C'est ainsi que l'on vieillit. Ceux sur l'image desquels on avait un tant soit peu copié pour composer la sienne, auxquels on avait emprunté une idée, un poème, une chanson pour exprimer ce que l'on n'aurait su formuler soi-même, ceux qui à leur manière avaient plus ou moins incarné nos doutes et nos aspirations, ils partent et avec eux s'estompe chaque fois davantage l'époque et les espoirs qu'ils ont représentés. C'étaient aussi les nôtres. ■

Le Boucher, affiche de Jean-Yves et Jean-François Bourdeau qui signaient Fief. A gauche, Chinois, encore un effort... (1976), film de René Vignet construit par le principe du détournement.

Du planning familial aux groupes de femmes, Francine Abdesselam
témoigne d'un engagement féministe

Entretien Jean-Luc Terradillos

Prise de parole et luttes des femmes

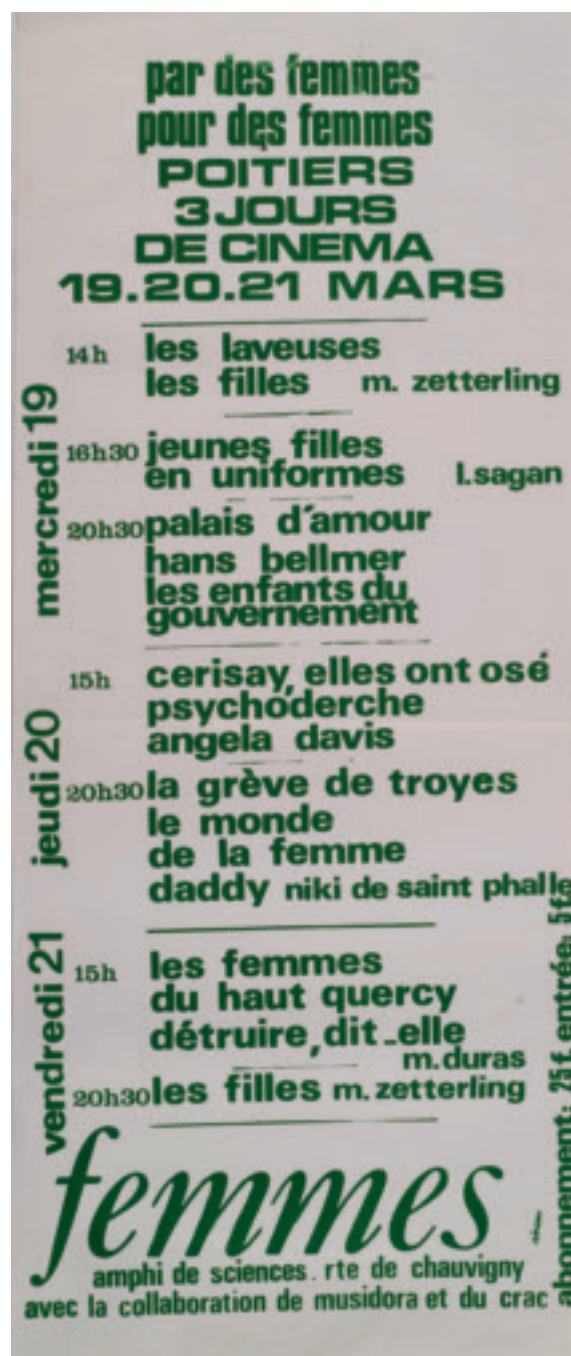
Femme mariée avec trois enfants, rapatriée d'Algérie en 1962, Francine Abdesselam enseigne dans un lycée de jeunes filles à Niort en 1968, puis au lycée Camille-Guérin de Poitiers à partir de 1969. Elle s'engage alors dans le Mouvement français pour le planning familial et, pendant douze ans, participe à son développement tant au plan local que national. Elle s'implique aussi dans les luttes historiques du MLF et dans les groupes de femmes.

L'Actualité. – En 1968 quelle était l'atmosphère à Niort ?

Francine Abdesselam. – Dans cette petite ville de province, les échos de ce qui se passait à Paris arrivaient assourdis. Beaucoup d'enseignants ont réagi très favorablement, ceux qui n'étaient pas d'accord se taisaient ou ne venaient pas. Nous avons alors subi avec allégresse le régime de la réunionniste aiguë. Dès 9 h du matin jusqu'au soir. Des réunions perpétuelles. Niort n'avait sans doute pas connu ça depuis 1789. Tout était remis en question : les relations maître-élève, les rapports au savoir, à la violence. Une autre conception de l'Education nationale semblait possible, moins rigide et plus ouverte sur tout ce qui pointait à l'époque : les théories de la communication, la psychanalyse et l'inévitable marxisme qui, jusqu'alors, était enseigné en deux lignes dans les cours de philo. Tout était analysé, pour y voir plus clair et pour agir de façon plus efficace et plus humaine. Par exemple, on s'est rendu compte qu'il n'y a pas de savoir réellement acquis sans désir de savoir et que l'école devait intégrer cela : désir de l'enseignant d'enseigner, désir des élèves d'en savoir plus.

La question des femmes était-elle évoquée ?

Elle restait comme un bouillonnement intérieur, pas explicitement formulée. Les femmes sont en lutte depuis



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

la nuit des temps, ça se passe dans les cuisines à grands coups de casseroles et de torchons, de torgnoles aux gamins, etc. Mais il y eut prise de conscience que la lutte en cours pouvait déboucher sur quelque chose. C'était aussi la «révolution sexuelle». Les femmes n'ont pas toujours été gagnantes dans cette histoire parce que cette libération a accru les exigences mâles. En 1969, Jane Birkin chantait l'*année érotique*. Certaines pratiques étaient suggérées et je crois que cela a un peu joué sur les mouvements de femmes qui ont commencé à se développer vers 1970 et 1971, jusqu'en 1975 (l'année de la femme).

En 1969, vous êtes à Poitiers et vous entrez au planning familial.

Au début, j'étais là en figurante puis on m'a confié des tâches et fait suivre une formation. En effet, au planning familial on recevait une réelle formation à l'écoute et au travail de conseil. Des médecins propageant la contraception venaient nous expliquer l'anatomie et le fonctionnement des appareils génitaux mais ces hommes et femmes formés à la même école «familialiste» ne disaient rien des pratiques sexuelles. C'est pourquoi nous avons pris en main notre propre formation. Pour cela, nous avons choisi des femmes ayant de bonnes connaissances en gynécologie, en biologie mais aussi en psychologie, en psychosociologie.

Qui s'impliquait au planning familial ?

Principalement des enseignantes, des infirmières, des assistantes sociales, donc des femmes des classes moyennes et plutôt de gauche. Nous étions en sympathie avec des médecins. A Poitiers, ils ne tenaient pas de permanence mais nous leur adressions des jeunes filles qui, par exemple, avaient besoin d'un examen fait proprement ou de contraception, y compris sans l'autorisation de leurs parents. Ces médecins étaient favorables à la contraception et éventuellement à l'avortement.

Comment réagissait la «bonne société» poitevine ?

La société était très corsetée par la morale familialiste et très encadrée par le point de vue masculin sur la procréation. Ainsi, lors d'une réunion au palais de justice en 1969, j'ai entendu un éminent juriste affirmer sans le moindre doute : «Demandez à ma femme si elle n'est pas heureuse ! Elle a tout ce qu'elle veut !» J'étais tellement étranglée de rage que je n'ai pas pu prendre la parole.

Mais on savait nous trouver quand il fallait sortir de très mauvaises affaires. Je me souviens d'une jeune fille, victime d'inceste par son père, flanquée à la porte par sa mère à 8 h du soir, sans un manteau, sans son sac, sans rien. Vous imaginez le genre de situations auxquelles on était confronté au planning familial.

Que faisiez-vous dans les groupes de femmes ?

Quand les femmes ont commencé à bouger, très vite il y eut des tentatives de prise en main par les partis politiques, les syndicats, les églises. J'ai beaucoup travaillé avec les protestants qui étaient les plus accueillants, en particulier au Centre protestant de l'Ouest, haut lieu de débats et de rencontres à Celles-sur-Belle.

J'ai vécu ces moments-là comme une révolution intérieure. Il y avait cet émerveillement de se retrouver sur une même voie quelles qu'aient été nos expériences individuelles.

On se heurtait fréquemment aux groupes de femmes inféodés à un parti, parfois aux syndicats, et, d'autre part, une opposition s'est vite dessinée chez les femmes entre homos exclusives et hétéros exclusives, considérées comme des «collabos» parce que soi-disant prêtes à toutes les compromissions pour sauver leur petit mari ou leur petit copain.

Les groupes de femmes se créaient souvent de manière spontanée : d'abord deux ou trois voisines, puis la cousine, la copine, quelquefois des mères et des filles... L'information passait de bouche à oreille. On se réunissait de manière un peu secrète parce qu'il régnait un climat de suspicion. Les RG nous espionnaient ! J'étais à l'affût mais j'ai certainement manqué les trois quarts de ces réunions.

Un thème pouvait impulser la soirée mais dès que le groupe prenait le pouvoir, c'est-à-dire la parole, ça évoluait très vite et pouvait partir dans un autre sens mais jamais dans l'insignifiant. Il y avait une avidité de communiquer des choses essentielles qui nous étaient communes à toutes, qui nous revenaient parfois de nos mères. On rigolait aussi bien sûr : la grande force des faibles c'est l'ironie et certaines formes de moquerie...

Les droits des femmes semblent les acquis les plus solides de ces années-là.

Avec le recul, avec le fait que mes filles ont entre 48 et 56 ans, j'ai vu quand même beaucoup de marche arrière. Quand je constate la désinvolture actuelle des jeunes femmes, je suis parfois inquiète. Ce qui est acquis n'existe pas de toute éternité, il faut le défendre. Un jour, Gisèle Halimi m'a dit : «Je ne connais qu'une seule manière de modifier une loi, c'est une autre loi.» D'autres lois pourraient bien venir défaire ce qui a été acquis si difficilement. ■



Christian Vignaud - Musées de Poitiers

News from Home (1977), de Chantal Ackerman, affiche d'Isabelle Leterrier. Page de gauche, Trois jours de cinéma par des femmes pour des femmes, 1976.

Recueilli par Jean Roquecave

JEAN-PAUL SALLES

Un peuple en marche

Jeune retraité de l'Université – il enseignait l'histoire contemporaine à l'Université de La Rochelle –, Jean-Paul Salles conserve un souvenir très vif de Mai 68.

«J'avais 23 ans, je préparais l'agrégation d'histoire à Toulouse. A l'époque, l'université était encore à deux pas de la place du Capitole. Cette proximité avec le cœur de la ville, c'est très important. C'était une grosse université, et les échauffourées entre étudiants de bords politiques opposés n'étaient pas rares. Il y avait une vraie césure entre la fac de



Affiche de soutien aux ouvriers de Lip en 1973.

droit, très marquée à droite, et la fac de lettres, où les étudiants radicalisés à gauche étaient nombreux, et militaient à la JCR (Jeunesse communiste révolutionnaire) ou aux ESU (Etudiants socialistes unifiés), la branche étudiante du PSU. J'étais moi-même un sympathisant de la JCR, j'avais découvert Trotsky pendant mes études d'histoire. Chez les étudiants en lettres de Toulouse se dé-



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

roulait un processus un peu similaire à ce qui se passait à Nanterre. En avril, il y a eu des manifestations contre l'intervention américaine au Vietnam, puis le 25 les étudiants radicalisés, dont j'étais, ont organisé un meeting à la fac de lettres en solidarité avec le leader étudiant allemand Rudi Dutschke qui venait d'être victime d'un attentat. Voyant cela les étudiants de la fac de droit ont tenté d'envahir l'amphi. Pour eux il était inadmissible que ce meeting se tienne dans l'enceinte universitaire. Le doyen Jacques Godechot a appelé la police qui a fait évacuer l'amphi. Le lendemain, les étudiants se sont réunis dans une salle municipale et ont fondé le mouvement du 25 avril à l'imitation du mouvement du 22 mars. Puis, les choses vont aller très vite, mais j'aurai quand même le temps de passer les épreuves écrites de l'agrégation début mai. Après la nuit des barricades à Paris, le pays était choqué par les brutalités policières, et une manif énorme a été organisée le 13 mai.

La place du Capitole était noire de monde, du jamais vu depuis la Libération. On avait l'impression d'un peuple en marche. La fac était occupée jour et nuit, le drapeau rouge flottait sur le bâtiment. Les assemblées générales se succédaient, et des commissions de réflexion siégeaient, notamment sur les enseignements. J'ai un souvenir très fort de la deuxième semaine d'occupation. On avait fait venir un instituteur qui a expliqué la pédagogie Freinet devant 500 étudiants, il a fait un triomphe. L'amphi applaudissait debout. Un jour, quelques-uns ont proposé sans succès de réquisitionner un train pour aller aider les camarades parisiens. La fac était ouverte aux ouvriers, aux citoyens, certains mettaient cela à profit pour pousser la porte. Entre deux manifs, les étudiants les plus politisés allaient devant les usines occupées. Je me souviens d'être allé à l'ONIA, devenue AZF, à la sortie de Toulouse. L'accueil des délégués syndicaux a été très froid, ils ne nous ont pas laissé entrer. Pendant l'occupation, le doyen Godechot faisait profil bas. Son bureau était occupé, et il devait demander l'autorisation d'y entrer. C'était un spécialiste des révolutions, et il observait le mouvement avec l'attitude du savant. Mais dans l'ensemble, la plupart des enseignants étaient très circonspects et plutôt critiques. Très peu nous soutenaient.

Le mouvement est mort de sa belle mort. Il n'y avait pas de perspective politique et les vacances arrivaient. En septembre j'ai passé l'oral de l'agrégation dans la Sorbonne couverte de graffiti, le président du jury était René Rémond. Je ne l'ai pas eue, mais on m'a donné le Capes par équivalence, et à l'automne, j'étais nommé au lycée François I^{er} du Havre. C'est là que j'ai rejoint les comités Rouge.»

Jean Paul Salles vit près de La Rochelle. Il est l'auteur de *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981), instrument du grand soir ou lieu d'apprentissage ?* (PUR, 2005). Il a participé à la rédaction de *La France des années 1968* (Syllepse, 2008).

Par **Raymond Bozier**

68 – REGRETS

- 1 – regret des beaux jours d'un printemps révolu
- 2 – regret des cheveux longs après des années de coupes rases
- 3 – regret de l'émotion suscitée par les baisers sur les joues des filles, le matin, dans la cour du lycée Camille-Guérin à Poitiers. Geste que voulut interdire le censeur, petit homme chauve engoncé dans les habits d'une vieille morale puritaine, mais débordé par le nombre il finit par renoncer et détourner le regard...
- 4 – regret du ciné-club
- 5 – regret des cours de français
- 6 – regret d'avoir eu une prof de philo qui ne savait rien de Karl Marx
- 7 – regret des blouses grises portées par les internes
- 8 – regret des minis jupes
- 9 – regret de la montée du désir
- 10 – regret de son éparpillement
- 11 – regret des assauts manqués contre les barricades du sexe
- 12 – regret des filles connues en classe et jamais revues par la suite
- 13 – regret d'une impression trompeuse de fin de contraintes
- 14 – regret de la difficulté à rompre avec le passé
- 15 – regret d'un simulacre de prise de pouvoir
- 16 – regret de la persistance d'une société patriarcale
- 17 – regret du maintien de l'exploitation de la femme par l'homme
- 18 – regret du maintien de l'exploitation de l'homme par l'homme
- 19 – regret de la persistance du capitalisme
- 20 – regret du fossé entre les mouvements étudiants et ouvriers
- 21 – regret des interdits
- 22 – regret de l'interdit d'interdire
- 23 – regret, malgré la présence de sable, de n'avoir jamais découvert de plage sous les pavés
- 24 – regret des slogans révolutionnaires publicitaires
- 25 – regret d'une certaine idiotie contestataire
- 26 – regret du spectacle dérisoire des anarchies situationnistes
- 27 – regret de ne pas avoir réussi à convaincre les bêtes à corne
- 28 – regret d'avoir voulu obtenir ce que les fils de la petite et moyenne bourgeoisie possédaient déjà et se plaisaient à contester
- 29 – regret d'avoir agi de manière inconsidérée pour le développement d'une société productiviste et borgne
- 30 – regret de la multiplication des panneaux publicitaires et des objets : bagnoles, télévisions, avions...
- 31 – regret de l'idéologie pernicieuse du crédit
- 32 – regret de l'accroissement du pouvoir des banques
- 33 – regret du matraquage policier
- 34 – regret du bourrage de crâne
- 35 – regret du goudronnage des consciences
- 36 – regret du bétonnage paysager
- 37 – regret du développement des grandes surfaces
- 38 – regret de l'insouciance des pollutions inhérentes à nos modes de vie
- 39 – regret de ne pas avoir prêté attention à la qualité de l'eau, de l'air et de la terre
- 40 – regret d'avoir sous-estimé les forces de l'adversaire de classe
- 41 – regret d'avoir subi la pauvreté
- 42 – regret des logements insalubres et des cours de ferme boueuses
- 43 – regret du salaire de misère des parents
- 44 – regret de ne pas avoir dénoncé plus fortement la lutte des classes à l'intérieur même de la classe de première L
- 45 – regret des débats théoriques à n'en plus finir
- 46 – regret de la grève générale
- 47 – regret des manifestations de rue
- 48 – regret des AG
- 49 – regret des disputes sur les manières de mener l'action
- 50 – regret de la diffusion en noir et blanc par la télé des barricades et des voitures en feu à Paris
- 51 – regret de l'effet de peur sur les électeurs
- 52 – regret de la contre-manifestation de droite, en juin, sur les Champs-Élysées
- 53 – regret des élections perdues
- 54 – regret du retour à l'ordre
- 55 – regret d'une occasion manquée
- 56 – regret des dégâts causés par la guerre du Vietnam
- 57 – regret des B52, des bombes au napalm, des défoliants, des morts et des blessés
- 58 – regret des chars russes dans les rues de Prague
- 59 – regret de ne pas être parti sur les routes
- 60 – regret de ne pas être allé jusqu'à Katmandou ou Kaboul
- 61 – regret d'avoir dû travailler pour payer des études qui ne m'intéressaient pas
- 62 – regret d'avoir laissé des clowns occuper les écrans
- 63 – regret d'en avoir vu tant et tant abdiquer par la suite
- 64 – regret de tous ceux qui après avoir eu l'ambition de changer le monde ont mangé dans la gamelle
- 65 – regret d'un bonheur de vivre
- 66 – regret de mes 18 ans
- 67 – regret d'avoir brûlé tous mes poèmes de jeunesse
- 68 – regret de ces 68 regrets



Christian Vignaud – Musées de Poitiers

Raymond Bozier, né à Chauvigny en 1950, vit à La Rochelle. Il a publié récemment chez Fayard *L'homme-ravin*, suivi de *Lieu-dit* (2008), *La maison des courants d'air* (2007).

La critique radicale de l'enfermement psychiatrique a été recyclée au profit de nouvelles logiques libérales

Entretien **Boris Lufanie** Photo **Sébastien Laval**

France, terre d'asiles

Psychiatre et psychanalyste à Poitiers, Pascal Boissel a rédigé l'article consacré à la psychiatrie dans le livre collectif intitulé *La France des années 1968* paru aux éditions Syllepse. Dans le prolongement de Mai 68, l'institution psychiatrique fait l'objet de nombreuses critiques radicales. La psychiatrie est remise en cause puisqu'elle participerait d'un ordre social liberticide et pathogène. France, terre d'écueil où la figure du fou est associée à celle du poète Antonin Artaud «déporté en France» selon ses propres dires, emmuré vivant dans sa souffrance. Pour beaucoup, la psychiatrie arbore alors un double visage : une ambition thérapeutique et une propension répressive. Cette deuxième facette sera combattue pour qu'émergent une approche et une prise en charge de la folie à visage humain. Pascal Boissel décrypte ici le processus par lequel les pouvoirs publics sont parvenus à recycler les aspirations libertaires de 1968 au profit de nouvelles logiques libérales. Les tremplins se sont transformés en reposoirs. Le recul de l'internement asilaire masque ainsi un désinvestissement majeur de l'Etat, et un déplacement de la souffrance au-delà des murs de l'hôpital : dans la rue, et dans les prisons.

L'Actualité. – Quelle est l'origine des critiques de l'institution psychiatrique qui apparaissent dans les années 68 ?

Pascal Boissel. – Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les psychiatres hospitaliers opèrent un parallèle entre les hôpitaux psychiatriques et les camps de concentration ; la question de l'enfermement est au cœur des débats. S'il y a eu ensuite des progrès importants accomplis concernant les conditions d'hospitalisation, le service libre restera une situation assez rare. L'asile reste un lieu d'exclusion et d'enfermement. Cette situation est devenue intoléra-

ble pour les travailleurs de la psychiatrie les plus critiques. Après 68, on assiste à la création d'un certain nombre de groupes qui vont radicaliser cette critique, comme le Groupe d'information asile qui s'inspirait de Michel Foucault et du Groupe d'information sur les prisons. On peut également citer la revue *Gardes Fous* dans laquelle plusieurs courants d'extrême gauche intervenaient.

Cela participe d'un vaste mouvement de critique des grands renfermements : carcéral et asilaire ?

En partie bien sûr, mais pas uniquement. Certes, l'évolution des idées dans les années 68 tend à remettre en cause les frontières établies entre la normalité et le pathologique, et on tente d'inventer diverses formes de libération personnelle et collective. Mais, par ailleurs, lors de la fermeture des hôpitaux psychiatriques, un contrôle social serré peut prendre le relais. A titre d'exemple, dans les années soixante, les hôpitaux psychiatriques ferment aux Etats-Unis ; la folie n'a pas disparu pour autant et certains patients se sont retrouvés clochardisés, dans la misère, soumis au contrôle policier. On assiste à une forme de récupération du discours libertaire des années 68, réduit à un petit argumentaire pour justifier la réduction des dépenses de santé. Si le nombre des hospitalisations coercitives a chuté, ce phénomène s'accompagne trop souvent d'un délaissement institutionnel des personnes qui souffrent.

L'Etat se serait donc emparé de cet alibi pour justifier son désengagement dans les faits ?

Effectivement, les rapports de force se sont modifiés. Le capitalisme financier a recyclé à son compte les aspirations de liberté et les exigences d'autonomie pour légitimer l'abandon progressif de l'Etat providence. La souffrance ne s'est pas volatilisée, elle s'est déplacée.

La psychanalyse a-t-elle joué un rôle critique à l'égard de l'institution psychiatrique ?

Les thèses développées par Lacan ont influencé de jeunes psychanalystes qui ont à leur tour défendu des idées subversives sur l'institution psychiatrique en particulier, et sur l'ordre social en général. Lacan n'était pas un théoricien de la révolution mais ses idées ont eu un impact important sur certains courants contestataires. Mais la psychanalyse a parfois été caricaturée pour aboutir à certaines niaiseries familialistes considérant par exemple que le conflit opposant un patron à un syndicaliste était réductible à un problème œdipien non résolu de la part de ce dernier. Le sociologue Robert Castel a écrit à cette époque deux livres importants : *L'Ordre psychiatrique* et *Le Psychanalisme* ; le second était une critique de la façon dont la psychanalyse pouvait être utilisée comme une idéologie au service de l'ordre social dominant.

Les attaques contre la psychiatrie portaient-elles exclusivement sur la question de l'enfermement ou ciblaient-elles également les méthodes et les savoirs des psychiatres ?

La critique des savoirs, et plus précisément des pratiques psychiatriques, portait notamment sur la façon dont la psychiatrie tendait à chosifier, à réifier les individus. La psychanalyse lacanienne offrait, à cet égard, une vision bien plus complexe du sujet délirant. Ses outils d'analyse permettaient d'autre part de dialoguer avec d'autres disciplines, et de participer aux débats d'idées. Parmi les psychiatres, les tenants du courant de la «psychothérapie institutionnelle», au travail depuis les années 1950, ont joué un rôle déterminant, avec leurs références freudiennes, lacanienues et marxistes, dans cette évolution.

Quelle place occupe la psychanalyse au sein de la psychiatrie aujourd'hui ?

A l'époque, une minorité de psychiatres étaient psychanalystes, mais progressivement la plupart d'entre eux se sont référés à la psychanalyse dans les années 1970. Cet état des lieux a changé dans les décennies qui ont suivi. Aujourd'hui, la psychanalyse occupe une place minoritaire au sein de la psychiatrie.

Aux avant-postes de cette négation de l'institution, vous mentionnez dans votre articles deux courants importants : l'antipsychiatrie et Psichiatria Democratica.

Ces deux courants ont parfois été assimilés mais ils doivent être distingués.

Le courant de l'antipsychiatrie anglaise, porté par David Cooper et d'autres, insistait sur la productivité artistique des fous. Ils considéraient que ces créations constituaient un message subversif adressé à la société. Les théories

antipsychiatriques de David Cooper ont notamment été soutenues en France par la psychanalyste lacanienne Maud Manonni qui s'occupait d'enfants.

Le groupe italien Psichiatria Democratica soutenait que les causes de l'aliénation mentale étaient principalement d'origine sociale. Les hôpitaux psychiatriques italiens étaient dans un tel état d'abandon que l'urgence était selon eux de faire sortir les patients des asiles. Ils affirmaient qu'il était impossible de soigner correctement les individus dans de telles conditions de délabrement et d'enfermement. Cette position a été par la suite caricaturée à outrance.

Quel bilan peut-on dresser aujourd'hui de ce vaste mouvement critique ?

Parmi les avancées, il y a un énorme développement de la psychiatrie infanto-juvénile, de nombreuses associations se sont constituées, la psychiatrie de ville a connu une grande expansion. Des alternatives à l'hospitalisation complète se sont multipliées, comme les centres médico-psychologiques et les hôpitaux de jour.

Mais aussi, de façon négative, la critique massive de l'enfermement psychiatrique dans les années qui suivent 1968 a été utilisée par l'Etat pour progressivement se désengager.

Aujourd'hui, le nombre de lits des hôpitaux a considérablement diminué, ce qui fut tout d'abord une nécessité, mais cette diminution a atteint un tel seuil que la pression exercée sur les responsables hospitaliers pour écourter la durée des hospitalisations est devenue très problématique. Aux postes de commande des institutions psychiatriques comme de tous les établissements de soin, il y a une logique gestionnaire de réduction des coûts, importée des entreprises privées. Mais cette évolution inquiétante n'est nullement dans le prolongement de Mai 68 et de ses tentatives de réenchanter le monde tout en le désacralisant, elle signe au contraire une certaine victoire des adversaires de cet esprit de Mai 68. Triste victoire qui n'est sans doute pas définitive. ■



Pascal Boissel anime une conférence sur «la contestation de l'ordre psychiatrique» le 3 avril (18h30) à l'Espace Mendès France lors du Festival Raisons d'agir.

La France des années 1968, ouvrage dirigé par Antoine Artous, Didier Epszajn et Patrick Silberstein, est une sorte d'encyclopédie des mouvements de contestation (éd. Syllepse, 900 p., 30 €).

JULES AIMÉ

Mai 68 en héritage

Etudiant en master d'histoire contemporaine, Jules Aimé consacre son mémoire à l'héritage de Mai 68 dans les manifestations étudiantes de l'hiver 1970-1971 à Poitiers. Comment analyser ce décalage temporel entre Paris et la province ? «On ne peut pas dire qu'il ne s'est rien passé en 68 à Poitiers mais les manifestations et les grèves étudiantes ne semblent pas avoir laissé d'empreinte mémorielle marquante.» Ses recherches s'orientent alors sur la problématique suivante : «Mai 68 a-t-il eu une influence significative sur les manifestations étudiantes de 1970-1971 ?» La question de l'héritage touche ici à de multiples aspects : «De l'urbanisme à la pratique du politique par les étudiants, comment analyser la réaction politique du pouvoir, de quelle façon s'organisaient une assemblée générale, les meetings, les manifestations ? Sur ce dernier point, la loi anticasseur changeait la donne : chaque manifestant était responsable de n'importe quelle dégradation commise.»

La construction en 1970 du campus universitaire va jouer un rôle déterminant dans le processus de radicalisation du mouvement étudiant : «Le campus était coupé en deux par la RN147 et

les étudiants devaient la traverser quotidiennement sans aucun aménagement spécifique : une vingtaine d'accidents se sont succédé en l'espace de trois mois. Les premières manifestations se sont déroulées à ce moment-là mais c'est le décès d'un jeune ouvrier renversé en Mobylette qui a véritablement marqué le début d'un conflit violent.» Une déviation est alors ordonnée, les confrontations vont momentanément s'estomper avant de reprendre lors de la séquestration du doyen de lettres et du recteur de l'Académie par un groupe d'étudiants au cours d'une AG à la fac de lettres le 7 février 1971 : «Ces étudiants sont arrêtés et le mouvement se radicalise avec un nouveau slogan : *libérez nos camarades !* La révolte se durcit : barricades, jets de pavés et de cocktails Molotov, confrontations musclées avec les CRS. Cette violence revendiquée par un noyau dur est sans précédent dans l'histoire locale.»

Une histoire qui n'a pas été travaillée par les historiens estime Jules Aimé : «La sociologie en tant que science du présent s'est immédiatement emparée de Mai 68 comme objet d'étude là où les historiens étaient préoccupés par des débats historiographiques sans fin.» Quel bilan peut-on dresser de cette période ? «Cette notion d'héritage dépasse les questions purement idéologiques, les homosexuels sont aujourd'hui intégrés à la société, les femmes ont obtenu le droit à l'avortement, les jeunes sont reconnus en tant qu'individus.»

Jules Aimé participe au Festival Raisons d'agir avec une première intervention consacrée au «changement de la pratique manifestaire entre les années trente, Mai 68 et aujourd'hui». «Ce changement fait clairement apparaître Mai 68 comme un moment charnière où la gauche poitevine s'est réappropriée le terrain de la rue.» Il interviendra par ailleurs le 23 avril 2008 à la faculté des sciences humaines sur «les rapports qu'entretiennent les étudiants avec le pouvoir universitaire au début des années 1970».

Héritage sans héritiers, Mai 68 ne risque-t-il pas d'être formalisé par les commémorations, rongé par les mythes ? La



Sébastien Laval

révolte 68 continue malgré tout de susciter les polémiques. Le 29 avril 2007, une semaine avant son intronisation présidentielle, Nicolas Sarkozy décrétait la liquidation définitive de Mai 68. Provocation ou promotion d'un nouveau mot d'ordre, *Consommez sans entraves, travaillez sans temps mort* ? Les murs des villes reprennent la parole, assument l'héritage et postulent son dépassement : *En finir avec Mai 68 ? Il a raison il faut faire pire.*

Recueilli par Boris Lutanie

FESTIVAL RAISONS D'AGIR

Du 1^{er} au 3 avril, l'Espace Mendès France accueille le Festival Raisons d'agir intitulé «Mai 68 mémoires vives». Cette manifestation est organisée par le groupe Raisons d'agir de Poitiers, l'Associo, la Famille digitale, les Yeux d'Izo, en partenariat avec l'association Pour Politis, le cinéma le Dietrich, l'Espace Mendès France, et avec le soutien de l'université et de la ville de Poitiers. Conférences et débats sont au programme mais aussi des films au Dietrich, notamment *Sochaux 11 juin 68* du groupe Mevedkine de Sochaux, *Reprise* d'Hervé Le Roux, *Osez lutter, osez vaincre* de Jean-Pierre Thorn.

MÉDIATHÈQUE DE POITIERS

Du 13 au 31 mai, la médiathèque de Poitiers expose des documents liés à Mai 68. En partenariat avec l'office de tourisme, une table ronde animée par Jean-Luc Terradillos est prévue le 13 mai à 20h.

Affiche de Slove et Fief, 1972.



Christian Vignaud - Musées de Poitiers

DAVID HAMELIN

Méfiance entre étudiants et ouvriers

Affiche réalisée pour la CFDT de Châtellerauld en 1969 ou 1970 par l'atelier de sérigraphie situé au 15, rue de Blossac à Poitiers.



Christian Vignaud - Musées de Poitiers

MAI 68, UN MOUVEMENT POLITIQUE

Jean-Pierre Duteuil, ancien membre du Mouvement du 22 mars, dirige les éditions Acratie, dans la Vienne. En avril, il publie *Mai 68, un mouvement politique* (250 p., 23 €), où il affirme que Mai 68 ne doit pas être réduit à sa dimension culturelle. En 1988, Jean-Pierre Duteuil a publié *Nanterre 1968, vers le Mouvement du 22 mars* et, en 1998, des documents : *Mai 68, tracts et textes du Mouvement du 22 mars* et *Anarchistes en 1968 à Nanterre* (éd. Acratie).

«Concernant les événements de Mai 68 dans notre département, on doit faire une distinction très nette entre Poitiers et Châtellerauld, ville de tradition industrielle. Poitiers est en développement économique et démographique dans les années 1960 là où Châtellerauld se trouve dans une situation de déclin. Dès 1961, la fermeture de la manufacture d'armes de Châtellerauld est programmée. Sa fermeture définitive en 1968 marque la fin d'une époque. On peut trouver des événements concomitants, mais il n'y a pas pour autant de mouvement unitaire entre ces deux villes en 1968. Dans le sillage des événements parisiens, le 6 mai est la première date importante à Poitiers : une manifestation étudiante réunit 500 étudiants sur la place de la Liberté. Dans le milieu étudiant, cette place va devenir le lieu stratégique de la contestation.

Cette journée du 6 mai se distingue aussi par le premier piquet de grève à l'Université de Poitiers. On fait appel à la police locale, mais l'essentiel des forces du maintien de l'ordre restent à Paris ou dans les grandes villes. La plus grosse manifestation se réunit le 13 mai où les étudiants, les syndicats enseignants vont manifester en compagnie des salariés mobilisés par les syndicats et les appels nationaux. Les chiffres oscillent entre 3 000 et 6 000 manifestants. De nombreuses entreprises publiques (EDF, PTT) et privées, comme la Pile Leclanché, sont en grève. On constate une jonction ponctuelle entre étudiants et ouvriers, des communiqués communs, des gestes de solidarité, mais on relève aussi une certaine méfiance. Cette convergence doit être relativisée. Les syndicats stigmatisent les agitateurs gauchistes. La position des trois syndicats majoritaires, CGT, FO, CFDT, à l'égard du radicalisme étudiant d'extrême gauche, qui demeure embryonnaire, est assez ambiguë. Certains militants du PSU occupaient des responsabilités départementales au sein de la CGT. Entre le 10 et le 20 mai, le mouvement s'amplifie, de plus en plus de lieux sont occupés : les impôts, l'Ursaf, la Sécurité sociale... Les revendications des salariés restent

au demeurant peu politiques, elles sont principalement catégorielles. A partir du 22 mai, les pénuries commencent à se faire sentir, les problèmes d'approvisionnement concernent notamment l'essence et le tabac. A partir du 24 mai, un appel à la grève intercatégorielle est lancé à Châtellerauld : 5 000 personnes se mobilisent à cette occasion, ce qui est considérable pour une ville de cette taille. Il faut également mentionner qu'à cette époque, il existe une frange non négligeable d'étudiants d'extrême droite à Poitiers. Ils vont d'ailleurs essayer à la fin du mouvement de déloger par la force des étudiants de l'Unef qui font un piquet de grève. La fin du conflit se profile en ce début juin 1968 : certaines grèves s'achèvent, le pouvoir rencontre les syndicats et le travail reprend peu à peu. A la Pile Leclanché (plus de 900 salariés), les ouvriers ayant alors esquissé l'autogestion de leur usine reprennent le travail. Malgré l'interdiction, une manifestation d'étudiants et de syndicats enseignants se regroupe sur la place de la Liberté. Cette ultime manifestation, ponctuée de façon relativement violente par l'intervention des forces de l'ordre, marque la fin du mouvement sur Poitiers.»

Recueilli par Boris Lutanie



Sébastien Laval

David Hamelin coordonne avec Jean-Paul Salles deux numéros de la revue *Dissidences* en 2008 consacrés à *Mai 68 en France et à l'étranger*. Il anime une table ronde le 3 avril (21h) à l'EMF sur les «mobilisations ouvrières dans le Châtelleraudais en Mai 68 : la part des syndicalistes» dans le cadre du Festival Raisons d'agir.

Du questionnement intime à l'investigation numérique

Le chorégraphe Francis Plisson et sa compagnie Marouchka étaient en résidence à l'Espace culture multimédia (ECM) de Poitiers, du 11 au 16 février 2008, pour préparer leur prochaine création *Tant de jours coulés au fond du corps*. A travers les interrogations sur l'emploi de l'outil numérique se joue la manière dont le corps du danseur va «résonner» durant le spectacle. Francis Plisson cherche. Depuis son passage au Lyon Opéra Ballet, le chorégraphe croise les pratiques, entreprend de nouveaux dispositifs scéniques, et surtout interroge sans relâche le rapport intime qui se joue entre danse et musique. L'outil numérique est venu récemment compléter sa palette. Alors, durant la résidence à l'ECM de l'Espace Mendès France, il explore cette voie. Si rien n'est encore définitif, il sait déjà quels écueils il souhaite éviter : «L'outil numérique est une nouvelle donne dans le rapport danse-musique. Mais mon sujet ce n'est pas la virtualité.» Une figure le repousse, celle de «l'homme bionique», produit d'une

relation trop mécanique et évidente entre le geste produit par le danseur et son traitement sur le plan sonore. «Le problème de l'homme bionique, c'est bien qu'il soit visible en tant que tel.» Or, ce qui intéresse davantage Francis Plisson se situe dans le décalage et la spontanéité.

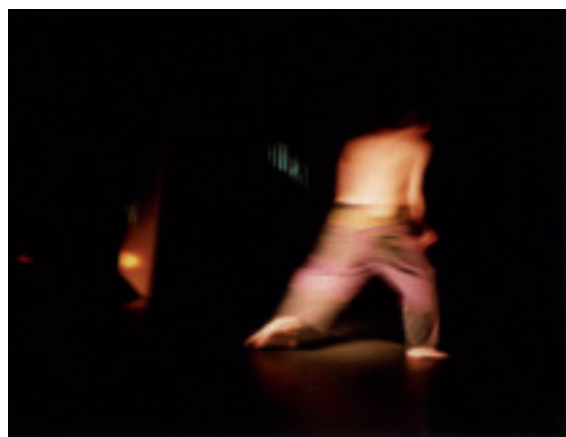
Dans ce registre, il a trouvé un bon complice en la personne de Carlos Zingaro. Après *L'écho de mon corps répété dans le battement d'une aile murmurante*, c'est la deuxième collaboration entre le musicien portugais, expérimentateur enthousiaste, et le danseur tourangeau. Ensemble ils interrogent ce fil qui relie leurs deux disciplines et s'inventent de nouvelles formes de captation. Ils travaillent en «trompe l'oreille», c'est-à-dire en évitant l'illustration directe. Sur le plan acoustique, cela se traduit notamment par un travail avec un sol sonore, l'enregistrement de la respiration du danseur, ou encore un micro placé au niveau de la hanche afin de capter les pliures du corps.

Francis Plisson cherche et, au terme de sa résidence, il a déjà une certitude quant à la spatialisation. L'adepte des «écritures à forme ouverte» a tranché en faveur d'une installation-spectacle, délaissant l'option plus classique de la représentation frontale. «Cette configuration me met dans un autre état par rapport au son. Celui-ci deviendra le point central et les gens tourneront autour. Cela permet de faire un autre type de spectacle.» L'objet de cette résidence à l'ECM est bien de travailler sur l'interactivité et de percevoir comment le corps devient un instrument aux possibilités redéfinies par le traitement sonore en temps direct réalisé par Carlos Zingaro, et la programmation

visuelle signée Kamal Hamadache. Dans cette démarche, architecture de l'espace et du corps se renvoient sans cesse l'une à l'autre. La création a débuté en octobre 2007 et a pris pour point de départ une résidence à l'abbaye de Noirlac (XII^e siècle). Des images de pierres issues de ce cadre seront utilisées lors de la représentation. Le corps, dont il est question dans la future création, a lui aussi une histoire particulière. C'est avant tout celui d'un danseur de 47 ans nommé Francis Plisson. Après s'être consacré exclusivement aux projets d'autres chorégraphes pendant trois ans, l'artiste est revenu à des problématiques personnelles sans limiter son propos à sa seule silhouette. La délicate question du vieillissement, il l'interroge aujourd'hui en compagnie de deux autres danseurs «matures» : Stéphane Imbert et Fabrizio Pazzaglia. Dans ce travail autour d'un état intime, une question demeure : «Comment faire passer la danse sans utiliser la prouesse ?» L'emploi sans artifice de l'outil numérique, voilà l'option choisie par Francis Plisson.

Alexandre Duval

Tant de jours coulés au fond du corps., première le 3 septembre 2008 au Centre chorégraphique national de Tours.



LA BIOSPHÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE

Jacques Grinevald était invité par l'Espace Mendès France au premier séminaire sur le développement durable (entretien sur la décroissance soutenable dans *L'Actualité* n° 63, janvier 2004). Il vient de publier *La Biosphère de l'Anthropocène. Climat et pétrole, la double menace. Repères transdisciplinaires (1824-2007)*, éd. Médecine & Hygiène, 292 p., 30 €

CINÉMA, INTERACTIVITÉ ET SOCIÉTÉ

A l'initiative de l'Ecole européenne supérieure de l'image, un séminaire international réunira plusieurs générations d'artistes et de théoriciens sur le thème «Cinéma, interactivité et société», à Poitiers du 18 au 20 novembre.

BLOG DES AUTEURS

Parmi les écrivains et artistes qui collaborent à *L'Actualité*, il y a des pionniers du Net comme François Bon qui a créé remue.net puis www.tierslivre.net, et d'autres qui n'ont même pas de courriel. C'est le cas d'Alberto Manguel qui, pourtant, se retrouve depuis peu sur le Net grâce à des amis libraires de Hambourg qui lui ont concocté un site très complet :

www.alberto.manguel.com

Pour en savoir plus sur l'auteur du safari historico-gastronomique en Poitou-Charentes :

www.glenbaxter.com

Pour suivre le travail des photographes :

<http://marcdeneyer.com>

www.claudepauquet.fr

www.thierrygirard.com

www.sebastienlaval.com

La sieste «décomplexée»

Dans notre société, la sieste est souvent perçue comme une perte de temps. Pourtant les bienfaits de ce temps de repos sont incontestables. L'Espace Mendès France de Poitiers met donc la sieste à l'honneur du 21 au 26 avril 2008 en relation avec les Contrebandiers du temps (Marie-Pierre Thomat et Arno

Tartary), le lycée de l'image et du son d'Angoulême et le Greta Charente. En ouverture et dans le cadre d'un repas (20 €), 50 personnes assisteront à la performance artistique *Nappening One* du couple Thomat-Tartary. Le docteur et «somnologue» Eric Mullens et Francine Harmandon, médecin du travail, présen-

teront les vertus thérapeutiques du petit roupillon lors d'une conférence organisée le 22 avril à 20h30. Enfin sur le thème de *L'île aux oiseaux*, des séances de siestes sonores se dérouleront quotidiennement au planétarium à 13h30 et 15h, supervisées par le compositeur et directeur artistique Georges Beaux.



Alexandra Pouzet



En quelle année ?

Parfois, les affiches qui annoncent un spectacle ne mentionnent pas l'année. C'est le cas des affiches du Cinématocrac réalisées durant les années 1970. Alors comment retrouver une année ? Prenons l'exemple de l'affiche publiée en page 72 : quelles sont les années qui possèdent un mercredi 19 mars ? Voici les explications données par Eric Chapelle, animateur scientifique à l'Espace Mendès France.

Pour trouver la solution il est préférable d'utiliser la lettre dominicale. Elle est mentionnée sur le calendrier du facteur. Voici la règle : le 1^{er} jour de l'année porte la lettre A, le 2^e la lettre B, jusqu'à la lettre G ; la lettre du 1^{er} dimanche est appelée lettre dominicale. Chaque année, la lettre dominicale diminue d'un rang, sauf l'année suivant une année

bissextile où deux rangs sont passés (elle porte alors deux lettres : 2008 est une année FE).

Dans le cas d'une année ordinaire, le 19 mars est le 78^e jour de l'année. Le mercredi arrive 3 jours après un dimanche. Ainsi, les années recherchées ont leur 75^e jour ou leur 5^e jour de l'année un dimanche (car 75 jours = 10 semaines + 5 jours) donc de lettre dominicale E.

Dans le cas d'une année bissextile, le 19 mars est le 79^e jour de l'année. Le 76^e ou 6^e jour de l'année doit être un dimanche donc de lettre dominicale FE.

Depuis 1964, les années 2008, 2003, 1997, 1986, 1980, 1976 et 1969 sont de lettre dominicale E ou FE et possèdent donc un mercredi 19 mars. Puisque l'affiche a été réalisée durant les années 1970, l'année est obligatoirement 1976 !

TUMULUS DE BOUGON

A partir du 7 juin, le musée des tumulus de Bougon présente «Aux origines de Pharaon», une exposition conçue en partenariat avec le musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye.

ROC-AUX-SORCIERS

A Angles-sur-l'Anglin, le Centre d'interprétation du Roc-aux-Sorciers permet de découvrir la reproduction de la superbe frise magdalénienne sculptée dans un abri sous roche de la commune il y a environ 15 000 ans. Le site est connu des préhistoriens du monde entier mais il n'a jamais été ouvert au public pour des raisons de conservation.

CENTRE INTERNATIONAL DE LA MER

Panama, l'épopée d'un canal

Travaux dans la Culebra, janvier 1912. Porte-conteneurs dans la Culebra.

Incredible canal, qui relie deux océans en passant par-dessus les montagnes ! L'exposition, présentée à la Corderie royale de Rochefort du 11 avril au 4 janvier 2009, retrace l'odyssée de la construction de cet ouvrage gigantesque, qui ouvrit, à partir de 1914, une nouvelle voie, plus courte et plus sûre, au commerce maritime international.

Sons, images et documents d'époque entraînent le visiteur dans les pas des pionniers du canal, ceux qui se sont frayé un passage dans la forêt tropicale, ceux qui ont creusé la montagne. Puis il est transporté, au travers de films, de photographies et de bornes vidéos, au cœur du chantier titanesque, qui fut lancé en 1879 par les Français, sous la direction de

Ferdinand de Lesseps, puis stoppé à mi-parcours en 1887, sur fond de difficultés rencontrées dans les travaux, et de scandale politique et financier. La construction sera reprise en 1904 par les Américains et le canal sera inauguré en 1914.



Autorité du canal de Panama



Autorité du canal de Panama

Dès son ouverture, le canal de Panama a connu un énorme succès. Aujourd'hui, plus de 14 000 navires l'empruntent chaque année. Face à l'accroissement du trafic et à l'augmentation de la taille des navires, les autorités de Panama ont entrepris, depuis 2007, d'élargir le canal et de modifier les écluses. Une mappemonde interactive dessine les routes maritimes majeures et les principaux passages d'aujourd'hui, illustrant les nouveaux défis actuels.

Exposition à la Corderie royale de Rochefort, du 11 avril 2008 au 4 janvier 2009. Tél. 05 46 87 01 90 www.corderie-royale.com

bulletin d'abonnement



Pour recevoir chez vous L'Actualité, plus les numéros hors série, retournez ce bon à : L'Actualité - Service abonnements - BP 23 - 86190 Vouillé

- ☐ Je désire souscrire un abonnement d'un an à L'Actualité au prix de 22 € (étranger 35 €)
- ☐ Je désire souscrire un abonnement de deux ans à L'Actualité au prix de 40 € (étranger 55 €)
- ☐ Je vous adresse ci-joint mon règlement à l'ordre de L'Actualité

Veillez servir cet abonnement à :

M. Mme Mlle _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____

CYCLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dis-moi ce que tu manges...

DU **2 OCTOBRE** 2007
AU **25 MAI** 2008

EXPO - CONFÉRENCES - ANIMATIONS
POITIERS - 05 49 50 33 08
maison-des-sciences.org

E S P A C E
**MENDES
FRANCE**

MBA - 05 49 03 53 53 / PHOTO - Setlaval



DU 29 JANVIER AU 20 AVRIL

PHYSIQUE ET COULEURS

EXPO - CONFÉRENCES - ANIMATIONS
POITIERS - 05 49 50 33 08
maison-des-sciences.org

ESPACE
MENDES
FRANCE



NBA 05 49 03 53 53